

kumult.

La décroissance comme nouvel horizon (?) | Février 2024 | #2



Sommaire

Éditorial

Par Marie-Sarah Delefosse 03

Avant-propos

Par Boris Fronteddu 04

Glossaire

10

Déconstruire pour reconstruire

14

La décroissance, nouveau sens commun ?

Par Romain Gelin 15

Consumérisme, psychologie et marges de manœuvre des consommateurs

Par Roxane Lejeune 23

Déclinaisons thématiques

32

Sortir de l'emploi « à tout prix » : l'avenir du travail dans une économie décroissante

Par Emma Raucent 33

Décroissance et droit à l'alimentation, l'équation (im)possible ?

Par Louise Vanhèse 43

Une lutte militante

54

Écoféminisme : à l'avant-garde d'une réflexion sur la décroissance ?

Par Axelle Durant et Clara Van Der Steen 55

La décroissance a-t-elle essaimé en Belgique ? Retour sur vingt ans d'activisme

Par Edgar Gillet 66

Points de vue

74

Low-tech : en chemin vers la robustesse

Par Anna Constantinidis 75

La décroissance, c'est « une belle connerie » !

Par Karin Dubois 84

Éditorial

Marie-Sarah Delefosse

Directrice générale de Citoyenneté & Participation

La dernière décennie a été marquée par de nombreuses crises : géopolitiques, humanitaires, sanitaires, économiques et environnementales... Le monde et la société que nous connaissons sont en crises. S'il y a un peu plus d'une décennie, Stéphane Hessel tentait de réveiller les consciences par la publication de son essai *Indignez-vous !*¹, ouvrant doucement le débat sur notre modèle de société... Force est de constater aujourd'hui que par-delà les essais et théories, c'est bien la multiplication des crises qui nous pousse à réfléchir « urgemment » à notre modèle de société...

Citoyenneté & Participation ne fait pas exception à la règle. Si depuis plus de quinze ans, nous nous attachons à accompagner les publics précaires, à étudier et lutter contre les inégalités pour construire une société plus juste et plus solidaire ; au départ, nous situons les changements nécessaires, au sein de notre modèle actuel de société... Puis progressivement, au contact des réalités de notre public, à force de porter leurs voix — celles de ceux qui subissent les crises en ayant si peu de poids sur les décisions, à force de constats et de réflexion, nous en sommes arrivés à situer un certain nombre d'alternatives nécessaires à cette société, plus juste et solidaire dont nous rêvons, hors de celui-ci. Les mots « société en transition », « post-croissance » ou encore « décroissance » ont commencé à devenir récurrents dans nos réflexions —, quelles que soient les thématiques traitées.² Mais une question devenait centrale : qu'entendions-nous vraiment par ces mots ? Quand on évoque la décroissance — concept de plus en plus en vogue — qu'évoquons-nous réellement ?

C'est à partir de ce constat : que derrière un même nom, se cachent des réalités différentes, que nous avons souhaité interroger ce concept de décroissance... De là est né le thème de cette revue. À travers différents prismes, elle interroge cette notion et tente de montrer comment celle-ci peut répondre aux besoins collectifs et *in fine* soutenir notre idéal de société.

Bonne lecture !

Notes

¹ HESSEL S., *Indignez-vous !*, Montpellier : Indigène éditions, 2010.

² Voir par exemple : DEGUELLE S. et DUBOIS K., *Vers une transition écologique et solidaire. Faire sauter les freins. Répondre aux besoins des transitionneurs et des personnes en situation précaire*, Bruxelles : CPCP, Étude n°43, 2023, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/trans-ecolo-solid-2> ; DEJONG M., *Et si on faisait le poing sur l'obsolescence programmée ?*, Bruxelles : CPCP, Analyse n° 423, 2020, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/poing-obsolescence> ; FRONTEDDU B., *La matérialité de la « double transition »*. Jusqu'où vont-ils descendre ?, Bruxelles : CPCP, Analyse n° 474, 2023, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/materialite-double-transition>.

Avant-propos

Boris Fronteddu

Un monde en décroissance : s'organiser ou périr

« Crève et fais pas chier ! » (sic). Voilà en substance ce qu'a hurlé un actionnaire du pétrolier Total à une jeune militante venue manifester devant l'Assemblée générale de l'entreprise en mai 2022.¹ Outre l'invective, le poids symbolique d'une telle déclaration n'est certainement pas à négliger. Comme nous allons le voir au travers de cette introduction, les conséquences du dérèglement climatique et des dégradations environnementales bouleversent d'ores et déjà en profondeur notre tissu socio-économique. Et les menaces qui pèsent sur notre modèle de développement sont non seulement sérieuses et nombreuses mais également imminentes. En d'autres termes, les limites physiques de notre planète et les conséquences du réchauffement imposent déjà d'importantes restrictions à l'expansion économique et au modèle de développement productiviste. Qu'on le veuille ou non, la décroissance est déjà là. Elle est aujourd'hui subie, désorganisée et supportée par les personnes les plus précaires.

Au bord du gouffre

En 2021, l'est de la Wallonie était frappé par des inondations d'une ampleur inédite générant « la pire catastrophe naturelle » que la Belgique ait connue. Le bilan est désastreux : on dénombre plus de cent mille personnes sinistrées et au moins trente-neuf morts.² Les inondations ont particulièrement frappé les quartiers les plus pauvres des villes et communes concernées. Christine Mahy, Secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté notait à ce titre que « *les logements moins chers sont toujours moins bien localisés, moins confortables, plus petits, plus fragiles, dans des zones où il y a plus de danger* ». ³ Il est désormais établi que le réchauffement climatique ⁴, l'artificialisation des sols et les monocultures d'épicéas ont joué un rôle clé dans

l'intensité de ces inondations. ⁵ Au total, le coût des réparations supporté par les assurances et les pouvoirs publics s'élève à environ 2,8 milliards d'euros. ⁶ Dans un communiqué traitant des dommages causés par les inondations, l'assureur Axa note que « *personne n'aurait pu prévoir* » la catastrophe. Avant d'ajouter, paradoxalement, quelques lignes plus loin que « *ce genre de catastrophe n'est malheureusement plus rare* ». Concrètement, les indemnités versées par l'assureur suite à ces inondations ont fait chuter son bénéfice opérationnel annuel de 37%. ⁷ Difficile de trouver meilleure illustration de la façon dont le dérèglement climatique affecte le développement économique. Au niveau global aussi, les inondations pourraient considérablement déstabiliser l'économie mondiale. Et pour cause, environ 20% de la production d'ordinateurs et d'électronique en Asie se situe dans des zones menacées par les inondations. Dans le même temps, il apparaît que d'énormes quantités d'actifs immobiliers sont actuellement surévalués puisque le marché n'a pas intégré les risques naturels auxquels le réchauffement climatique les expose. Aux États-Unis, la surévaluation des habitations menacées par les inondations se situerait entre cent vingt-et-un et deux cent trente-sept milliards de dollars. Les estimations actuelles se basent, en effet, sur des cartes obsolètes. Dans ce cadre, pour éviter de rendre « inassurable » une part grandissante des actifs immobiliers, le gouvernement américain subventionne activement les compagnies d'assurance. ⁸

L'année 2023 a été la plus chaude jamais enregistrée. ⁹ Et pour cause, les épisodes caniculaires deviennent de plus en plus récurrents et de plus en plus violents. La Belgique n'y échappe pas : en août 2020, la canicule a causé plus de cinq mille six cents décès soit plus que le coronavirus au cours de la même période. Cette vague de chaleur est

d'ailleurs à l'origine du taux de surmortalité le plus important qu'ait jamais connu la Belgique.¹⁰ L'été 2023 a été marqué par d'importants feux de forêt qui ont, notamment, ravagé le pourtour méditerranéen. L'exemple le plus éloquent est sans doute, celui des feux qui ont dévasté l'île grecque de Rhodes donnant lieu à la plus grande opération d'évacuation jamais réalisée par les autorités du pays.¹¹ Plus de vingt mille personnes ont dû être exfiltrées de l'île, parmi lesquelles septante Belges.¹² À Tenerife, quatre mille cinq cents personnes ont été évacuées et des milliers de personnes confinées pour les mêmes raisons. L'année précédente, l'Espagne avait atteint le sinistre record du nombre d'hectares détruits par le feu en Europe, résultat de plus de cinq cents incendies.¹³ En Italie, au cours de l'été 2023, des records de chaleur historiques ont été mesurés avec 48,5°C en Sardaigne.¹⁴ Symbole de la façon dont le dérèglement climatique altère jusqu'aux habitudes culturelles de nos sociétés, le 14 juillet 2023 dans la région de Naples, deux footballeurs ont perdu la vie suite à des matchs joués sous la canicule.¹⁵ Tout comme pour les risques d'inondation, les primes d'assurance n'ont pas encore réellement intégré les risques relatifs aux feux de forêts liés aux violentes canicules. Ainsi, aux USA, une intégration de ces risques dans les calculs des primes d'assurance pourrait faire baisser la valeur immobilière de cinq cent milliards de dollars.¹⁶ Plus fondamentalement, il apparaît que les personnes précarisées sont plus vulnérables aux vagues de chaleur. Une étude portant sur la canicule qui avait frappé Paris en 2003 démontrait qu'une part importante des personnes à risque étaient « *des personnes âgées qui vivaient dans des logements exigu, sans aération ou avec une seule fenêtre. Et très souvent sous les toits* ». Parmi les facteurs augmentant les risques, nous pouvons également citer une exposition importante aux particules fines et un manque d'espaces verts. Par ailleurs, les personnes sans papiers ayant plus de difficultés pour accéder aux soins se voient également mis en situation de

vulnérabilité. En outre, notons que les personnes disposant d'un système de climatisation se protègent des risques sanitaires relatifs aux canicules. Or, ces systèmes rejettent la chaleur dans la rue, augmentant le risque pour ceux qui n'ont pas les moyens de bénéficier de tels équipements.¹⁷

La pollution de l'air fait, elle aussi, des ravages. Rien qu'en Belgique, elle est à l'origine d'environ douze mille décès chaque année.¹⁸ Si l'on additionne les coûts liés aux soins de santé et l'impact sur l'économie nationale, la pollution de l'air représente un coût annuel de plus de dix-huit milliards d'euros par an en Belgique. La pollution de l'air tend à affecter négativement les rendements agricoles et donc affecter à la fois la sécurité alimentaire du pays et les revenus des agriculteurs.¹⁹ Dans le même temps, l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) souligne que les communautés urbaines précarisées tendent à être les plus exposées aux pollutions atmosphériques. C'est d'ailleurs particulièrement le cas à Bruxelles où les concentrations de particules fines de type PM 2,5 sont principalement localisées autour de la « *première couronne* ». ²⁰

Du côté de l'agriculture, le bilan est, là aussi, alarmant. Et pour cause, 44 % du blé, 43 % du riz, 32 % du maïs et 17 % de la production de soja se situent dans des zones fortement exposées aux conséquences du dérèglement climatique. Au total, ce sont plus de trois cent quatorze milliards de dollars de production alimentaire annuelle qui sont menacés.²¹ Or, l'augmentation des prix depuis 2021²² a démontré à quel point les personnes déjà fragilisées peuvent rapidement tomber dans l'insécurité alimentaire. En Belgique, près de deux cent quatorze mille personnes ont fait appel aux banques alimentaires en 2023, soit 27 % de plus qu'en 2021.²³ En France, le baromètre Ipsos 2023 pour le Secours populaire concluait que près d'un tiers des Français éprouvait des difficultés « *pour se procurer*

une alimentation saine, lui permettant de faire trois repas par jour ». ²⁴ Si de nouvelles tensions sont à craindre sur le marché agroalimentaire mondial, les premiers conflits de grande ampleur concernant la raréfaction des ressources pourraient néanmoins concerner l'accès à l'eau potable. Actuellement, environ deux milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable. Or, d'ici la fin de la décennie, la demande en eau potable pourrait excéder de 40 % sa disponibilité. ²⁵ Et cela ne concerne pas uniquement les pays du Sud. La Belgique figure, en effet, en dix-huitième position des pays les plus exposés aux stress hydriques. La principale raison se situe au niveau de la consommation d'eau par l'industrie qui représente 90 % des besoins du pays. ²⁶ Par ailleurs, outre les dramatiques conséquences humaines liées aux stress hydriques, l'industrie sera inévitablement impactée par ces tensions grandissantes. À titre d'exemple, les sécheresses qui ont frappé l'Allemagne en 2018 ont amputé de deux cent cinquante millions d'euros les profits du plus grand groupe chimique au monde, BASF. ²⁷

Enfin, au niveau de la biodiversité, le bilan n'est pas moins alarmant. Nos modes de production et de consommation sont à l'origine de la sixième extinction de masse se traduisant par une disparition de la biodiversité à « un rythme sans précédent ». La dernière extinction de masse remonte à soixante-six millions d'années et s'était soldée par l'extinction des dinosaures. ²⁸ En Belgique, 10 % des espèces végétales ou animales ont disparu depuis 1850. Aujourd'hui, environ un tiers des espèces présentes dans le pays sont menacées. Dans le détail, 57 % des reptiles, 53 % des fourmis, 44 % des amphibiens, 27 % des vertébrés, 28 % des mammifères et 30 % des oiseaux sont en danger. ²⁹ Au niveau européen, ce sont vingt millions d'oiseaux qui disparaissent en moyenne chaque année depuis quarante ans, principalement du fait de l'intensification de l'agriculture. ³⁰ Et cela pourrait avoir des conséquences dramatiques, notamment,

le développement de nouvelles épidémies propagées par des carcasses d'animaux, auparavant consommées par des oiseaux charognards. ³¹ D'un point de vue plus global, l'effondrement de la biodiversité menace directement les sociétés humaines en nuisant à la sécurité alimentaire, en réduisant les capacités de stockage naturel du carbone, en réduisant drastiquement la pollinisation... ³²

À la lumière de ces éléments, il apparaît que les risques liés au réchauffement climatique sont systématiquement sous-évalués, voire ignorés, par notre modèle de développement économique et les politiques y afférentes. Si le réchauffement climatique impacte d'ores et déjà la croissance économique, il pourrait très probablement être la source de profondes récessions à l'avenir. D'ailleurs, celui-ci pourrait altérer la capacité des États à se financer sur les marchés financiers dès 2030. ³³ Cela mettrait en danger le financement des systèmes de sécurité sociale et pourrait donc se traduire par des coupes budgétaires dans les prestations sociales et les services publics ³⁴ (dont les plans d'austérité implémentés dans le sillage de la crise économique de 2008 ont donné un aperçu), impactant, au premier chef, les populations les plus pauvres.

Refuser de « crever sans faire chier »

C'est dans ce cadre que nous avons pris la décision de dédier ce deuxième numéro de *Tumult* à la décroissance. Si celle-ci, en tant que projet social, peut toujours faire figure de repoussoir (notamment au sein de la sphère politique) ³⁵, l'actualité risque bien de forcer le débat sur les limites du modèle productiviste et consumériste. Les conséquences du dérèglement climatique se conjuguent aux contraintes énergétiques et matérielles, impactant de plus en plus fréquemment et violemment le développement économique et, de ce fait, imposant des coups de boutoir au modèle

croissanciel. L'ensemble de nos structures socio-économiques en seront inévitablement impactées. Citons, par exemple, les finances publiques (maintenues à flots par l'endettement et donc, la promesse d'une croissance économique future et continue), l'organisation du « marché du travail », notre modèle alimentaire (basé sur les intrants chimiques et la mondialisation des échanges), la consommation de masse comme pilier pour le maintien d'une économie de surproduction... Si cette brève introduction a pour vocation d'illustrer la façon dont la décroissance peut être subie, ce numéro de *Tumult* a pour objet de démontrer comment celle-ci peut être pensée et construite en tant qu'horizon politique et social ayant vocation à répondre aux besoins collectifs.

De nombreux exemples anthropologiques démontrent que la compétition, l'accumulation et l'expansion économique constituent des constructions sociales et non « le propre de l'Homme ». ³⁶ Se détacher du modèle croissanciel et en accepter les limites — aujourd'hui de plus en plus évidentes — afin de définir collectivement de nouveaux possibles, c'est refuser de « crever sans faire chier ».

Dans ce numéro de *Tumult*...

Cette revue est organisée en quatre sections. La première, « Déconstruire pour reconstruire », étaye les enjeux économiques, symboliques et matériels de la décroissance. Elle est constituée d'une contribution externe intitulée *La décroissance, nouveau sens commun ?*. Elle vise à poser les jalons de ce que recouvre la notion de décroissance et la façon dont celle-ci se décline politiquement. Le deuxième article de cette section, *Consommérisme, psychologie et marges de manœuvre des consommateurs* traite, pour sa part, de l'un des piliers de la société de consommation : le marketing et son influence sur le comportement des consommateurs.

La deuxième section, « Déclinons thématiques », se penche sur les questions posées par la décroissance dans deux secteurs fondamentaux de l'organisation sociale à savoir le travail et l'alimentation. L'article *Décroissance et droit à l'alimentation : l'équation (im)possible ?* questionne notre rapport à l'alimentation au prisme de la domination de l'industrie agroalimentaire et ouvre le débat sur d'autres possibles, notamment, par le biais d'une sécurité sociale alimentaire. *L'avenir du travail dans une économie décroissante* propose une réflexion sur notre rapport au travail, sur sa valeur et sa remise en question dans le cadre d'une société qui ne serait plus fondée sur l'impératif de croissance économique.

La troisième section, « Une lutte militante », aborde différentes facettes de la décroissance en tant qu'objet politique. Elle est composée d'un article traitant d'une branche politique et militante spécifique du mouvement écologiste, l'écoféminisme. Les auteures y interrogent les fondements de ce mouvement et se penchent sur sa compatibilité avec la philosophie décroissante. Le deuxième papier de cette section traite de l'histoire du mouvement décroissant en Belgique et questionne son avenir en tant que projet politique.

La quatrième section, enfin, est intitulée « Points de vue » et propose un regard critique sur le traitement médiatique de la décroissance, régulièrement brandie comme épouvantail afin de désarmer toute remise en cause du paradigme croissanciel. Elle comprend également un entretien avec Kim Maréchal, co-fondateur et membre de l'ASBL Low-tech Liège, qui offre une réflexion sur notre rapport aux technologies.

Cette revue n'a pas pour ambition de proposer un rendu exhaustif des débats foisonnants autour de la décroissance. Elle a pour objet de stimuler la réflexion autour de ce concept dont l'actualité ne

cesse de démontrer la pertinence. Cette revue invite donc à appréhender la décroissance en tant que cadre de référence pour imaginer collectivement de nouveaux horizons sociaux, politiques et philosophiques.

Notes

- ¹ « Des manifestants écologistes tentent de bloquer l'assemblée de TotalEnergies, la stratégie climat du groupe validée », *Francetvinfo.fr*, 25 mai 2022, [en ligne :] https://www.francetvinfo.fr/meteo/climat/des-manifestants-ecologistes-tendent-de-bloquer-l-assemblee-generale-de-totalenergies-la-strategie-climat-du-groupe-validee_5158618.html, consulté le 3 février 2024.
- ² DEFFET E., « Les inondations ont fait 39 morts. Derrière un nombre, des noms », *Lesoir.be*, 9 juillet 2022, [en ligne :] <https://www.lesoir.be/453158/article/2022-07-09/les-inondations-ont-fait-39-morts-derriere-un-nombre-des-noms>, consulté le 3 février 2024.
- ³ « Inondations et pauvreté : des sinistres qui se superposent », *Vivre-ensemble.be*, 2 février 2022, [en ligne :] <https://archives.vivre-ensemble.be/inondations-et-pauvrete-des-sinistres-qui-se-superposent-3090>, consulté le 1^{er} février 2024.
- ⁴ « Heavy rainfall which led to severe flooding in Western Europe made more likely by climate change », *World-weatherattribution.org*, 23 août 2021, [en ligne :] <https://www.worldweatherattribution.org/heavy-rainfall-which-led-to-severe-flooding-in-western-europe-made-more-likely-by-climate-change/>, consulté le 28 août 2023.
- ⁵ « Des forêts naturelles contre les futures inondations ? », *wwf.be*, 24 septembre 2021, [en ligne :] <https://wwf.be/fr/actualites/des-forets-plus-naturelles-contre-les-futures-inondations>, consulté le 28 septembre 2022.
- ⁶ QUOISTIAUX G., « Le coût des inondations en 2021 atteint 2,57 milliards d'euros », *Lecho.be*, 8 mars 2022, [en ligne :] <https://www.lecho.be/entreprises/banques/le-cout-des-inondations-en-2021-atteint-2-57-milliards-d-euros/10371835.html>, consulté le 28 août 2023.
- ⁷ « Future Risk Report 2021 : l'impact des changements climatiques sur les assurances », *Axapartners.be*, 29 septembre 2021, [en ligne :] <https://www.axapartners.be/fr/newsroom/future-risk-report-limpact-des-changements-climatiques-sur-les-assurances>, consulté le 28 août 2023.
- ⁸ HOULDER V. et THOMAS N., « Lex in depth: how investors are underpricing climate risks », *Ft.com*, 17 août 2023, [en ligne :] <https://www.ft.com/content/899472a8-e5e2-4fde-bc91-7e548ba35294>, consulté le 28 août 2023.
- ⁹ « L'année 2023 déjà considérée comme la plus chaude de l'histoire par l'observatoire européen Copernicus », *Lemonde.fr*, 6 décembre 2024, [en ligne :] https://www.lemonde.fr/planete/article/2023/12/06/l-annee-2023-deja-consideree-comme-la-plus-chaude-de-l-histoire-par-l-observatoire-europeen-copernicus_6204162_3244.html, consulté le 23 janvier 2024.
- ¹⁰ DEFOY C., « En août, la chaleur a plus tué que le coronavirus », *Rtbf.be*, 3 septembre 2020, [en ligne :] <https://www.rtbf.be/article/en-aout-la-chaleur-a-plus-tue-que-le-coronavirus-10574811>, consulté le 1^{er} février 2024.
- ¹¹ QUOISTIAUX G., *op. cit.*
- ¹² « Évacuation XXL, feu de forêt, canicule : l'île grecque de Rhodes face à "une situation sans précédent" », *Levif.be*, 23 juillet 2023, [en ligne :] <https://www.levif.be/international/europe/evacuation-xxl-feu-de-foret-canicule-ile-grecque-de-rhodes-face-a-une-situation-sans-precedent/>, 28 août 2023.

- ¹³ « Espagne : l'incendie à Tenerife qui a brûlé près de 5 000 hectares reste incontrôlable », *Lemonde.fr*, 18 août 2023, [en ligne :] https://www.lemonde.fr/planete/article/2023/08/18/espagne-l-incendie-a-tenerife-a-brule-pres-de-4-000-hectares_6185817_3244.html, consulté le 28 août 2023.
- ¹⁴ « 48,2 °C en Sardaigne : les records de températures se succèdent en Europe et dans le monde », *Ouest-france.fr*, 25 juillet 2023, [en ligne :] <https://www.ouest-france.fr/meteo/meteo-les-records-de-temperatures-tombent-les-uns-apres-les-autres-en-europe-et-dans-le-monde-2f96f730-2aed-11ee-89dc-a30b881c419c>, consulté le 28 août 2023.
- ¹⁵ « Une canicule record s'étend à travers le sud de l'Europe », *Euronews.com*, 16 juillet 2023, [en ligne :] <https://fr.euronews.com/2023/07/16/une-canicule-record-setend-a-travers-le-sud-de-leurope>, consulté le 28 août 2023.
- ¹⁶ HOULDER V. et THOMAS N., *op. cit.*
- ¹⁷ BIENVAILT P., « La canicule exacerbe les inégalités sociales », *La-croix.com*, 10 août 2020, [en ligne :] <https://www.la-croix.com/France/canicule-exacerbe-inegalites-sociales-2020-08-10-1201108540>, consulté le 1^{er} février 2024.
- ¹⁸ DEFOY C., « En août, la chaleur a tué plus que le coronavirus », *Rtbf.be*, 3 septembre 2020, [en ligne :] <https://www.rtbf.be/article/en-aout-la-chaleur-a-plus-tue-que-le-coronavirus-10574811>, consulté le 28 août 2023.
- ¹⁹ « Environnement : la pollution de l'air coûte des milliards à la Belgique », *Rtbf.be*, 16 juillet 2015, [en ligne :] <https://www.rtbf.be/article/environnement-la-pollution-de-l-air-coute-des-milliards-a-la-belgique-9034098>, consulté le 28 août 2023.
- ²⁰ FRONTEDDU B., *La mobilité en Belgique. Plongée au cœur des inégalités environnementales*, Bruxelles: CPCP, Analyse n° 431, 2021, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/mobilite-belgique>, consulté le 1^{er} février 2024.
- ²¹ HOULDER V. et THOMAS N., *op. cit.*
- ²² « Indice des prix à la consommation », *Statbel.fgov.be*, 30 janvier 2024, [en ligne :] <https://statbel.fgov.be/fr/themes/prix-la-consommation/indice-des-prix-la-consommation>, consulté le 6 février 2024.
- ²³ « Près de 214.000 Belges ont fait appel aux banques alimentaires en 2023 », *Lesoir.be*, 2 février 2024, [en ligne :] <https://www.lesoir.be/565618/article/2024-02-02/pres-de-214000-belges-ont-fait-appel-aux-banques-alimentaires-en-2023>, consulté le 6 février 2024.
- ²⁴ « Baromètre de la pauvreté Ipsos/Secours populaire : près d'un Français sur cinq déclare vivre à découvert », *Ipsos.com*, 6 septembre 2023, [en ligne :] <https://www.ipsos.com/fr-fr/barometre-de-la-pauvrete-ipsos-secours-populaire-pres-dun-francais-sur-cinq-declare-vivre-a-decouvert>, consulté le 6 février 2024.
- ²⁵ HARVEY F., « Global fresh water demand will outstrip supply by 40 % by 2030, say experts », *Theguardian.com*, 17 mars 2023, [en ligne :] <https://www.theguardian.com/environment/2023/mar/17/global-fresh-water-demand-outstrip-supply-by-2030>, consulté le 28 août 2023.
- ²⁶ DECLEIRE A., « Un quart de la population mondiale menace de pénurie d'eau, la Belgique parmi les pays les plus inquiétés », *Lesoir.be*, 17 juillet 2023, [en ligne :] <https://www.lesoir.be/531686/article/2023-08-17/un-quart-de-la-population-mondiale-menacee-de-penurie-deau-la-belgique-parmi-les>, consulté le 28 août 2023.
- ²⁷ HOULDER V. et THOMAS N., *op. cit.*
- ²⁸ COWIE R., BOUCHET P. et FONTAINE B., « The Sixth Mass Extinction: fact, fiction or speculation? », *Biological Reviews*, avril 2022, vol. XCVII, n°2, pp. 640-663, [en ligne :] <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/brv.12816>, consulté le 1^{er} février 2024.
- ²⁹ SOHY N., « 315 espèces ont disparu en Belgique », *Moustique.lalibre.be*, 9 juillet 2019, [en ligne :] <https://moustique.lalibre.be/actu/2019/07/09/315-especes-ont-disparu-en-belgique-178961>, consulté le 28 août 2023.
- ³⁰ OSSEL D. et BOURGE C., « Un quart des oiseaux ont disparu en 40 ans en Europe, principalement à cause de l'agriculture intensive », *Rtbf.be*, 16 mai 2023, [en ligne :] <https://www.rtbf.be/article/un-quart-des-oiseaux-ont-disparu-en-40-ans-en-europe-principalement-a-cause-de-lagriculture-intensive-11198632>, consulté le 28 août 2023.
- ³¹ BARNEOUD L., « Biodiversité : et si les oiseaux venaient à disparaître ? », *Cite-sciences.fr*, 14 février 2005, [en ligne :] <https://www.cite-sciences.fr/archives/science-actualites/home/webhost.cite-sciences.fr/fr/science-actualites/enquete-as/wl/1248100286722/biodiversite-et-si-les-oiseaux-venaient-a-disparaître/index.html>, consulté le 28 août 2023.
- ³² GIRAUD T., « Le déclin de la biodiversité aura de graves conséquences sur les sociétés humaines », *College-de-france.fr*, 21 janvier 2022, [en ligne :] <https://www.college-de-france.fr/fr/actualites/le-declin-de-la-biodiversite-aura-de-graves-consequences-sur-les-societes-humaines>, consulté le 1^{er} février 2024.
- ³³ HOULDER V. et THOMAS N., *op. cit.*
- ³⁴ BAILEY D., « The environmental Paradox of the Welfare State: The Dynamics of Sustainability », *New Political Economy*, vol. XX, n°6, pp. 793-811.
- ³⁵ GODIN R., « Pourquoi la décroissance est devenue l'ennemie publique numéro un du pouvoir », *Mediapart.fr*, 24 mai 2023, [en ligne :] <https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/240523/pourquoi-la-decroissance-est-devenue-l-ennemie-publique-numero-un-du-pouvoir>, consulté le 23 janvier 2024.
- ³⁶ GAYET A-S. et PACKROFF J., « Belgium's De Croo slams degrowth, joins call for regulatory break », *Euractiv.com*, 23 mai 2023, [en ligne :] <https://www.euractiv.com/section/politics/news/belgiums-de-croo-slams-degrowth-joins-call-for-a-regulatory-break/>, consulté le 31 juillet 2023.

Glossaire

Agriculture extensive	En opposition à l'agriculture intensive, le modèle extensif utilise moins d'intrants et de facteurs de production par unité de surface (par exemple moins d'unité de gros bétail par hectare). Ce modèle exerce une pression moindre sur le milieu que le modèle conventionnel hérité de la révolution verte
Agriculture intensive	Modèle agricole visant à maximiser sa production tout en réduisant ses coûts (produire plus, plus vite et moins cher) notamment par le recours massif aux intrants chimiques et aux machines
Agroécologie	L'ensemble des techniques visant à pratiquer une agriculture soutenable sur le plan environnemental et adaptée aux spécificités écologiques de son milieu (techniques fondées notamment sur l'agriculture biologique, l'agriculture régénérative, la permaculture, l'agriculture paysanne, etc.)
Agro-industrie	Organisation systémique de la production alimentaire orientée vers l'intensification, la standardisation et la mécanisation des processus de production, et ce dans la perspective de générer des rendements croissants (via la monoculture, la division du travail agricole, la transformation alimentaire, la sélection génétique et la marchandisation des semences, l'utilisation en masse de produits phytosanitaires, etc.)
Aliments ultra-transformés	Produit issu de l'industrie agro-alimentaire et à haute valeur énergétique (riches en matières grasses saturées, en sel et en sucres libres). Il est composé de substances obtenues par synthèse, ou bien par une succession de procédés physiques, chimiques ou biologiques appliqués à des matières premières naturelles et qui conduisent à une forte dégradation par rapport à leur matrice d'origine. (DAVIDOU <i>et al.</i> , <i>Food & Function</i> , 2020/3)
Androcentrisme	Conception du monde fondée uniquement à partir du point de vue des êtres humains de sexe masculin
Animalisme	Mouvement philosophique et éthique considérant les animaux comme des être sensibles
Anti-abolitionniste	Engagement politique s'opposant à la criminalisation de la prostitution et des travailleuses du sexe et militant en faveur de la défense de leurs droits sociaux
Antispéciste	Mouvement philosophique considérant tous les êtres vivants comme égaux en importance et s'opposant à la domination de l'humain sur l'ensemble du vivant
Artificialisation des sols	Altération des sols (par exemple, via la bétonnisation et l'agriculture intensive) qui va considérablement perturber les cycles naturels et le biotope
Autogestion	Mode d'organisation politique et économique qui repose sur l'absence de patron et une gestion collective et démocratique de la cité ou d'une entreprise
Autonomie de production	Organisation socioéconomique reposant sur une production et une consommation locales
Bien de consommation	Objets non plus destinés à être consommés par ceux qui les ont produits mais destinés à être vendus
Biodiversité	La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. (Office français de la biodiversité)
Biotope	Milieu caractérisé par des conditions climatiques et physico-chimiques particulières et uniformes qui héberge une flore et une faune spécifiques. (biodiversite.wallonie.be)
Care	Activités liées aux soins à la personne (s'occuper d'un enfant, d'une personne âgée, d'une personne souffrante etc.) majoritairement réalisées gratuitement par des femmes
Carnaphallogocentrisme	Mode de pensée dans lequel un individu mâle se place au dessus des femmes et des animaux qu'il utilise, morcelle et dont il se nourrit – au sens propre comme au figuré – en considérant que cette idée devrait être la norme. (absinium.wordpress.com)
CETA	Accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne signé en 2016 visant à lever les « barrières » douanières et réglementaires entre les deux entités
Communs (théorie des)	Synthèse (tirée notamment des travaux d'Elinor Ostrom) des modes d'organisation sociale et économique ayant pour objectif l'utilisation et la gestion locale, durable, équitable et collective de ressources naturelles ou sociales
Compensation carbone	Greenwashing consistant à acheter des terres ou à planter de la végétation pour « compenser » ses émissions de gaz à effet de serre
Consommation ostentatoire	Tendance à acheter des produits chers pour se « démarquer » socialement
Constructivisme	Théorie de l'apprentissage fondée sur l'idée que la connaissance est élaborée par l'apprenant sur la base d'une activité mentale. Cette théorie repose sur l'hypothèse selon laquelle, en réfléchissant sur nos expériences, nous nous construisons et construisons notre propre vision du monde dans lequel nous vivons. (cairn.info)
Consumérisme	Culture dans laquelle l'identité devient un enjeu majeur et qui trouve sa solution dans la consommation d'objets et d'expériences renouvelés et disponibles. (GAUTHIER F., <i>Revue du MAUSS</i> , 2014/2)
Croissance économique	Accroissement de la production, de la consommation et du gaspillage sans rapport direct avec le bien-être de la population et les besoins collectifs de la société
Découplage	Décorrélation (relative ou absolue) entre les dégradations environnementales (pollution, extractivisme, émissions de gaz à effet de serre) et croissance économique. En l'état il n'existe pas de découplage absolu ni de preuve que celui-ci serait physiquement possible
Décroissance	Concept philosophique et politique subordonnant le productivisme et le consumérisme au bien-être collectif
Développement	Politiques érigeant les sociétés industrialisées comme idéal de référence pour les pays du Sud
Division sexuelle du travail	Essentialisation du partage inégal des tâches domestiques sur la base du genre

Écoféminisme	Mouvement politique et philosophique considérant que la violence qui s'exerce sur les femmes (exploitation économique, violences sexistes...) comme celle qui est opérée sur le vivant (exploitation des ressources, destruction des terres, etc.) provient des mêmes mécanismes d'oppression. (oxfamfrance.org)
Écoresponsable	Caractère d'une action menée dans la perspective de réduire son empreinte environnementale et climatique
Écosystème	Ensemble vivant formé par un groupement de différentes espèces en interrelations (nutrition, reproduction, prédation...), entre elles et avec leur environnement (minéraux, air, eau), sur une échelle spatiale donnée. (cnrs.fr)
Empreinte environnementale	Pression exercée par une entité (société, entreprise, ménage) sur l'environnement en termes de consommation de ressource, de pollution et d'émissions de gaz à effet de serre
Érosion des sols	L'érosion désigne le processus par lequel le sol va se dégrader et se déplacer, jusqu'à ce que le relief se transforme, à cause d'un facteur externe. Les sols, mais aussi les berges et les littoraux, peuvent s'éroder. L'érosion est un phénomène naturel qui peut être accentué par différentes activités humaines telles que l'agriculture intensive, l'extraction minière et la bétonisation. (geo.fr)
Essentialisme	Courant philosophique qui affirme qu'il existe des essences, soit des attributs essentiels, propres à chaque entité (être ou chose) et nécessaires à son identité (par exemple, l'essence « féminine », soit un essentialisme de genre)
Externalité négative	Coût supporté par une (ou plusieurs) personnes du fait d'une action commise par d'autres. (alternatives-economiques.fr)
Extinction de masse	Extinction rapide et massive des espèces vivantes. Au cours des dernières cinq cent millions d'années, la vie sur Terre a connu cinq extinctions de masse. La sixième, d'origine anthropique est en cours. (nationalgeographic.fr)
Extractivisme	Mode spécifique d'accumulation de richesses, reposant sur des « activités qui extraient d'importantes quantités de ressources naturelles qui ne sont pas transformées (ou qui le sont seulement dans une faible mesure) principalement destinées à l'export. (geoconfluences.ens-lyon.fr)
Hégémonie culturelle	Domination d'une idéologie reposant sur la diffusion de ses valeurs par tout un ensemble de structures (l'école, la religion, les partis, les organisations de travailleurs, l'institution scientifique, universitaire, artistique, les moyens de communication de masse...). (agirparlaculture.be)
Justice alimentaire	Mouvement s'opposant aux inégalités structurelles et socio-spatiales d'accès à une alimentation saine et bonne. (cite-agri.fr)
Les trente glorieuses	Période caractérisée par une augmentation considérable de la croissance économique permise, notamment, par une consommation accrue des ressources fossiles, minières et organiques (1945-1975)
Libéralisme	Approche qui postule que les mécanismes du marché sont plus à même de contribuer à la construction d'une société efficace et juste que l'intervention publique. (alternatives-economiques.fr)
Libre-échange	Situation dans laquelle aucun obstacle douanier, fiscal ou réglementaire ne vient freiner ou perturber les échanges commerciaux et financiers internationaux. (alternatives-economiques.fr)
Lowtech (basse technologie)	Mouvement promouvant le développement de technologies utiles (selon les besoins de base de la population), sobres, durables, résilientes, appropriables par tout un chacun
Marché du travail	Institution sociale qui présente le travail comme une commodité abstraite offerte par les travailleurs et demandée par les employeurs
Matérialisme historique	Courant philosophique refusant de voir dans l'homme ou dans la société une origine divine et expliquant le déroulement de l'histoire par les rapports de force et l'évolution des techniques. (alternatives-economiques.fr)
Modèle croissanciel	Modèle économique visant l'augmentation des quantités de marchandises (biens et services) vendues sur les marchés (d'année en année) en vue d'une accumulation et/ou d'une redistribution des revenus engendrés
Mondialisation	Niveau d'interdépendance et d'interpénétration des économies nationales tel que nombre d'entreprises peuvent déterminer leur localisation, leurs approvisionnements, leur financement, leurs circuits de commercialisation, leurs recrutements, voire leurs débouchés à l'échelle mondiale, en comparant les coûts et les avantages que leur procure chacune des solutions nationales envisageables. (alternatives-economiques.fr)
Objecteurs de croissance	Mouvement militant s'opposant à la croissance économique en tant qu'horizon politique
Obsolescence programmée	Défaillance d'objets manufacturés induite intentionnellement par les fabricants en vue d'assurer l'achat régulier de nouveaux équipements
Patriarcat	Type d'organisation sociale dans laquelle l'homme monopolise le pouvoir et dicte les règles. (tilt.fr)
Pétrolisation	Phase de mutation des systèmes énergétiques au cours de laquelle les hydrocarbures deviennent la ressource dominante, ainsi que les rapports sociaux qui permettent leur mise en exploitation. (terrestres.org)
Physiocratie	Première école de pensée économiste et libérale (XVIII ^e siècle) qui pose la nécessité de séparer les ordres politique et économique ainsi que l'importance d'inciter les producteurs de base à produire davantage, en investissant et libérant le marché de ses entraves (douanières ou corporatistes). (alternatives-economiques.fr)
Pic de production	Intervient lorsque l'exploitation d'une ressource a atteint son maximum. Lorsqu'une ressource est exploitée plus rapidement qu'elle ne se renouvelle, sa production atteint inévitablement un pic suivi d'un inexorable déclin
Politique agricole commune	Politique européenne (débutée en 1962) d'aide financière aux agriculteurs visant initialement à augmenter la productivité du secteur agricole et à garantir la sécurité alimentaire. Elle représente 40 % du budget européen et constitue l'un des facteurs clés et structurant de l'agriculture industrielle et productiviste au sein de l'Union européenne

Productivisme	Fait de privilégier des techniques de production aussi économes en travail que possible, sans se soucier de leurs conséquences sociales (sur les travailleurs, mais aussi sur la collectivité) et écologiques (sur l'environnement). (alternatives-economiques.fr)
Productivité horaire	La capacité à générer plus ou moins de valeur en une heure de travail
Produit intérieur brut (PIB)	Indicateur utilisé pour mesurer la valeur de tous les biens et services produits dans un pays sur une année, (vie-publique.fr). Il ne donne aucune indication sur les conséquences environnementales et humaines de la production de ces biens et services
Publicité	Occupation du « temps de cerveau disponible » visant à assurer le maintien et le développement de la société de consommation
Queer	Anglicisme (« queer » signifie « étrange »), personnes dont l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ne correspond pas au modèle dominant
Récession	Baisse du produit intérieur brut durant, au moins, deux trimestres consécutifs au sein d'une société fondée sur l'impératif de croissance économique
Reproduction sociale	Fait sociologique qui désigne la transmission générationnelle d'une position sociale
Résilience territoriale	Capacité à absorber les perturbations en se réorganisant ou en modifiant [sa] structure, tout en conservant leurs fonctions essentielles, leur cohésion, leur identité et leur capacité de gouvernance. (theshift-project.org)
Révolution verte	Période de boom pour la production agricole, notamment, par le biais d'une augmentation considérable des intrants fossiles et phytosanitaires, de l'intensification et de la sélection végétale et animale
Sécurité sociale alimentaire	Un (nouveau) pilier de la sécurité sociale reposant sur trois principes : une cotisation proportionnelle aux revenus, une redistribution universelle et un conventionnement démocratique de produits alimentaires répondant à de nombreux critères sociaux et environnementaux
Sobriété	Toutes les mesures qui permettent d'éliminer l'utilisation d'énergie, de matériaux, de terres et d'eau tout en garantissant le bien-être de tous dans le cadre des limites planétaires (Giec)
Soutenable	Le fait pour un activité humaine de limiter ses externalités négatives à des niveaux permettant au milieu de les adsorber et de se régénérer
Souveraineté alimentaire	Le droit des populations à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping exercé par des pays tiers
Spéculation (immobilière)	Opération économique sur un bien (immobilier), motivée par l'augmentation attendue de sa valeur
Stress hydrique	Situation critique qui surgit lorsque les ressources en eau disponibles sont inférieures à la demande en eau. (cieau.com)
Subsistance (culture de la)	Qualifie une agriculture de survie, une agriculture vivrière, avec peu ou pas de récoltes à vendre. (aquapor-tail.com)
Sur-exploitation des ressources	Lorsque le prélèvement d'une ressource dépasse sa capacité à se reconstituer naturellement. (ofb.gouv.fr)
Survaleur	Richesse tirée du travail réalisé « en trop » par le travailleur par rapport à la quantité de travail nécessaire aux besoins de ce dernier (le surtravail). (DURAND J-P, <i>La sociologie de Marx</i> , La découverte, 2018)
Technodiscernement	Démarche intellectuelle consistant à arbitrer entre performance, durabilité et convivialité pour la détermination des choix de production et d'exploitation des ressources
Travail reproductif	Au sein de l'économie capitaliste, le travail nécessaire au maintien et à la reproduction de la force de travail au sens large (essentiellement constitué par les tâches domestiques et du care) et sujet à une exploitation de même nature que l'exploitation salariale
Tribunal d'arbitrage privé	Justice privée et payante régulièrement utilisée par les sociétés multinationales pour défendre leurs investissements contre des États qui imposent des réglementations affectant leurs revenus (par exemple : une législation environnementale)
Valeur d'échange	Se rapporte à ce que vaut en argent un bien, compte tenu de son coût de production (portée quantitative de la valeur)
Valeur d'usage	Se rapporte à la satisfaction et à l'utilité tirée d'un bien par une personne ou plusieurs personnes (portée qualitative de la valeur)



La décroissance, nouveau sens commun

Romain Gelin

Chercheur au Groupe de recherche pour une stratégie économique alternative (GRESEA)

La décroissance a fêté ses vingt ans en 2022.¹ Malgré un lancement médiatique plutôt réussi en 2002, avec un colloque à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) sur le thème « Défaire le développement, refaire le monde » et un autre à Lyon avec les Casseurs de pub, l'idée a été largement mise à l'écart des débats publics par la suite. Parfois ignorée, la décroissance a souvent été raillée et caricaturée ces dernières années (les Amish, le retour à la bougie et aux cavernes).² Cela n'a pas empêché le concept de se diffuser, sur fond de crise environnementale aiguë. La décroissance fait dès lors l'objet de plus en plus d'attaques de la part des défenseurs du *business as usual*. Georges-Louis Bouchez, président du Mouvement réformateur (MR), appelait récemment ses sympathisants à ne pas se laisser « prendre au piège de ce que certains appellent la sobriété », avant d'expliquer que « cette sobriété, telle que vue par quelques-uns de nos opposants politiques, c'est la décroissance, c'est consommer moins, et donc vivre moins bien. »³ Mais la décroissance est-elle vraiment une option ?

Décroissance choisie ou subie ?

Nos systèmes économiques dépendent largement des énergies fossiles pour leur fonctionnement. Au niveau mondial, charbon, pétrole et gaz ont représenté 80 % de l'énergie consommée en 2022, une part assez stable depuis des décennies, malgré l'important développement des énergies renouvelables.

Le produit intérieur brut (PIB), qui mesure la production annuelle des biens et services, dépend de la quantité d'énergie et de matières premières mobilisées. Plus de pétrole et plus de métaux consommés permettent de produire plus de marchandises, donc de faire croître le PIB. L'extraction des énergies fossiles et des minerais est responsable de plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre (GES), et de plus de 90 % des pertes de biodiversité.⁴

Autre problème : les ressources nécessaires à cette croissance économique sont majoritairement non renouvelables. Nous disposons d'un stock fini de pétrole et de métaux. Il ne sera plus possible de croître lorsque nous aurons atteint le pic de production de ces ressources. Les réserves⁵ varient selon les matières, allant de quelques

décennies pour le gaz, à plusieurs siècles pour certains métaux. Le pic de production du pétrole conventionnel a été atteint au cours de la première décennie du ^{xxi}^e siècle, celui du pétrole de schiste pourrait suivre bientôt.⁶ De manière inéluctable, l'économie mondiale entrera en décroissance subie dès que nous deviendrons incapables d'accroître l'extraction de ces ressources. La situation pourra même se corser prématurément pour certains pays en cas de ruptures d'approvisionnement. C'est par exemple ce qui est arrivé à Cuba et à la Corée du Nord au moment de la chute de l'URSS, avec l'arrêt des exportations de pétrole et d'engrais. Un cas remarquable de décroissance subie.

Une décroissance subie pourrait prendre d'autres formes. La hausse de la concentration de GES dans l'atmosphère provoque un réchauffement climatique qui accroît la probabilité d'événements climatiques extrêmes (inondations, canicules, tempêtes, méga-feux, etc.) qui sont aussi de nature à réduire notre production. Le phénomène est déjà à l'œuvre. Entre 2001 et 2020, l'exposition à des canicules associées à une forte humidité a causé la perte de six cent septante-sept milliards d'heures de travail par an en moyenne⁷, ce qui a déjà induit la chute de 10 % du PIB de

certain pays comme le Soudan ou la Sierra Leone. L'Inde a perdu 7% de croissance potentielle certaines années.

Une autre cause de décroissance subie pourrait provenir de la recrudescence de pandémies comme celle que le monde a connu en 2020-2021, bien que son origine n'ait pas été identifiée formellement à ce jour. Il est en revanche clairement établi que la probabilité d'une expansion géographique et de l'intensité de nouvelles infections⁸ et autres zoonoses⁹ s'accroît avec le changement climatique. En 2020, lors de la pandémie, le PIB mondial avait chuté de 3,4%, celui de la zone euro de près de 7%.

La multiplication des conflits — armés ou non — en lien avec les ressources naturelles est également à prévoir, que ce soit pour leur accès (conflit entre l'Égypte, le Soudan et l'Éthiopie pour le partage des eaux du Nil par exemple) ou comme conséquence des guerres (réduction de l'approvisionnement en gaz lié au conflit en Ukraine), avec là encore un effet dépressif pour l'économie.

N'en déplaise au fantasque président du MR, la décroissance finira par advenir. Le tout est de savoir si nous souhaitons la subir — en persistant à rechercher une croissance de plus en plus

difficile à atteindre et aux effets délétères pour nos écosystèmes — ou bien l'accompagner pour en éviter les effets les plus dramatiques.

« Un peu de croissance, ça pollue. Beaucoup de croissance, ça dépollue »¹⁰

Dans le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) paru en 2022¹¹, plusieurs notes bibliographiques évoquent la décroissance, et la sobriété (*sufficiency* dans le texte) y apparaît pour la première fois comme un levier central de la lutte contre le changement climatique. Un premier plafond de verre semble donc avoir été franchi, celui de la remise en cause de l'hégémonie de la croissance à tout prix. Pas de quoi crier victoire pour autant. L'essentiel des politiques proposées continue de viser l'accroissement du PIB, sous le mode de la croissance verte.

Les récents propos du Premier ministre belge vont dans ce sens : « Certains disent que la solution serait la décroissance, le mythe selon lequel nous pourrions lutter contre le changement climatique avec une stratégie du moins : moins de croissance, moins d'investissements, moins de consommation, probablement

aussi moins de création d'emplois »¹². Et Alexander De Croo d'ajouter que la décroissance ne fonctionnera jamais car « totalement contraire à notre nature humaine » (*sic*). Ce dernier, rejoignant les propos d'Emmanuel Macron, en appelle à une pause réglementaire sur les contraintes environnementales et à découpler la croissance économique des émissions de CO₂ et de la pression environnementale — bien que le découplage n'ait jamais été observé empiriquement.¹³

Le Premier ministre belge persistait à la Chambre quelques jours plus tard : « Je suis un optimiste d'un point de vue du climat. Je pense qu'on est capable de le faire, avec plus d'innovation, plus d'investissement, plus de croissance économique. Une autre croissance, oui, meilleure ». ¹⁴ Il se place clairement dans la lignée du Green Deal et des multiples plans de relance de ces dernières années, ignorant toute remise en cause de la croissance.

Ces plans reposent sur deux piliers : le marché et la technologie. Les marchés du carbone — le marché institutionnel d'échange de quotas de carbone européen et les marchés volontaires mis en place depuis le protocole de Kyoto et remis au goût du jour avec la Conférence des Parties (COP) 26¹⁵ — n'ont pas eu les

effets escomptés. Le principe selon lequel ceux qui polluent trop pourraient échanger des crédits-carbone à ceux qui polluent moins n'a pas été effectif. Entre la conférence de Kyoto en 1997 et 2023, la concentration de CO₂ dans l'atmosphère est passée de 367 partie par million (ppm) à 425 ppm, atteignant des niveaux jamais atteints depuis quatre millions d'années...

La technologie est le deuxième pilier de la croissance verte. Le progrès technique serait la solution pour corriger les effets négatifs de nos systèmes productifs. Ceci se manifeste par l'importance donnée aux énergies renouvelables, malgré leurs limites évidentes (en termes d'espace disponible, d'intermittence, ou de matériaux nécessaires notamment). L'autre option, c'est la géo-ingénierie. Pour lutter contre le surplus de carbone dans l'atmosphère, il faudrait « fertiliser » les océans avec du fer pour favoriser le développement d'algues qui stockeraient le carbone au fond des mers. L'expérience a été tentée mais a abouti à un échec.¹⁶ Autre idée : capturer le carbone à la sortie des usines, le stocker dans d'anciens gisements de pétrole ou des aquifères salins, reboucher le tout jusqu'à la fin des temps et clamer sa neutralité. C'est la stratégie adoptée par de nombreux pétrochimistes, notamment au

port d'Anvers, qui permet de justifier l'installation d'une nouvelle usine d'éthylène d'INEOS, qui augmentera la production européenne de plastique de 25% dans les années à venir.

Dans le même temps, les gouvernements s'obstinent à maintenir, ou à développer des activités polluantes, comme à l'aéroport de Liège où l'on déplie le tapis rouge à Alibaba – l'Amazon chinois – avec pour conséquence prévisible l'explosion des vols long courrier et des émissions liées. En guise de compensation, l'aéroport de Liège indique vouloir planter près de cent vingt mille arbres par an à Madagascar. Les compagnies aériennes parlent quant à elles de développer un carburant durable, qui pour l'heure n'existe pas.

Depuis trois décennies, ces solutions – marché et promesses technologiques – ont surtout eu pour fonction de retarder les nécessaires transformations de nos économies, et d'entretenir la fausse idée que nous pourrions continuer à produire et consommer plus, tout en réduisant notre empreinte sur l'environnement.

Quel projet de société ?

Nous touchons au cœur du problème. Quel projet nos sociétés portent-elles ? Quels buts doit-on assigner à l'économie ?

Pourquoi produisons-nous ? Quel horizon visons-nous collectivement ? Depuis l'après-1945 et les Trente Glorieuses, le projet des sociétés occidentales était assez clair. Il fallait reconstruire, assurer la sécurité alimentaire, offrir un emploi à chacun et accroître le bien-être du plus grand nombre, notamment par l'accès à des équipements visant à nous faciliter la vie (électro-ménager, automobile...) et/ou à nous divertir (téléviseurs, économie des loisirs...). En mettant de côté les inégalités persistantes, l'objectif a été atteint, largement porté par une croissance économique reposant sur la pétrolisation du monde. Si croissance a pu rimer avec l'amélioration des conditions matérielles de vie pendant les Trente Glorieuses, il n'en va plus de même aujourd'hui.

Le constat que nous pouvons tirer des trois dernières décennies est plutôt celui de l'incapacité de la croissance à améliorer les conditions de vie des populations. Il est démontré que, passé un seuil, l'accroissement des revenus n'accroît pas le bien-être. La croissance ne permet pas plus à nos économies d'atteindre le plein emploi ni d'être moins inégalitaires. Les inégalités augmentent, tant au sein des pays qu'entre eux. La croissance de l'utilisation des pesticides, de l'extraction minière, pétrolière, des vols en avion ou de la

consommation d'anxiolytiques sont autant de signes de notre mal développement. À partir d'un certain seuil, la croissance devient « contre-productive », comme l'expliquait déjà Ivan Illich¹⁷ il y a un demi-siècle.

Là où l'économie dominante promet le toujours plus, la décroissance préfère viser le mieux, dans le respect des limites que nous imposent nos écosystèmes. Plus de liens, moins de biens : c'est la bifurcation, ou le pas de côté, que la décroissance nous invite à prendre.

Une économie du partage

Il semble clair qu'une économie décroissante devra réduire son empreinte sur l'environnement par une moindre utilisation de ressources non renouvelables. Cette diminution aura pour conséquence de diminuer la production totale, mesurée par le PIB.¹⁸ Moins de pétrole, de gaz ou de cuivre, c'est aussi moins de production. Notons d'emblée que la décroissance ne se donne pas pour objectif de réduire tous ce qui peut l'être au maximum – ce qui n'aurait pas plus de sens que de vouloir croître à l'infini – mais bien de rester dans les limites de ce que notre planète peut supporter pour y maintenir la présence durable des sociétés humaines.

Le principe cardinal d'une économie dans laquelle « le gâteau » sera moins grand est évidemment celui d'une meilleure répartition des richesses. Parmi les mesures phares, on retrouve la réduction et le partage du temps de travail¹⁹ : travailler moins, pour produire moins et consommer moins. Réduire le temps de travail serait aussi l'occasion d'accroître celui consacré aux loisirs, aux activités politiques, associatives, culturelles, et plus largement de retrouver de l'autonomie. L'idée d'un revenu maximum autorisé, pour prévenir les consommations ostentatoires ou nuisibles à l'environnement pourrait être envisagée, avec l'instauration d'une échelle des revenus entre le plus bas et le plus haut échelon à déterminer collectivement (un pour quatre ? un pour douze ?). Il n'est en tout cas pas décent – socialement, ou écologiquement – qu'un patron ou un cadre de multinationale puisse gagner plus en une année que ce qu'un ouvrier gagnera au cours de sa carrière.

Une autre proposition concerne la gratuité d'un certain nombre de biens et de services de base. Sur le modèle de l'école ou de l'hôpital gratuit, nous pourrions tout à fait imaginer la gratuité de l'eau ou de l'énergie nécessaire aux besoins de base, des transports publics, des cantines scolaires ou encore des services

funéraires. Les coûts seraient répartis collectivement comme c'est le cas pour l'enseignement gratuit. Notons que la gratuité ne conduit pas nécessairement à accroître la consommation mais bien souvent à la réduire.²⁰

Une économie décroissante vise évidemment la relocalisation d'un maximum d'activités nécessaires. La multiplication des accords commerciaux visant à échanger des marchandises sur des milliers de kilomètres ne semble pas compatible avec la réduction de notre empreinte environnementale. Cette relocalisation devrait en premier lieu concerner l'agriculture²¹, en redéployant une agriculture paysanne, locale et diversifiée. Ceci permettrait accessoirement aux agricultures de nombreux pays du Sud de ne plus être inondées de denrées produites à perte et subventionnées par la politique agricole commune de l'Union européenne pour ensuite être exportées. Il ne s'agit évidemment pas de viser l'autarcie mais de commercer d'abord localement, et de n'entrevoir les échanges sur des milliers de kilomètres que lorsque aucune autre option n'est possible.

Mentionnons également le projet de dotation inconditionnelle d'autonomie²² qui propose de mettre en place une forme de « revenu de base », versée pour

partie en monnaie courante, pour partie en monnaie locale et pour partie sous forme d'un droit de tirage gratuit sur l'eau, l'énergie ou d'autres services publics. L'idée ici est d'en finir avec les *bullshit jobs*, de redynamiser des activités locales mais également de gérer de manière commune un certain nombre de biens et services de base dans l'optique de garantir l'universalité de l'accès, tout en réduisant l'empreinte écologique.

Le secteur de la banque et de la finance nécessite aussi une profonde réforme. L'octroi de prêts pour l'investissement ne dépend aujourd'hui que de la capacité de l'emprunteur à rembourser et pas de critères éthiques ou durables. Si les montants investis dans les énergies renouvelables s'accroissent d'année en année, leur part reste stable dans le total des financements privés²³ étant données les sommes croissantes investies dans les fossiles en parallèle. Pour les financements publics, même constat. Avec la crise énergétique, les subsides publics pour les fossiles ont atteint des records en 2022.²⁴ Un système bancaire impliquant des règles strictes et un contrôle citoyen manque cruellement. En Belgique, une redéfinition des missions de Belfius, toujours à 100 % détenue publiquement, pourrait par exemple orienter l'établissement vers un

plus grand engagement dans la transition plutôt que dans la gestion de fortune comme c'est aujourd'hui la tendance.

Dans un article de 2022, Fitzpatrick, Parrique et Cosme²⁵ recensaient quelques cinq cents propositions décroissantes tirées de la littérature académique. Parmi celles-ci, des propositions fiscales telles que la taxe carbone ou la réforme des droits de succession, l'instauration de quotas d'utilisation des vols aériens, la promotion de l'habitat partagé, une limitation (voire un bannissement) de la publicité commerciale, l'écoconception et le recyclage obligatoire des produits, la réforme des droits de propriété intellectuelle pour diffuser les innovations utiles auprès de ceux qui en ont le plus besoin (médecine, énergie, recyclage...), une réforme agraire pour encourager l'agriculture paysanne, le retour sous le giron public d'un certain nombre de services collectifs (télécommunications, transports, énergie, par exemple)...

Délibérer collectivement

Les propositions politiques ne manquent donc pas. Le passage à des sociétés plus durables, partageuses et conviviales ne nécessite pas d'innovations technologiques décisives. Pourtant, ces mesures politiques peinent

à être mises en œuvre. Parmi les propositions portées par les tenants de la décroissance, un certain nombre a trait aux modes de décision collective. Le bannissement des organismes génétiquement modifiés (OGM) de nos assiettes ou la fin des exportations d'armes à des dictatures sont des sujets qui pourraient recueillir l'assentiment d'une majorité de la population. Mais rien ne change. L'Union européenne s'apprête à renouveler l'autorisation du glyphosate, pourtant classé « cancérigène probable pour l'homme » par le Centre international de recherche sur le cancer (Circ).

Dans le même temps, les régimes représentatifs font face à une désaffection²⁶ et une défiance grandissante, notamment liées à l'interpénétration grandissante entre la sphère publique et les intérêts privés²⁷ et au sentiment de déconnexion des élus avec les populations. Les partis d'extrême droite progressent. En Europe, il devient de plus en plus compliqué de les éviter lors de la formation de gouvernements.

Les revendications d'une démocratie plus participative – que ce soit sous la forme de conventions citoyennes, de budgets participatifs ou de référendums d'initiative citoyenne notamment – se multiplient, malgré les réticences de certains

élus en place. Si pour l'heure les conventions citoyennes ne se voient pas accorder un réel rôle décisionnel, elles ont déjà montré leur capacité à élaborer des propositions crédibles²⁸, à l'instar de la Convention citoyenne sur le climat organisée en France en 2019-2020.

De même, les budgets participatifs ont déjà été expérimentés depuis la fin des années 1980, notamment à Porto Alegre, au Brésil. Ces budgets participatifs permettent à des citoyens non élus de prendre part à la conception et/ou à la répartition des recettes publiques. Dans le cas brésilien, des résultats tangibles ont pu être observés : « en 1989, 70 % des habitants vivaient dans des quartiers reliés au réseau d'égouts ; en 2004, la proportion atteignait 84,3 %. De 1989 à 2004, environ cinquante-trois mille familles ont bénéficié de la régularisation des titres de propriété foncière et de la construction de nouvelles habitations ». ²⁹

Les expériences de budgets participatifs ont essaimé depuis, même si bien souvent, il ne s'agit que de projets proposés par des habitants et mis en œuvre par les communes, avec une enveloppe budgétaire fermée. Cela n'implique pas de décider de la répartition des postes d'un budget communal ou de certaines compétences. En Wallonie,

environ un tiers des communes a expérimenté des budgets participatifs, avec des modalités variables concernant les porteurs de projet ou l'identité des participants (citoyens, associations...) par exemple. Selon une enquête parue dans la revue de l'Union des communes wallonnes, les budgets en jeu ne représentaient que 2,5 euros par habitant dans le meilleur des cas, tandis que le montant moyen des dépenses d'investissement des communes wallonnes prévu à leur budget initial 2019 était de 439 euros par habitant.³⁰ Ces expériences mériteraient grandement d'être renforcées.

Reconstruire un sens commun

Dans un article³¹ publié en 2020, D'Alisa et Kallis s'interrogent sur le rôle de l'État, qui demeure largement impensé parmi les tenants de la décroissance. Partant des réflexions de Gramsci sur l'État intégral, D'Alisa et Kallis rappellent la nécessité pour les classes dirigeantes, outre la coercition, d'établir une hégémonie — un discours dominant — qui s'incarnera dans les institutions, les procédures ou les pratiques les plus banales de la vie quotidienne.

Le discours hégémonique se construit par la mise en avant de certains sens communs. Par

sens commun, on entend une « manière non critique et largement inconsciente de percevoir et de comprendre le monde qui est devenue "commune" à une époque donnée ». Parmi les sens communs dominants aujourd'hui, on retrouve l'idée que « le bien-être se mesure à la richesse monétaire », que « le progrès technique améliore nécessairement nos vies » ou encore que « la croissance économique est partout bénéfique ».

En contre-pied, D'Alisa et Kallis donnent l'exemple des coopératives de consommateurs ou des monnaies alternatives comme créatrices de nouvelles institutions de la société civile alimentant un sens commun nouveau, opposé à celui de la croissance, et susceptible de rendre les idées décroissantes hégémoniques. On aurait pu parler de la solidarité des systèmes de protection sociale ou des expériences de gratuité des transports en commun par exemple. C'est donc par la pratique qu'il sera possible de fonder de nouvelles valeurs. Les auteurs sont bien conscients qu'une somme d'alternatives locales ne sera pas suffisante pour renverser l'hégémonie et qu'une masse critique de personnes impliquée sera nécessaire.

La décroissance « exige d'abord des relations sociales et des activités qui fournissent des moyens

de subsistance viables et produisent de façon terrestre, et non abstraites, des communs qui donnent la priorité aux objectifs et valeurs de la décroissance. » expliquent les deux économistes.³²

Le cheminement vers une économie décroissante et conviviale devra nécessairement s'accompagner d'un changement culturel. Il faudra, comme le rappelle Serge Latouche, « décroître » avant de décroître ou pour le dire autrement, entamer la « décolonisation de nos imaginaires ».

Notes

- ¹ LATOUCHE S., « Vingt ans de décroissance : Quel bilan ? », *Polen.uca.fr*, 2023, [en ligne :] <https://polen.uca.fr/revue-opcd/index.php?id=184>, consulté le 8 janvier 2024.
- ² Voir l'article de Karin Dubois dans ce numéro de *Tumult*, p. 84.
- ³ « Bouchez (MR) refuse la décroissance: "Nous pouvons sauver le climat en préservant notre qualité de vie" », *Levif.be*, 11 septembre 2022, [en ligne :] <https://www.levif.be/belgique/politique/bouchez-mr-nous-pouvons-sauver-le-climat-et-preserver-notre-qualite-de-vie/>, consulté le 8 janvier 2024.
- ⁴ INTERNATIONAL RESOURCE PANEL, *Global Resources Outlook 2019: Natural Resources for the Future We Want*, Nairobi: Kenya, United Nations Environment Programme, 2019, 158p.
- ⁵ Avec les techniques disponibles et au rythme de consommation actuel.
- ⁶ Pour aller plus loin, à propos de la production de pétrole (conventionnel et non conventionnel), lire par exemple LEPETIT M., « Pic pétrolier mondial et miracle du pétrole de schiste », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, 2023/3 (N° 111), pp. 7-18, [en ligne :] <https://www.cairn.info/revue-responsabilite-et-environnement-2023-3-page-7.htm>.
- ⁷ PARSONS L. A. et al., « Global labor loss due to humid heat exposure underestimated for outdoor workers », *Environmental Research Letters*, 2022, vol. XVII, n°1.
- ⁸ SEMENZA J. C., ROCKLÖV J. et EBI K. L., « Climate Change and Cascading Risks from Infectious Disease », *Infectious Diseases and Therapy*, 2022, vol. XI, n°4, pp. 1371-1390.
- ⁹ RUPASINGHE R., CHOMEL B. et MARTÍNEZ-LÓPEZ B., « Climate change and zoonoses: A review of the current status, knowledge gaps, and future trends », *Acta Tropica*, 2022, vol. CCXXVI, 106225.
- ¹⁰ Phrase prononcée en 2009 par Laurence Parisot, l'ancienne présidente du MEDEF, la fédération des entreprises françaises.
- ¹¹ Voir : *IPCC Sixth Assessment Report, Working Group III: Mitigation of Climate Change*, [en ligne :] <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/>, consulté le 8 janvier 2024.
- ¹² GAYET A.-S. et PACKROFF J., « Le Premier ministre belge critique la décroissance et soutient Emmanuel Macron et sa "pause réglementaire" », *Euractiv.fr*, 23 mai 2023, [en ligne :] <https://www.euractiv.fr/section/economie/news/le-premier-ministre-belge-critique-la-decroissance-et-soutient-emmanuel-macron-et-sa-pause-reglementaire/>, consulté le 8 janvier 2024.
- ¹³ PARRIQUE T. et al., « Decoupling debunked: Evidence and arguments against green growth as a sole strategy for sustainability », *Eeb.org*, 8 juillet 2019, [en ligne :] <https://eeb.org/library/decoupling-debunked/>, consulté le 8 janvier 2024.
- ¹⁴ « De Croo plaide pour une "autre croissance", les Verts n'applaudissent pas », *7sur7.be*, 25 mai 2023, [en ligne :] <https://www.7sur7.be/belgique/de-croo-plaide-pour-une-autre-croissance-les-verts-napplaudissent-pas-a7402eef/>, consulté le 8 janvier 2024.
- ¹⁵ GELIN R. (sous la direction de), *Neutralité carbone. Fuite en avant climatique*, Bruxelles: GRESEA, juin 2022.

- ¹⁶ LE HIR P., « Échec de l'expérience Lahofex menée dans l'océan Atlantique », *Lemonde.fr*, 25 mars 2009, [en ligne :] https://www.lemonde.fr/planete/article/2009/03/25/echec-de-l-experience-lahofex-menee-dans-l-océan-atlantique_1172349_3244.html, consulté le 8 janvier 2024.
- ¹⁷ ILLICH I., *La convivialité*, Paris: Le Seuil, 1973, 158p. ou encore : ILLICH I., *Némésis médicale, L'expropriation de la santé*, Paris: Le Seuil, 1974, 224p.
- ¹⁸ La décroissance ne se donne évidemment pas pour objectif de diminuer le PIB. La diminution sera une conséquence prévisible de la moindre consommation d'énergie et de matières premières.
- ¹⁹ Voir l'article d'Emma Raucourt dans ce numéro de *Tumult*, p. 33.
- ²⁰ Lire par exemple : ARIES P., *Gratuité vs. Capitalisme*, Paris: Larousse, septembre 2018, 400p. ou encore GELIN R. (sous la direction de), *La gratuité : révolutionnaire ?*, Bruxelles: GRESEA, juin 2020.
- ²¹ Voir l'article de Louise Vanhèse dans ce numéro de *Tumult*, p. 43.
- ²² LIEGEY V. et al., *Un projet de décroissance. Manifeste pour une dotation inconditionnelle d'autonomie*, Paris: Utopia, 2013, 156p.
- ²³ « Bank funding for renewables stagnates vs oil and gas - report », *Reuters.com*, 24 janvier 2023, [en ligne :] <https://www.reuters.com/business/sustainable-business/bank-funding-renewables-stagnates-vs-oil-gas-report-2023-01-24/>, consulté 8 janvier 2024.
- ²⁴ « Jamais les États n'ont autant subventionné les énergies fossiles qu'en 2022 », *Latribune.fr*, 17 Février 2023, [en ligne :] <https://www.latribune.fr/entreprises-finance/transitions-ecologiques/jamais-les-etats-n-ont-aucun-subventionne-les-energies-fossiles-qu-en-2022-952260.html>, consulté 8 janvier 2024.
- ²⁵ FITZPATRICK F., PARRIQUE T. et COSME I., « Exploring degrowth policy proposals: A systematic mapping with thematic synthesis », *Journal of Cleaner Production*, 2022, vol. CC-CLXV, 132764.
- ²⁶ JUAN M., « Aux racines de la désaffection politique. Dépolitisation, néolibéralisme et alternatives démocratiques », *Participations*, 2020, vol. XXVI-XXVII, n° 1-2, pp. 277-296.
- ²⁷ ORANGE M., « Antoine Vauchez : « La déconnexion avec les citoyens nourrit la désaffection du politique », *Mediapart.fr*, 20 avril 2022, [en ligne :] <https://www.mediapart.fr/journal/france/200422/antoine-vauchez-la-deconnexion-avec-les-citoyens-nourrit-la-desaffection-du-politique>, consulté le 8 janvier 2024.
- ²⁸ CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT, *Rapport de la Convention citoyenne pour le climat à l'issue de son adoption formelle*, dimanche 21 juin 2020, Paris: le CESE, 2021, 459p., [en ligne :] <https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Convention/cce-rapport-final.pdf>, consulté le 8 janvier 2024.
- ²⁹ LANGEIER S., « Que reste-t-il de l'expérience pionnière de Porto Alegre ? », *Monde-diplomatique.fr*, octobre 2011, [en ligne :] <https://www.monde-diplomatique.fr/2011/10/A/21113>, consulté le 8 janvier 2024.

- ³⁰ Source : SPW Intérieur et action sociale, cité dans BOLLEN S., VAN OVERMEIRE K. et FLAGOOTHIER J., « Le budget participatif, un outil pour ancrer la participation citoyenne dans votre action locale », *Mouvement communal*, n°949, juin-juillet 2020.
- ³¹ D'ALISA G et KALLIS G., « Degrowth and the State », *Ecological Economics*, 2020, n°169, Le texte a été pour partie traduit en français dans la revue *Terrestres*, [en ligne :] <https://www.terrestres.org/2022/05/31/la-decroissance-et-letat-une-approche-gramscienne/>, consulté le 8 janvier 2024.
- ³² *Ibid.*

Consumérisme, psychologie et marges de manœuvre des consommateurs

Vers une consommation décroissante ?

Roxane Lejeune

Il n'est pas rare, depuis des décennies, d'entendre que nous vivons dans une « société consumériste », une « société de consommation », dans le siècle d'« hyperconsommation » ou de « surconsommation ». De quoi ces superlatifs et qualificatifs sont-ils le nom ? D'où viennent ces observations sur nos modes de consommation ? En quoi notre consommation contemporaine est-elle une *surconsommation* ? Comment nos sociétés marchandes ont-elles façonné la figure du consommateur jusqu'à aujourd'hui et au travers de quels outils ?

Cette analyse propose de répondre à ces questions en faisant un bref tour d'horizon des dynamiques à l'œuvre derrière l'évolution de la figure du consommateur. Nous reviendrons également sur les leviers encourageant la consommation, comme la publicité, en étudiant notamment quelques exemples de stratégies marketing et publicitaires. Enfin, en guise de conclusion, nous nous interrogerons sur les marges de manœuvre des consommateurs dans la perspective d'une transition décroissante.

Et le consommateur fût : évolution de la figure du consommateur

L'apparition de la figure moderne du consommateur ne va pas de soi. D'ailleurs, elle semble très récente dans l'histoire de l'humanité, tant nos modes d'échange et de production ont rapidement évolué.

En effet, autour des années 1800, avant l'ère de l'industrialisation, puis de la mondialisation, la majorité de la population occidentale était rurale et vivait d'un travail paysan et artisanal. Si quelques échanges s'organisaient localement autour d'un marché, les individus consommaient en grande partie ce qu'ils produisaient ou avaient vu produire dans leur communauté.¹ Il s'agissait d'une myriade de « polycultures de subsistance » ou de « polycultures autarciques ». Par exemple, on plantait des graines, mais on bâtait également le blé, on le stockait, on fabriquait de la farine et puis du pain. Les animaux étaient aidés pour mettre à bas, on les nourrissait, on les tondait, et puis on les abattait, on les vidait, on traitait et tannait éventuellement leur peau, et on les cuisinait, pour ensuite les manger.

Ainsi, la production et les modes de consommation des denrées ou de l'artisanat par la communauté s'entremêlent, se transmettent de génération en génération, et sont connus/vus de tous.

Cependant, avec le développement de l'industrialisation, la production, auparavant dans les mains de communautés paysannes relativement autonomes, devient de plus en plus spécialisée, divisée, technicisée, éloignée, et les biens issus des activités de production deviennent alors des « biens de consommation », des objets non plus destinés à être consommés par ceux qui les ont produits mais destinés à être vendus. Ils deviennent des marchandises, des produits qu'on acquiert par l'extérieur, par l'échange, par le marché.²

Ce nouveau mode de production va de pair avec l'avènement du salariat et les mouvements de population vers les centres urbains et industriels, où les paysans d'antan consommant ce qu'ils avaient eux-mêmes cultivé, produisent aujourd'hui « des choses dont ils n'ont pas besoin pour obtenir de l'argent qui leur permettra d'acheter des biens qu'ils n'ont pas produits ».³

Ainsi, là où les populations subsistaient⁴, elles deviennent à présent tributaires du marché.

Ce bouleversement des activités productivistes amène alors un rapport désincarné à la marchandise, soit le processus de « *fétichisation de la marchandise* » : le produit apparaît comme un « *phénomène étrange et étranger, détaché du contexte et du processus concret de production* »⁵. En portant notre regard sur un objet, nous devenons aveugles à sa production : nous ne pouvons pas évaluer les coûts des matériaux, le temps et les étapes de création, les souffrances entraînées par sa fabrication, son empreinte environnementale, etc.

Pour le sociologue franco-suisse Razmig Keucheyan, c'est bien la production qui crée le consommateur. Pour maintenir une croissance et une productivité positive, le marché capitaliste se doit de produire et donc de vendre toujours plus⁶. C'est au travers d'innovations techniques, d'un renouvellement constant des marchandises et d'une fluidité des marchés, dans une recherche perpétuelle de profits, que de nouveaux modes de consommation s'opèrent, cherchant à tout prix à rencontrer les besoins des consommateurs, voire à susciter chez eux des besoins artificiels.⁷ Il

explique : « *le productivisme et le consumérisme sont les deux faces d'une même dynamique. Les marchandises doivent être consommées car elles sont produites en quantités toujours plus importantes* ».

Divers mécanismes encouragent ce consumérisme. On peut par exemple citer la « *financiarisation de la vie quotidienne* »⁸ ou encore l'obsolescence programmée.⁹ Mais l'apparition de la publicité et du marketing en constitue la pierre angulaire.

Publicité et marketing au service du consumérisme

L'activité publicitaire et marketing, et par extension l'organisation des lieux de vente, a pour vocation la « *pratique de l'association symbolique* », soit de charger positivement un produit, de lui endosser une valeur, une personnalité, un attribut, une qualité, un statut social.¹⁰ Elle vise dès lors à « *rendre les masses insatisfaites de leurs modes de vie, mécontentes de la laideur des choses qui les entourent* ».¹¹

Ainsi, lors de l'avènement de la publicité, l'idée était de vendre un produit, d'appuyer les caractéristiques positives de l'objet et comment il allait changer radicalement votre vie. Aujourd'hui, la publicité tente avant tout de

nous vendre une expérience, un service, une utilité psychologique ou des bénéfices sociaux (le produit n'apparaissant parfois qu'au second plan).¹² On voit d'ailleurs arriver les stratégies de *storytelling* dans les publicités : on ne vend pas un produit, on raconte une histoire (différente des concurrents), comme celle de cette maman italienne qui prépare, selon la recette transmise de génération en génération, les lasagnes pour ses enfants qui rentrent de l'école (alors qu'en réalité, il n'échappera à personne que la lasagne en question est préparée dans une usine américaine, avec des ingrédients venant des quatre coins du monde). Grâce à la publicité, il s'agit donc de réincarner artificiellement un objet désincarné par les modes de production décrits ci-dessus.¹³

En cela, l'activité publicitaire s'inscrit intrinsèquement dans les médias de masse et se meut au gré de leurs évolutions.¹⁴ En effet, la publicité se développe et évolue avant tout au travers de l'image et des représentations, et ce selon les supports médiatiques : d'abord dans les journaux et les magazines, l'affichage, puis la radio, le cinéma, la télévision et maintenant Internet.¹⁵ Aujourd'hui, la symbiose publicité-média

est telle que les médias de masse doivent leur pérennisation aux publicités.¹⁶ En effet, c'est à l'argent dépensé par les annonceurs dans les pages qui leur sont dédiées dans les journaux, à la télévision ou sur les réseaux sociaux que ces chaînes et entreprises médiatiques doivent l'essentiel de leur financement.¹⁷

Si les publicités sont aujourd'hui partout – on estime ainsi que dans une journée, nous sommes confrontés à plusieurs milliers de messages publicitaires¹⁸ –, il serait naïf de croire qu'elles seules suffisent à faire de nous de braves consommateurs. Cette idée, connue sous l'appellation de « seringue hypodermique », selon laquelle toutes informations publicitaires et médiatiques qui nous sont données sont ingurgitées sans contestation et critique semble avoir fait son temps. En effet, d'autres facteurs expliquent les ventes et les comportements de consommation. On peut ainsi citer les rapports de force entre les distributeurs (qui déterminent la mise en rayon ou non d'un produit), les politiques de prix¹⁹, la planification de vente et de production, ou encore les

facteurs de socialisation des consommateurs, ainsi que des aspects culturels ou démographiques.²⁰

La psychologie de la consommation : quelques exemples

Si la publicité et le marketing sont des stratégies pour faire vendre et faire consommer des marchandises produites en masse, il apparaît que l'économie s'est très vite intéressée à la psychologie pour analyser les comportements d'achat. Les stratégies publicitaires et le marketing se sont développés et proposent dès lors de nouveaux modes et techniques de vente, charriant ainsi nos biais cognitifs.²¹ Voyons quelques exemples.

L'effet du prix et l'effet Veblen

Lors d'un passage à l'acte d'achat, le prix semble être finalement un des facteurs les plus importants pris en compte par les potentiels consommateurs. En effet, lorsque nous nous apprêtons à acheter un produit, instinctivement, nous aurons tendance, sur base de nos expériences passées et nos connaissances du produit, à calculer un certain arbitrage prix-qualité. Si le produit présente un prix jugé acceptable par le client, l'achat pourra être envisagé.²²

Cependant, nombre de stratégies marketing tentent de surfer sur les biais cognitifs que nous avons concernant les prix. Ainsi, nous aurons tendance (parfois faussement) à considérer les produits chers comme de bonne ou meilleure qualité.²³

De la même manière, lorsque le niveau de prix est connu des autres individus, nous pourrions avoir tendance à acheter des produits chers pour se « démarquer » socialement. C'est ce qu'on appelle la consommation ostentatoire.²⁴ Cette dernière, décrite à l'origine par l'économiste et sociologue Thorstein Veblen, met en lumière les dynamiques de pouvoir et de distinction sociale derrière la consommation de biens et services luxueux. En effet, il s'agit ici, par la consommation, de faire état de sa richesse en gaspillant son temps, son argent, soit en se procurant des produits qui n'ont pas d'utilité directe en soi si ce n'est une « utilité sociale » ou une « utilité honorifique ». ²⁵

D'autres stratégies psychologiques existent par ailleurs. Par exemple, ce qu'on appelle « le prix rompu ». Il s'agit d'un prix fixé stratégiquement en dessous d'une valeur monétaire (par exemple 9,99 euros plutôt que 10 euros). Le prix rond est alors perçu comme un seuil psychologique et on aura tendance à

davantage acheter les produits dont les prix ont été baissés de quelques centimes.²⁶

Un autre exemple est celui des « prix barrés ». Il s'agit « d'afficher une étiquette portant un prix barré, correspondant au prix normal du produit, à côté du prix en promotion ».²⁷ Cette manière de présenter les prix donne ainsi aux consommateurs le sentiment d'avoir fait une bonne affaire. Notons que les distributeurs ou vendeurs peuvent gonfler le prix « normal » pour accentuer la perception de la réduction.

L'effet de rareté

De manière générale, nous aurions tendance à juger ce qui est rare (ou ce qui va le devenir sous peu) comme étant plus attractif et de meilleure qualité.²⁸ Or, il n'est pas nécessaire que le produit soit effectivement rare, le simple fait de le faire croire, de donner l'illusion d'une rareté suffit. Ceci a alors amené à développer ce qu'on peut appeler le « marketing de la rareté », soit un « ensemble de techniques utilisées en promotion des ventes visant à promouvoir le produit en le restreignant ».²⁹

On dénombre trois applications commerciales concrètes de cet « effet de rareté ». La première est celle de « l'effet d'aubaine ». Il s'agit d'une mise en vente d'un nombre limité de produits

à un prix très attractif. De cette manière, cela suscite chez les consommateurs un sentiment de pression temporelle qui les active à acheter (parfois de manière impulsive), pour ne pas manquer « l'opportunité ». Il s'agit par exemple de certaines offres promotionnelles, du style « tout à un euro » ou encore « un jour, un produit à moitié prix ».³⁰

Deuxièmement, la « rareté temporelle » consiste à organiser volontairement une pénurie afin de voir les ventes augmenter, les consommateurs souhaitant être parmi les premiers à acheter l'objet rare.³¹ Ainsi, par exemple, une entreprise comme Sony semble avoir sorti une quantité volontairement limitée de ses consoles Playstation lors de leur sortie, et ce de manière à booster et susciter le passage à l'achat de nombreuses personnes.³²

Enfin, une troisième méthode liée à l'effet de rareté est celle des séries limitées. Il s'agit ainsi de la mise en vente de produits aux éditions limitées ou au design spécialement modifié pour dynamiser l'offre ou créer un effet de collection (par exemple, des produits modifiés pour la période de Noël).

Les théories du nudge

Le *nudge*, ou « coup de pouce » en français, parfois appelé « paternalisme libéral », consiste à

influencer des décisions ou des comportements sans obligation ou message explicite, et ce, au travers d'une architecture de choix ou d'une structuration de l'environnement. Un exemple populaire de *nudge* est celui de la fameuse mouche imprimée dans le fond des urinoirs d'un aéroport à Amsterdam, incitant les hommes à mieux viser. Ceci ayant permis d'économiser 80 % des dépenses de nettoyage dans les toilettes des hommes.³³

Si le *nudge* est mobilisé dans des campagnes de recyclage ou lors de la pandémie de Covid-19³⁴, il l'est également dans les stratégies marketing, et plus spécifiquement dans l'organisation et l'exposition dans les lieux de vente. Ainsi, l'organisation des rayons ou de la disposition d'un magasin ne sont pas anodines. Tout est pensé pour faire vendre. Typiquement, des bonbons, chewing-gums et autres barres de chocolat sont souvent disposés en caisse, à hauteur de mains des enfants, et dans un espace où les clients sont souvent à l'arrêt et en attente, afin de susciter de petits achats non prévus.³⁵ De la même manière, la hauteur des articles dans le rayon n'est pas anodine également. Les produits placés à hauteur des yeux seront tendanciellement les plus choisis par les consommateurs.³⁶

Ainsi, lorsque vous allez faire vos courses (ça vaut aussi pour le shopping sur Internet), gardez en tête que toutes l'architecture environnementale d'un magasin est pensée et étudiée afin de vous faire dépenser le plus possible. À l'inverse d'un martèlement publicitaire agressif, l'idée est ici de vous donner un petit coup de pouce pour que vous puissiez choisir en toute « liberté ».

Marketing sensoriel

L'objectif est ici de placer les consommateurs dans une ambiance propice aux dépenses, au travers des sons, des odeurs, des visuels, et parfois du goût ou du toucher.

Tout d'abord, concernant les stimulations sonores, notons l'importance des effets de la musique sur les comportements des consommateurs. En effet, les ambiances musicales d'un magasin montrent des impacts significatifs concernant les dépenses, le nombre d'articles achetés ou encore le temps passé sur le lieu de vente.³⁷ Notons toutefois qu'en fonction du contexte et des produits que l'on cherche à vendre, l'utilisation de la musique diffère. Par exemple, dans un restaurant, une musique à volume bas impacte davantage les dépenses des clients. À l'inverse, dans un bar, une musique à un volume plus élevé

(et avec un tempo plus rapide) amènerait une sur-activation physiologique et psychologique incitant alors à davantage de consommation.³⁸ De plus, les clients auront tendance à dépenser davantage dans un supermarché lorsqu'il s'agit de musique de variété, alors que dans une parfumerie, ils dépenseront davantage avec de la musique classique (qui tend à être associée au luxe).³⁹

C'est au travers de nos yeux, de notre sens de la vue, que s'opère le plus souvent, le premier contact avec les produits (pensons à l'organisation et la mise en scène des vitrines par exemple). Le design et le logo apparaissent alors comme fondamentaux. L'enjeu est donc de créer une identité visuelle reconnaissable. Ainsi, les couleurs, par exemple, sont au cœur de la réflexion marketing, tant elles visent à faciliter l'identification des marques et à les différencier.⁴⁰ De plus, la luminosité et l'éclairage dans les points de vente peuvent également influencer les comportements d'achat. En effet, la mise en scène lumineuse de certains produits semblent inciter le passage à l'acte d'achat.⁴¹

Ensuite, le marketing gustatif est quant à lui surtout mobilisé pour des produits alimentaires, notamment dans le cadre de dégustations sur les lieux de vente

(où va également s'installer un principe de réciprocité). Mais cela peut également consister en la mise à disposition de denrées dans certains magasins (comme des bonbons ou du chocolat par exemple). Ainsi, les dégustations participeraient significativement au passage à l'acte d'achat.

Les odeurs semblent également jouer un rôle psychologique et affectif dans le comportement d'achat. C'est ce qu'on appelle le marketing olfactif. Par exemple, des marques de voiture comme Audi développe un parfum pour créer une ambiance et une identité olfactive pour leurs concessions.⁴² De même, des enseignes comme E.Leclerc en France diffusent des odeurs iodées dans leur rayon poissonnerie ou encore des parfums des produits de saison dans les rayons fruits et légumes.⁴³

Enfin, le toucher semble également sollicité en marketing. Par exemple, dans les magasins, il n'est pas rare que les clients puissent tâter les produits comme des fruits et des légumes ou de tenir en mains ou toucher des objets d'exposition. De cette manière, ils peuvent sous-peser, comparer, se rendre compte des matières et des textures, et par la même opération se projeter dans l'usage du produit et se l'approprier en créant un lien avec l'objet.⁴⁴

Grâce à différents processus de conditionnement et d'apprentissage⁴⁵, sur base de stimulations (multi)sensorielles et au travers de nos biais cognitifs, le marketing et les publicités cherchent à influencer nos préférences et nos comportements d'achat en tentant de créer et soutenir nos habitudes de consommation et ce en associant des émotions, des valeurs et des expériences positives avec le produit.

Conclusion : vers une autre consommation, quelles marges de manœuvre ?

Face à cette brève mise en perspective des éléments déterminant nos sociétés de consommation, notamment au travers de la publicité, quelles marges de manœuvre, nous, consommateurs, pouvons-nous avoir ? Notre manière de consommer peut-elle réellement permettre une remise en question profonde de notre système tourné vers la croissance à tout prix, ou doit-elle s'accompagner d'une reprise démocratique et collective de la production ?

Tout d'abord, notons les mouvements sociaux importants face à la colonisation grandissante des publicités.⁴⁶ On peut par exemple citer les mouvements Antipub ou les mouvements altermondialistes qui

tendent de lutter tant contre « l'agression publicitaire » que contre les conditions de production des grandes entreprises (par exemple, le travail des enfants)⁴⁷. De plus, si un encadrement, voire une restriction, de certaines publicités est possible (pensons aux publicités pour le tabac par exemple), ne devrions-nous pas commencer à l'élargir aux produits non durables⁴⁸ ? Cependant, nous l'avons vu, interdire toute forme de publicités commerciales demande de revoir nombre d'industries, comme les médias, dont les financements publicitaires sont leurs principaux moyens de pérennisation.

Ensuite, nous pouvons également observer nombre de consommateurs se réclamant d'une certaine sobriété.⁴⁹ Cependant, si nombreux se disent prêt à réduire leur consommation, il apparaît qu'il ne s'agisse encore que d'initiatives individuelles, surtout portées par des personnes aisées.⁵⁰ Dès lors, pour rencontrer une réelle efficacité, il faudrait investir dans une véritable politique collective et démocratique de sobriété et d'équilibre.⁵¹

Par ailleurs, nous pouvons également nous interroger sur l'efficacité du boycott, comme outil non violent, de contestation des consommateurs. Les consommateurs peuvent ainsi utiliser

leur pouvoir d'achat comme arme politique et de contre-pouvoir. Si les stratégies de boycott peuvent montrer une certaine efficacité (sous certaines conditions)⁵², elles semblent toutefois trouver des limites en perspective d'une transition décroissante. En effet, lorsqu'une entreprise est boycottée ou contestée, les consommateurs pourraient alors se diriger vers ses concurrents. Ceci peut donc amener les entreprises à modifier certains éléments de leurs modes de production (notamment via des licenciements) sans pour autant remettre en question les fondements productivistes et donc consuméristes de notre système. Si le boycott et la sobriété permettent aux consommateurs d'exercer un poids politique et un contre-pouvoir, ils doivent toutefois s'inscrire dans une réelle politique collective et organisée autour de véritables alternatives pour se montrer efficace.⁵³

Plus globalement, d'autres chercheurs, comme le sociologue Razmig Keucheyan, suggèrent d'agir au-delà de notre posture de consommateurs et de questionner la base de toute chose : les modes de production. Il propose de questionner et revenir à nos besoins, au-delà de l'artificialité. S'il explique que la production détermine la consommation, il ajoute que cette première étant standardisée, elle

crée dès lors des consommateurs standardisés. Cette standardisation influencerait alors sur nos modes de consommation, sur la définition de nos besoins et sur la manière de les satisfaire. Il évoque dès lors la reprise collective et démocratique de la production, afin de développer une consommation guidée par la « singularisation » de nos besoins et non plus les normes de production capitalistes. Il propose, notamment au travers d'une réduction de temps de travail⁵⁴, à re-questionner nos besoins, dans toute leur singularité, au-delà des forces homogénéisatrices du capital.

Finalement, cette analyse des modes et des leviers du consumérisme invite à réfléchir à la manière dont nous voulons organiser notre consommation de demain. Si cette dernière implique une interrogation démocratique et collective profonde de nos besoins réels, en accord avec les enjeux climatiques et sociaux, elle renvoie nécessairement à l'obligation d'organiser de nouvelles manières de produire, s'extrayant des logiques capitalistes de croissance.

Notes

- ¹ GALUZZO A. « La Fabrique du consommateur. Une histoire de la société marchande », Paris: La Découverte, 2023.
- ² *Ibid.*
- ³ *Ibid.*
- ⁴ Terme utilisé par Galuzzo A. dans « La Fabrique du consommateur. Une histoire de la société marchande », Paris: La Découverte, 2023.
- ⁵ *Ibid.*
- ⁶ Notons par ailleurs l'apparition d'un nouveau trouble psychologique accompagnant ces nouveaux modes de consommation et de production : l'oniomanie, ou les troubles d'achats compulsifs. Pour une analyse détaillée voir KEUCHEYAN R., « Addicts à la marchandise » dans *Les besoins artificiels. Comment sortir du consumérisme*, Paris: La découverte, 2019.
- ⁷ KEUCHEYAN R., « Les besoins artificiels. Comment sortir du consumérisme », Paris: La découverte, 2019.
- ⁸ Voir : LAZARUS J., « L'argent des ménages, un objet politique », *Cogito*, 15 novembre 2019, [en ligne :] <https://www.sciencespo.fr/research/cogito/home/largent-des-menages-un-objet-politique/>, consulté le 23 août 2023.
- ⁹ KEUCHEYAN R., *op. cit.*
- ¹⁰ GALUZZO A., *op. cit.*
- ¹¹ FRESSOZ J.-B. et BONNEUIL C., « L'Évènement anthropocène », Paris: Seuil, 2013.
- ¹² GALUZZO A., *op. cit.*
- ¹³ *Ibid.*
- ¹⁴ EVENO P., « Médias et publicité : une association équivoque mais indispensable », *Le Temps des médias*, 2004, vol. II, n° 1, pp. 17-27.
- ¹⁵ Avec internet, et les big data, de nombreuses stratégies publicitaires ont évolué vers des publicités ciblées, mais on peut également évoquer le native advertising, notamment au travers de placement de produits et de partenariats avec les influenceurs.
- ¹⁶ EVENO P., *op. cit.*
- ¹⁷ Ceci amène de grosses interrogations quant à la liberté de la presse et aux enjeux d'information, voir : HERMANN E. et CHOMSKY N., *Fabriquer un consentement – La gestion politique des médias de mass*, Investig'Action, 2020.
- ¹⁸ FOSSARD R. et INTARTAGLIA J., « Libres face à la publicité ? », *Revue Projet*, 2018, vol. VI, n° 367, pp.41-48, [en ligne :] <https://www.cairn.info/revue-projet-2018-6-page-41.htm>, consulté le 18 août 2023.
- ¹⁹ Le prix reste avant tout un des principaux facteurs d'achat car une personne sans le sous ne pourrait se laisser tenter par un produit bien trop cher pour elle. Toutefois, les cartes de crédit ou l'ouverture au crédit de consommation apparaissent comme une tentative pour briser la barrière du prix et permettre de consommer malgré le manque d'argent.
- ²⁰ GALUZZO A., *op. cit.*
- ²¹ Il s'agit d'erreurs de raisonnement amenant à une croyance injustifiée ou fausse.
- ²² CALLY R., « Aperçu de la psychologie en marketing », *Revue Marocaine de Recherche en Management et Marketing*, 2011, pp. 4-5, [en ligne :] <https://revues.imist.ma/index.php/REMAREM/article/view/3445/2477>, consulté le 26 juillet, 2023.

- ²³ CALLY R., *op. cit.*
- ²⁴ *Ibid.*
- ²⁵ DEHOORNE O. et THENG S., « Etudier le luxe », *Études caribéennes*, 30 avril 2015, [en ligne :] <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/7505#tocto2n1>, consulté le 3 août 2023.
- ²⁶ GUEGUEN N., « Psychologie du consommateur », Paris: Dunod, 2016.
- ²⁷ CALLY R., *op. cit.*
- ²⁸ GUEGUEN N., *op. cit.*
- ²⁹ LALLEMENT J., « La rareté : définition et effets sur le comportement du consommateur », 2007, [en ligne :] https://www.researchgate.net/profile/Jeanne-Lallement-2/publication/255665331_La_rarete_definition_et_effets_sur_le_comportement_du_consommateur/links/54a-d265a0cf2213c5fe16f73/La-rarete-definition-et-effets-sur-le-comportement-du-consommateur.pdf, consulté le 2 août 2023.
- ³⁰ CALLY R., *op. cit.*
- ³¹ *Ibid.*
- ³² MERTENS J., « Pourquoi y a-t-il une pénurie de Xbox Series et PS5 », *Le Soir*, 7 avril 2021, [en ligne :] <https://geeko.lesoir.be/2021/04/07/pourquoi-y-a-t-il-une-penurie-de-xbox-series-et-ps5/>, consulté le 7 août 2023.
- ³³ « Des exemples de "nudges" qui ont fait leurs preuves », *Le Parisien*, 12 avril 2016, [en ligne :] <https://www.leparisien.fr/oise-60/des-exemples-de-nudges-qui-ont-fait-leurs-preuves-12-04-2016-5706295.php>, consulté le 8 août 2023.
- ³⁴ DENDOOVEN L., « Un petit coup de "Nudge" pour lutter contre le Covid-19 ? Ou quand le neuromarketing se mêle de notre adhésion », *RTBF*, 26 avril 2021, [en ligne :] <https://www.rtf.be/article/un-petit-coup-de-nudge-pour-lutter-contre-le-covid-19-ou-quand-le-neuromarketing-se-mele-de-notre-adhesion-10749478>, consulté le 08 août 2023.
- ³⁵ BAUCHARD F., « Le nudge, ou comment corriger les biais humains », *Les Echos*, 12 mars 2019, [en ligne :] <https://www.lesechos.fr/weekend/perso/le-nudge-ou-comment-corriger-les-biais-humains-1211803>, consulté le 8 août 2023.
- ³⁶ BALANSARD M., « Nudge : le gouvernement est tenté d'orienter nos comportements dans la gestion de la crise », *Marianne*, 20 avril 2021, [en ligne :] <https://www.marianne.net/agora/tribunes-libres/nudge-le-gouvernement-est-tente-dorienter-nos-comportements-dans-la-gestion-de-la-crise>, consulté le 8 août 2023.
- ³⁷ HAFIZ W. M., « Le marketing sensoriel : le renouveau de la distribution classique », *revue des sciences commerciales*, 2020, vol. I, n° 19, pp. 197-211, [en ligne :] <https://www.asjp.cerist.dz/en/downloadArticlepdf/360/19/1/117530>.
- ³⁸ GUEGUEN N., *op. cit.*
- ³⁹ HAFIZ W. M., *op. cit.*
- ⁴⁰ *Ibid.*
- ⁴¹ BAKINI DRISS F. E., BEN LALLOUNA HAFSIA H. et ZGHAL M., « L'impact d'un éclairage additionnel dans un point de vente sur les réactions comportementales du consommateur », *La Revue des Sciences de Gestion*, 2008, I, 229, pp. 41-49, [en ligne :] <https://www.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion-2008-1-page-41.htm>, consulté le 20 août 2023.
- ⁴² PITAUD M., « Midiscom crée une identité olfactive pour Audi », *La Dépêche*, 4 juillet 2022, [en ligne :] <https://www.ladepeche.fr/2022/04/12/midiscom-cree-une-identite-olfactive-pour-audi-10231434.php>, consulté le 11 août 2023.
- ⁴³ CALLY R., *op. cit.*
- ⁴⁴ HAFIZ W. M., *op. cit.*
- ⁴⁵ BRÉE J., « Le comportement du consommateur », Paris: Dunod, 2009.
- ⁴⁶ DEBUISSON-QUELLIER S. et BARRIER J., « Protester contre le marché : du geste individuel à l'action collective », *Revue française de science politique*, 2007, vol. II, n°57, pp. 209-237, [en ligne :] <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2007-2-page-209.htm>, consulté le 7 août 2023.
- ⁴⁷ Pour une analyse détaillée voir KLEIN N., « No Logo », Actes Sud, 2002.
- ⁴⁸ EYLENBOSCH A. et BORN C.H., « Peut-on réguler la publicité pour des produits non durables ? État des lieux et droit comparé », *Faculté de droit et de criminologie, Université catholique de Louvain*, 2022 [en ligne :] https://dial.uclouvain.be/memoire/ucl/fr/object/thesis_%3A38129, consulté le 7 août 2023.
- ⁴⁹ HEBEL P., « Fragmentation des consommateurs autour de la sobriété », *Constructif*, 2021, vol. II, n°59, [en ligne :] <https://www.cairn.info/revue-constructif-2021-2-page-24.htm>, consulté le 5 août 2023.
- ⁵⁰ *Ibid.*
- ⁵¹ LEGROS C., « La sobriété, cette "évidence" devenue un angle mort de la société de consommation », *Le Monde*, 17 novembre 2021, [en ligne :] https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/11/17/la-sobriete-cette-evidence-devenue-un-angle-mort-de-la-societe-de-consommation_6102333_3232.html, consulté le 21 août 2023.
- ⁵² NYSTROM I. et VENDRAMIN P., « Le Boycott », 2015, Presses de Sciences Po.
- ⁵³ *Ibid.*
- ⁵⁴ RAUCENT E., « Réduction collective du temps de travail et productivisme », Bruxelles: CPCP, Étude n°40, 2023, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/rctt>, consulté le 22 août 2023.



L'avenir du travail dans une économie décroissante

Emma Raucent

Le courant décroissant force la remise en question d'un élément essentiel au fondement du modèle croissancier : le travail. Comment et pourquoi devrait-on travailler dans une société qui décroît ? Actuellement, l'emploi et son « marché » exercent une sorte d'hégémonie culturelle sur les sociétés occidentales.¹ Plutôt que d'être appréhendés comme des formes particulières et historiquement situées d'organisation socioéconomique, ils sont considérés comme « l'étoffe » même de la réalité. Y consacrant la majorité de nos heures éveillées², nous dépendons du travail employé, non seulement comme seul moyen de subsistance, mais aussi à titre de norme culturelle, puisqu'il contribue à forger le statut social des individus et à structurer leurs interactions autour d'objectifs et de rituels communs.³

La centralité de l'emploi, et donc la dépendance matérielle et identitaire généralisée au salariat, est notamment le fruit de développements culturels et techniques ayant fait passer le travail du statut de fardeau nécessaire à celui de vertu individuelle. Le travail est ainsi devenu une fin en soi dont on ne questionne plus l'utilité sociale collectivement.⁴ Par ailleurs, il est tout à la fois, l'aboutissement et l'instrument de différents rapports de force qui ont fini par

se sédimer au sein d'institutions et de normes faisant prévaloir l'impératif d'accumulation. Et de fait, l'accroissement de la productivité en vue de générer toujours plus de richesses à redistribuer entre travailleurs et capital est au fondement du pacte social qui institutionnalise en 1944 la concertation sociale en Belgique.

Force est de constater que ce modèle d'accroissement infini des richesses se bute aux limites physiques des ressources naturelles sur lesquelles il repose⁵ et n'admet dès lors plus le progrès social acquis par les mécanismes de redistribution qui l'accompagnent. L'ère néolibérale de ce modèle tire par l'endettement, l'expansion des bulles financières et le détricotage de l'État social les quelques opportunités de croissance laissées par une économie dont la productivité et l'exploitation des ressources arrivent à saturation.⁶ L'emploi, duquel la population est essentiellement dépendante pour vivre, pâtit directement de cette situation. En effet, si le statut salarial permanent et à temps plein reste la norme théorique du modèle de travail actuel, il laisse place depuis les années 1970 à des formes de plus en plus précaires et flexibles d'emploi et de sous-emploi. Ces constats posent la nécessité d'imaginer de nouveaux modes de travail et

de production soutenables autant sur le plan environnemental que sur le plan social. Contenir l'économie dans les limites planétaires par la décroissance se révèle être une opération délicate d'un point de vue social tant elle requiert une transformation radicale mais aussi l'arrêt pur et simple d'activités (et donc d'emplois) collectivement jugées non désirables sur les plans écologique et social. Pour faire face à cet enjeu, une remise en question globale et démocratique du travail, de son sens, de sa centralité et de sa valeur doit être engagée.

D'où nous vient le travail employé moderne ?

Il n'y a rien de naturel ou d'inévitable dans la façon dont nous définissons le travail.⁷ Pour imaginer une nouvelle façon de travailler, il est essentiel de cerner quelques-unes des racines historiques du travail entendu comme « vertu ».

La plupart des sociétés préindustrielles n'étaient pas organisées autour du travail.⁸ L'idée que le travail est un fardeau à assumer dans la stricte mesure du nécessaire prédomine en effet largement dans les régions européennes durant l'Antiquité⁹, le Moyen Âge¹⁰, et le début de la Modernité.¹¹ Constatant l'absence d'un instinct capitaliste¹²,

Max Weber suggère que la mutation du travail en obligation morale d'accumulation se propage durant les ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles sous l'influence de la Réforme protestante.¹³ Les Lumières affranchissent ensuite le travail de sa justification religieuse et l'érigent au rang de vertu, soit comme moyen essentiel de se garantir prospérité et bonheur.¹⁴ À l'exception notoire de Hobbes puis de Rousseau, les Lumières affirment par ailleurs la capacité naturelle de « l'Homme » à agir de façon rationnelle selon son intérêt particulier, le menant spontanément à échanger avec « ses semblables ».¹⁵

La physiocratie, première pensée économiste, poursuit la réflexion des Lumières. Pour les physiocrates, la « capacité de jouir » à titre de liberté naturelle ainsi que la rationalité économique qui lie l'individu au reste de la société, mènent nécessairement à la propriété privée et à son exploitation.¹⁶ Évinçant tout principe de subsistance, la physiocratie a ainsi contribué à ériger le travail (agricole) en une « activité productive de richesses » en Europe. Et de fait, au milieu du ^{xviii}^e siècle, la physiocratie y prédomine et influence notamment les politiques impériales des Pays-Bas autrichiens : plusieurs provinces du territoire belge sont forcées d'organiser le défrichement et la redistribution des terres

communes en propriétés individuelles en vue de les faire fructifier.¹⁷ S'amorce alors une modification profonde du rapport de la population au travail : « la privatisation des terres communes entraîne une nouvelle relation de dépendance des paysans que les employeurs exploitent par la réduction des salaires et la prolongation de la journée de travail ».¹⁸ Elle précipite ensuite l'exode rural des paysans sans terre vers les zones urbaines en plein essor industriel. Se concrétise ainsi la transition des relations féodales aux relations de classes que le salaire et les horaires de travail viennent structurer.

Le travail (réalisé en industrie) se transforme alors en un facteur de production, influençant la compétitivité des manufactures au même titre que le capital.¹⁹ L'avènement de ce modèle de travail rencontre de vives oppositions en Belgique, au travers de grèves et de révoltes, portées par des mouvements socialistes et anarchistes dès la seconde moitié du ^{xix}^e siècle. Les salaires et le temps de travail deviennent dans le même temps des objets de lutte sociale mais aussi politique, donnant lieu à l'obtention des premiers droits sociaux ainsi qu'une concertation sociale de plus en plus structurée. Les acquis sociaux de l'entre-deux-guerres²⁰ marquent la transition du mouvement syndical belge

« de la phase de résistance intermittente à la phase contractuelle ».²¹ Le pacte social de 1944 représente le point d'orgue de cette transition : fruit de la négociation entre les « partenaires » sociaux, il institutionnalise la paix sociale notamment par la mise en place d'un système de concertation paritaire entre patrons et travailleurs. Ce pacte est fondé sur l'idée d'une économie de concertation qui présente la santé économique du pays comme un prérequis du progrès social.²² Le lien de dépendance entre croissance économique et promesse d'emplois stables est ainsi scellé.

Ce bref aperçu historique permet d'interroger le bien-fondé du travail contemporain et ses alternatives possibles, et ce au vu des crises écologiques et sociales actuelles.

Comment travailler sans croissance ?

Pour penser le travail en dehors de la croissance, trois axes de réflexion peuvent être identifiés²³ : comment redéfinir le travail et ses objectifs ? Comment repenser les normes de valorisation du travail ? Comment réduire et redistribuer le travail (employé ou non) ?

Pourquoi et comment travailler ?

Le travail employé et ses institutions (comme la relation salariée, le marché de l'emploi, ou le chômage) sont des modes d'organisation sociale historiquement et culturellement exceptionnels.²⁴

Aujourd'hui, remettre en question cet ordre sociétal implique de déconstruire notre engagement idéologique et inconditionnel envers le travail.²⁵ Et ce faisant, de rouvrir le débat démocratique autour du caractère socialement utile et désirable de chaque secteur d'activité. Ainsi, pour garantir la durabilité du travail, des changements doivent avoir lieu à trois niveaux : des métiers devront disparaître, d'autres être fondamentalement transformés, et de nouveaux secteurs de travail devront être créés.²⁶

Au-delà de la question des secteurs, c'est la façon même dont nous organisons le travail qui doit être *redémocratisée*, à commencer par le « marché » de l'emploi, aujourd'hui caractérisé par un haut taux de contrainte et allouant le travail selon un mode compétitif comme une commodité abstraite.²⁷ De nouvelles structures de travail participatives et poursuivant un but d'intérêt général, des communs²⁸ aux coopératives à finalité sociale²⁹, ainsi que de nouveaux indicateurs, comme la sécurité économique³⁰, la résilience

territoriale³¹, la souveraineté (alimentaire) locale et régionale³², le bien-être et l'égalité, pourraient ainsi être avancés pour guider la réorganisation collective du travail et des ressources qu'il mobilise.

La valeur du travail

Les normes sociales de rémunération, laissées au « libre » arbitre du marché, favorisent non seulement le développement de métiers dont la valeur socio-environnementale est nulle (voire négative)³³ mais aussi la légitimité sociale d'un rapport de dépendance au travail fondé soit sur l'accumulation, soit sur la précarité. Par ailleurs, une société caractérisée par de grandes inégalités de revenus génère une plus forte dépendance à la croissance.³⁴ Elle repose sur le narratif d'un ruissellement des revenus des classes riches vers les classes précaires ainsi que sur une injonction permanente à la consommation.³⁵ Des voix décroissantes défendent donc non seulement un système de taxation progressif mais aussi la fixation de salaires minimums et maximums³⁶, ainsi qu'une limitation claire de l'écart des salaires entre les différentes catégories de postes au sein d'une même structure.

L'identification des activités devant donner lieu à une rémunération fait elle-même débat

aujourd'hui, le travail domestique étant par exemple défendu par certaines féministes comme méritant un salaire.³⁷ L'idée même de mériter une rémunération est aussi questionnée (au moins pour la couverture des besoins vitaux), notamment par les tenants du salaire à vie ou du revenu universel.³⁸ Tout l'enjeu étant de savoir comment (et sous quelles formes) le revenu universel s'inscrirait dans l'architecture à venir de l'État social : justifierait-il la poursuite du détricotage des mécanismes publics de solidarité ou à l'inverse contribuerait-il aux objectifs décroissants de socialisation du bien-être et d'affranchissement des individus des marchés et de l'emploi ?

L'urgence de produire moins : quels enjeux sociaux ?

La nécessité de diminuer, voire de supprimer, différents secteurs d'activité entraîne des enjeux de pertes d'emploi, et semble ainsi poser en antagonistes urgence climatique et justice sociale. Mais cet antagonisme apparent rend surtout invisible les coûts sociaux considérables de la faiblesse politique face aux crises environnementales. De fait, il est devenu évident que ces crises exercent déjà et exerceront encore davantage un impact négatif sur les conditions de vie, sur la santé, et sur la mobilité de la classe travailleuse, surtout ses

franges plus pauvres.³⁹ Cet antagonisme apparent pourrait même favoriser une aggravation de ces crises dans la mesure où il justifie la promotion d'investissements délétères sur le plan écologique au nom de la création de nouveaux emplois (de plus en plus précaires par ailleurs).

D'autre part, les politiques adaptatives et compensatoires nécessaires pour pallier les externalités négatives et les inégalités sociales résultant des crises environnementales rendent d'autant plus essentiel le maintien, voire le renforcement, du système de protection sociale. Or, paradoxalement, le financement de ce système et des services publics dépend aujourd'hui directement de la richesse générée et promise au sein de l'économie marchande, et donc de la croissance constante et écologiquement insoutenable de cette économie.⁴⁰

Tout d'abord, peut-on imaginer une architecture fiscale plus progressive ainsi qu'une mise en priorité des mesures de protection sociale afin de maintenir l'État social au sein d'une économie décroissante ?⁴¹ À noter qu'à partir de 1936 et pendant un peu moins de cinquante ans, les États-Unis ont connu des taux de taxation proches de 80 % sur les plus hauts revenus.⁴² Politique incontournable

(et pourtant qualifiée de radicale au regard des standards actuels)⁴³ pour répondre à l'inévitable baisse de l'assiette fiscale d'une société en décroissance, une taxation progressive sur les revenus et sur la consommation ne peut toutefois suffire. En effet, la croissance économique ne peut être simplement substituée *ad infinitum* dans les comptes publics par une augmentation à court terme de la taxation (sur les riches et les comportements polluants)⁴⁴, et ce au vu des objectifs d'égalité et de sobriété matérielles portés par la pensée décroissante.

Par contre, un système de protection sociale fondé sur la prévention (et potentiellement plus restreint) est envisageable s'il s'inscrit au sein d'un régime économique qui ne génère pas les inégalités et la précarité propres au modèle de libre marché.⁴⁵ En d'autres termes, les débats sur une redistribution plus juste des richesses ne devraient pas aboutir à prendre pour acquises les conditions sociales qui rendent nécessaire cette redistribution. Ces débats vont ainsi de pair avec un questionnement démocratique sur les enjeux de la justice pré-distributive⁴⁶, questionnement ouvrant à des leviers politiques tels que la limitation des prix de l'immobilier et une politique de logement anti-spéculative⁴⁷, la fin de l'accaparement

des terres et de la spéculation sur l'alimentaire et l'énergie⁴⁸, l'enrayement des crises monétaires et financières par la refonte du secteur bancaire, le développement d'un véritable système public de santé préventive, la socialisation de certains secteurs stratégiques, etc.⁴⁹

La réduction collective du temps de travail, mesure décroissante incontournable ?

La réduction collective du temps de travail (RCTT) est souvent brandie dans la pensée décroissante pour répondre (en partie) à ces grands questionnements, de la diminution, voire de la suppression, de certains secteurs de l'économie marchande à la pérennisation du système de sécurité sociale. Quatre effets vertueux sont attendus d'une telle mesure et sont discutés de façon critique dans cette dernière section : l'effet d'échelle (travailler moins pour produire moins), l'effet compositionnel sur la consommation (travailler moins pour consommer mieux/moins), l'effet de pérennisation de l'État social (travailler moins pour mieux se répartir le travail), et l'effet émancipateur (décentrer l'emploi pour laisser place à des activités hors marché de co-production du bien-être).

L'effet d'échelle

Le temps de travail entretient un rapport direct avec la production économique (et donc avec la consommation de ressources naturelles nécessaires à cette production), la quantité de biens et de services produits équivalant au nombre d'heures travaillées multiplié par le taux de productivité. Plusieurs études tentent donc de démontrer une corrélation positive entre la diminution du temps de travail annuel et la diminution de l'empreinte écologique de l'économie sous l'effet d'une réduction de l'envergure de la production.⁵⁰ Toutefois, une RCTT peut entraîner une hausse de la productivité des travailleurs, une hausse de l'emploi pour le maintien de la production, des transformations sectorielles (par effet d'attraction des travailleurs pour les métiers où la RCTT s'applique) ainsi que des changements dans les processus de production par effet de complémentarité ou de substitution entre les facteurs de production (main-d'œuvre, capital, énergie, ressources, etc.).⁵¹ Ces effets indirects de la RCTT sur l'économie, particulièrement difficiles à anticiper et à comparer d'une économie à l'autre, pourraient aboutir à ce que l'empreinte écologique de l'activité économique ne diminue pas, voire augmente même.⁵²

Ces effets sont toutefois envisagés dans une économie dont

les modes de production sont toujours appréhendés selon la logique fondamentalement non démocratique du libre marché et de la croissance. Le problème tient donc du fait qu'aucune théorie n'existe pour expliquer les changements structurels qui pourraient ou devraient subvenir au sein d'une société qui réduit le temps de travail **avec comme objectif explicite** de diminuer les niveaux de production.⁵³ Moins qu'une solution « clé en main » visant à réduire directement l'empreinte écologique de la production économique, la RCTT doit donc être plutôt envisagée comme une mesure sociale qui **accompagne** une politique économique structurelle faisant sortir la production du paradigme croissanciel.

Consommer moins, consommer mieux

Le nombre d'heures travaillées exerce un effet de composition sur la consommation des ménages. Ces derniers disposent en effet d'un budget de temps *hors travail* pris en compte pour déterminer chaque choix de consommation.⁵⁴ Une hausse du temps libre (par une RCTT) pourrait-elle orienter les habitudes de consommation sur une trajectoire plus durable ?⁵⁵

D'abord, une RCTT ouvrirait un espace-temps au sein duquel s'installeraient des habitudes de consommation plus

chronophages mais moins polluantes. L'hypothèse est que si vous êtes moins pressé par le temps, vous aurez tendance à prendre un bus plutôt qu'un taxi, à faire réparer plutôt qu'à remplacer un appareil cassé, etc.⁵⁶ Ensuite, la deuxième hypothèse tient de la quantité d'activités qu'une RCTT pourrait faire sortir de l'économie marchande et corrélativement rentrer dans l'économie collaborative (soit des formes de solidarité et d'échange hors marché), diminuant ainsi notre dépendance au salaire pour subvenir à certains besoins. Troisièmement, politique d'égalité et de répartition équitable du travail, la RCTT contribuerait à diminuer les comportements consuméristes et polluants guidés par des préoccupations de statut social.⁵⁷

Toutefois, la RCTT pourrait *a contrario* exercer un effet dopant sur la consommation (si elle engendre des gains de productivité et une hausse corrélative des salaires).⁵⁸ Une politique orientée vers la sobriété, implémentée via une RCTT et un plafonnement des revenus les plus élevés, pourrait aussi engendrer un effet rebond : la diminution des prix entraînée par une demande de consommation plus faible (sobriété) pourrait faire augmenter la demande de consommateurs non pris en compte dans le cadre de cette politique, comme la demande étrangère

par exemple.⁵⁹ Par ailleurs, les choix de consommation dépendent aussi d'autres facteurs : leurs coûts, le niveau de revenu, les normes sociales, etc.⁶⁰ Encore une fois, plus qu'un outil économique dont les effets sur la consommation sont attendus à court terme, *ceteris paribus*⁶¹, la RCTT constitue plutôt une mesure à intégrer dans une politique décroissante plus large. Politique qui tendrait à valoriser des formes durables de socialisation et d'identification. La perspective de réorienter la population, à commencer par ses franges les plus aisées, vers des modes de vie respectueux des limites planétaires implique ainsi d'entamer une réflexion collective et critique sur l'attachement identitaire vis-à-vis du travail et sur la culture hégémonique consumériste.

Pérenniser l'État social

Dans une économie qui voit sa production diminuer (pour des raisons de soutenabilité environnementale), une RCTT apparaît indispensable (au moins à court terme) pour la préservation et la redistribution équitable de l'emploi.⁶² Tout en diminuant l'envergure de la production, une RCTT pourrait même, selon plusieurs auteurs décroissants⁶³, diminuer le taux de chômage par effet de redistribution de l'emploi disponible. La diminution corrélative des dépenses publiques

de sécurité sociale rencontrerait ainsi partiellement la contrainte d'une diminution des recettes fiscales assumée par une société décroissante. Toutefois atteindre ces objectifs environnementaux et sociaux requiert une approche radicale de la RCTT, certains proposant une semaine de travail employé de maximum dix heures par personne.⁶⁴

Par ailleurs, la redistribution du travail ne suit pas une logique arithmétique en se réalisant par effet de « vase communicant » entre les franges employées, sous-employées et non employées de la population active. Il est fondamental de prendre en considération les distorsions géographiques et de qualification qui empêchent aujourd'hui la mise à l'emploi d'un nombre important d'allocataires sociaux.⁶⁵ En effet, d'une part, les zones géographiques avec un haut taux de chômage sont souvent là où les emplois sont les moins nombreux (à l'exception de Bruxelles) et sont donc les espaces au sein desquels une RCTT engendrerait le moins de nouveaux emplois. D'autre part, les nouveaux emplois engendrés par une RCTT concentreraient en grande partie des métiers qui correspondent à la qualification d'une minorité de chômeurs. Ceci s'explique par l'écart grandissant entre le niveau de qualification des salariés (de plus en plus élevé) et

celui des demandeurs d'emploi (de plus en plus bas).⁶⁶

Ces différentes observations nous montrent que le travail n'est pas parfaitement redistribuable. Toutefois, elles n'enlèvent rien à la perspective qu'une certaine redistribution est possible et souhaitable par la RCTT et que s'ensuivra nécessairement une diminution du chômage.⁶⁷ Par ailleurs, elles montrent que dans le cadre d'une économie en décroissance, l'augmentation de l'emploi ne se fera sans doute pas en termes absolus : la RCTT permettra essentiellement de mieux se répartir la pénibilité des métiers essentiels tout en permettant la disparition des secteurs les plus néfastes sur les plans écologique et social. Pour finir, inscrite dans une politique décroissante promouvant le développement de métiers paysans, culturels, associatifs locaux, une RCTT permettrait de rebattre plus équitablement les cartes de la géographie du travail.

L'économie de la subsistance et les communs

La question de l'équité de la répartition du travail employé dans une économie qui décroît est cruciale. Toutefois, cet impératif de justice sociale *par l'emploi* ne doit pas faire perdre de vue l'enjeu plus radical du **décentrement de l'emploi** dans

une société en décroissance (en tout cas, de l'emploi entendu au sens d'une relation de subordination strictement hiérarchique). Décentrer l'emploi et le consumérisme en développant une économie non marchande et collaborative fondée sur le besoin offre de fait une voie d'avenir plus crédible pour s'émanciper de la société de la croissance. Une RCTT suffisamment importante permettrait alors l'essor d'activités locales d'auto-approvisionnement. Ainsi, si elle requiert moins de travail pour la production de biens destinés à générer une plus-value, une décroissance soutenable sur le plan social requiert **plus de travail** (socialisé ou collectivisé) pour la production de biens dont la valeur d'usage est jugée essentielle à la reproduction de la société.⁶⁸

La voie du collectif et de l'informel, si révolutionnaire et utopiste qu'elle paraisse, repose en réalité sur la mise en œuvre et sur l'adaptation de modes de vie qui existent déjà (ou ont déjà existé) et qui se sont développés en marge de l'économie capitaliste. À noter qu'aujourd'hui une majorité de l'humanité subvient à ses besoins grâce à l'économie informelle, l'emploi et le consumérisme à tout crin représentant donc plutôt un mode de subsistance singulier et minoritaire dans le monde (et sans

doute une courte parenthèse dans l'Histoire ?).⁶⁹ Toutefois, cette perspective ne doit pas nous faire perdre de vue l'importance des acquis sociaux sur lesquels repose l'emploi aujourd'hui (en termes tant de protection du travail que de sécurité sociale), l'enjeu étant de préserver ces acquis tout en les adaptant à de nouveaux modèles collaboratifs de travail.

Conclusion

Il apparaît essentiel de réunir, plutôt que d'opposer, les intérêts des classes travailleuses et les enjeux environnementaux autour d'une même remise en question du paradigme croissanciel.⁷⁰ Cette courte analyse passe ainsi en revue les différents enjeux sociaux qu'une telle remise en question implique : de la nécessité d'une redéfinition démocratique du sens et de la valorisation du travail à la question de la pérennisation d'un État social qui ne repose plus sur la redistribution des fruits de la croissance. Pour répondre à ces enjeux, une proposition phare de la pensée décroissante a été examinée : la réduction collective du temps de travail. La RCTT constituerait une mesure qui tout à la fois accompagne socialement la réduction des activités non soutenables sur le plan écologique, contribue à rendre accessibles les modes de consommation

soutenables sur le plan environnemental et ouvre la voie à des activités collaboratives, détournées d'un but de lucre et contribuant à la co-production du bien-être.

Plus généralement, la RCTT contribuerait à transformer les fondements du sentiment d'autonomie individuel et collectif, passant du pouvoir de gagner et de dépenser de l'argent au pouvoir de contrôler ce à quoi on attribue du temps.⁷¹ À cet égard, il apparaît essentiel de se pencher sur l'importance du temps « hors » travail, de l'oisiveté et de la contemplation.⁷² En effet les moments de loisirs et de sociabilisation ont en moyenne un impact environnemental très bas, le sommeil et la détente comptabilisant un impact quasi nul.⁷³ La nécessité de laisser un large espace-temps collectif au repos et à l'inactivité, soit à l'improductivité, est à l'image de la façon dont notre environnement lui-même se maintient et se régénère. A *contrario* l'idéal de productivité, au fondement duquel la paresse apparaît comme un mal en soi, se doit ainsi d'être contrebalancé par des questionnements démocratiques sur la valeur d'usage des biens produits au regard de leur utilité sociale et de leur impact environnemental.

Notes

- ¹ GORZ A., *Métamorphose du Travail. Critique de la raison économique*, Editions Galilé, 1988.
- ² GOMEZ-BAGGETHUN E., « Rethinking work for a just and sustainable future », *Ecological Economics* 2022, vol. CC, n° 107506.
- ³ PAUL K. I. et MOSER K. « Incongruence as an explanation for the negative mental health effects of unemployment: meta-analytic evidence », *J Occup Organ Psychol* 2006, n°79, pp. 595-621 ; JAHODA M., *Employment and unemployment: a social-psychological analysis*, Cambridge: Cambridge University Press, 1982.
- ⁴ GRAEBER D., *Bullshit jobs: a theory*, New York: Simon & Schuster, 2018.
- ⁵ KALLIS G. et al., « Research on Degrowth », *Annual Review of Environment and Resources*, 2018, vol. XLIII, n° 1, pp. 1-26 ; IMF (International Monetary Fund), *World Economic Outlook. Uneven Growth: Short- and Long-Term Factors*, 2015, [en ligne :] <https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2015/01/pdf/text.pdf>, consulté le 10 février 2023.
- ⁶ Voy. notamment : KURZ R., *Vies et mort du capitalisme*, Lignes, 2011, p. 62.
- ⁷ WAJSMAN, J., *Pressed for Time: The Acceleration of Life in Digital Capitalism*, University of Chicago Press, 2015.
- ⁸ MEDA D., *Le Travail. Une Valeur en Voie de Disparition ?*, Flammarion, 2010.
- ⁹ AREND H., *The Human Condition* (1958), University of Chicago Press, 1998.
- ¹⁰ FEDERICI S., *Caliban and the witch: Women, the body and capital accumulation*, Autonomedia, 2004.
- ¹¹ WEBER M., *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris: librairie Plon, 1905.
- ¹² THOMPSON E. P., *The Making of the English Working Class*, Open Road Media, 1963 ; FROMM E., *The Fear of Freedom*, Psychology Press, 2001; Weber M., *ibid.*
- ¹³ Les débuts de la Modernité sont ainsi marqués d'une diminution nette des jours de congé en Europe (NAREDO J. M., *op. cit.*) et d'une attaque répétée sur les modes de vie ne contribuant pas à l'essor de l'ordre économique bourgeois, notamment, le vagabondage, l'indigence, et la « sorcellerie » (FEDERICI S., *op. cit.*).
- ¹⁴ KOMLOSY A., *Work: the last 1,000 years*, Londres, New York: Verso, 2018.
- ¹⁵ LARRERE C., *L'invention de l'économie au XVIII^e siècle. Du droit naturel à la physiocratie*, Presses Universitaires de France, 1992, p. 75.
- ¹⁶ *Ibid.*, p. 202.
- ¹⁷ Idem pendant les périodes française et hollandaise et après l'indépendance de la Belgique (MOOR, M., « Les terres communes en Belgique », in DEMÉLAS M-D., VIVIER N. (sous la direction de), *Les propriétés collectives face aux attaques libérales (1750-1914) : Europe occidentale et Amérique latine*, Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2003 ; DEMÉLAS M-D., VIVIER N. (sous la direction de), *Les propriétés collectives face aux attaques libérales (1750-1914)*, Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2003, pp. 119-137).
- ¹⁸ GOMEZ-BAGGETHUN E., *op. cit.*, p. 3.
- ¹⁹ Ce développement est également largement permis par l'accaparement des ressources naturelles via la colonisation (VELLUT J-L., « Hégémonies en construction : articulations entre État et entreprises dans le bloc colonial belge (1908-1960) », *Revue Canadienne des Études Africaines*, 1982, vol. XVI, n°2, pp. 313-330).
- ²⁰ Dont l'indexation des salaires, les premières conventions collectives de travail et les premiers éléments de la sécurité sociale.
- ²¹ Cité par GOTTSCHALK M., « Le travail », in MAHAÏM E., (sous la direction de) *La Belgique restaurée*, Bruxelles : Lamartin M., 1926.
- ²² CASSIERS I., SCHOLLIERS P., « Le pacte social belge de 1944, les salaires et la croissance économique en perspective internationale », in LUYTEN D., VANTHEMSCHÉ G., (sous la direction de) *Het Sociaal Pact van 1944. Oorsprong, betekenis en gevolgen*, VUB Press, 1995, pp. 162-163.
- ²³ GOMEZ-BAGGETHUN E., *op. cit.*
- ²⁴ HOFMANN M., PAULSEN R., « Resolving the 'jobs-environment-dilemma'? The case for critiques of work in sustainability research », *Environ Sociol*, 2020, n°6, p. 348.
- ²⁵ WEEKS K., *The Problem with Work. Feminism, Marxism, Antiwork Politics, and Postwork Imaginaries*, Durham: Duke University Press, 2011.
- ²⁶ GEROLD S., « Revaluations of work. Enabling and combining a diversity of activities », in SEIDL I., ZAHRT A. (sous la direction de) *Post-growth work. Employment and meaningful activities within planetary boundaries*, Londres et New York: Routledge, 2022, p. 46.
- ²⁷ HOFFMANN M., PAULSEN R., *op. cit.*, p. 345.
- ²⁸ OSTROM E., *Governing the Commons. The evolution of institutions for collective action*, Cambridge, 1990.
- ²⁹ LAURENT E., *L'impasse collaborative. Pour une véritable économie de la coopération*, Les liens qui libèrent, 2018, 192p.
- ³⁰ NITSCHKE-WHITEFIELD P., *Beyond economic growth. The role of trade unions in the transition to well-being*, rapport 2023.03, ETUI.
- ³¹ DELCAYROU L., RIET C., *La résilience des territoires. Pour tenir le cap de la transition écologique, Tome I - Comprendre*, The shift Project, septembre 2021, [en ligne :] https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2021/10/TSP_SRT_Tome1_WEB.pdf, consulté le 30 mars 2023.
- ³² BOLDUCC C., BOUCHARD R., « Souveraineté alimentaire : sommes-nous sur la bonne voie ? », *Relations*, juin 2013, n°765, pp. 36-37.
- ³³ Social Return on Investment, NEF Consulting, [en ligne :] <https://www.nefconsulting.com/training-capacity-building/resources-and-tools/sroi/>, consulté le 16 février 2023.
- ³⁴ KALLIS G., KERSCHNER C., MARTINEZ-ALIER J., « The economics of degrowth », *Ecol Econ*, 2012, n°84, pp. 172-180.
- ³⁵ OH S-Y., PARK Y., BOWLES S. « Veblen effects, political representation, and the reduction in working time over the 20th century », *J Econ Behav Organ*, 2012, n°83, pp. 218-242.
- ³⁶ ALEXANDER S., « Basic and maximum income », in Degrowth, Londres: Routledge, 2014, pp. 174-176.

- 37 FEDERICI S., *Revolution at Point Zero: Housework, Reproduction, and Feminist Struggle*, PM press, 2020.
- 38 DOWNES A., LANSLEY S. (sous la direction de), *It's Basic Income: The Global Debate*, Policy Press, 2018.
- 39 MEADOWCROFT J., « From Welfare State to Environmental State », *Journal of European Social Policy*, 2008, vol. XVIII, n°4, pp. 325-44 ; IPCC, *Managing the Risks of Extreme Events and Disasters to Advance Climate Change Adaptation*, 2012, [en ligne :] http://www.ipcc-wg2.gov/SREX/images/uploads/SREX-All_FINAL.pdf, consulté le 21 février 2023 ; STERN N.H., *Stern Review: The Economics of Climate Change* (Vol. 30), Londres: HM Treasury, 2007 ; SIMMS A., *Cancel the Apocalypse: The New Path to Prosperity*, Londres: Hachette Digital, 2013.
- 40 BAILEY D., « The environmental paradox of the welfare state: the dynamics of sustainability », *New Political Economy*, 2015, vol. XX, n°6, pp. 793-811.
- 41 CHANCEL L. et al., *A Post-growth Society for the 21st Century: Does Prosperity Have to Wait for the Return of Economic Growth?* New Prosperity, Paris: Institut du Développement Durable et des Relations Internationales, No. 08/13, 2013.
- 42 TIANO L., « Quand Roosevelt taxait les hauts-revenus à 91 % », *L'Obs*, 28 février 2012, [en ligne :] <https://www.nouvelobs.com/politique/election-presidentielle-2012/20120228.OBS2500/quand-roosevelt-taxait-les-hauts-revenus-a-91.html>, consulté le 29 mars 2023.
- 43 Pour connaître les taux d'imposition actuels sur les revenus des personnes physiques en Belgique, voy. : SERVICE PUBLIC FEDERAL FINANCES, « Taux d'imposition », [en ligne :] https://finances.belgium.be/fr/particuliers/declaration_impot/taux-revenus-imposables/taux#q1.
- 44 BAILEY D., *op. cit.*, p. 802.
- 45 *Ibid.*, p. 808.
- 46 SOMERS M. R., « Toward a redistributive democracy. Diagnosing oligarchy, dedemocratization, and the deceptions of market justice », in MACKERT J., WOLF H., TURNER B. S. (sous la direction de), *The condition of democracy. Volume 1: neoliberal politics and sociological perspective*, Londres et New York: Routledge, 2022, pp. 56-87.
- 47 AALBERS M., « La financiarisation du logement en Belgique et à l'étranger », *CADTM*, 30 mars 2020, [en ligne :] <https://www.cadtm.org/La-financiarisation-du-logement-en-Belgique-et-a-l-etranger>, consulté le 24 février 2023.
- 48 TOUSSAINT E., « Les banques spéculent sur les matières premières et les aliments », *Econosphères*, 21 février 2014, [en ligne :] <https://www.econospheres.be/Les-banques-speculent-sur-les-452>, consulté le 16 mars 2023.
- 49 GOUGH I., « The Political Economy of Prevention », *British Journal of Political Science*, 2015, vol. XLV, n°2, pp. 307-327.
- 50 FITZGERALD J. B., JORGENSEN A. K., CLARK B., « Energy Consumption and Working Hours: A Longitudinal Study of Developed and Developing Nations, 1990-2008 », *Environmental Sociology*, 2015, vol. I, n°3, pp. 213-223 ; HAYDEN A. et SHANDRA J. M., « Hours of Work and the Ecological Footprint of Nations: An Exploratory Analysis », *Local Environment*, 2009, vol. XIV, n°6, pp. 575-600 ; KNIGHT K. W., ROSA E. A., SCHOR J. B., « Could Working Less Reduce Pres-sures on the Environment? A Cross-National Panel Analysis of OECD Countries, 1970-2007 », *Global Environmental Change*, 2013, vol. XXIII, pp. 691-700 ; NASSEN J., LARSSON J., « Would Shorter Working Time Reduce Greenhouse Gas Emissions? an Analysis of Time Use and Consumption in Swedish Households », *Environment and Planning C: Government and Policy*, 2015, vol. XXXIII, n° 4, pp. 726-745 ; ROSNICK D., WEISBROT M., « Are Shorter Work Hours Good for the Environment? A Comparison of U.S. And European Energy Consumption », *International Journal of Health Services*, 2007, vol. XXXVII, n° 3, pp. 405-417.
- 51 ANTAL M., PLANK B., MOROS J., WIEDENHOFER D., « Is working less really good for the environment? A systematic review of the empirical evidence for resource use, greenhouse gas emissions and the ecological footprint », *Environmental Research Letters*, 2021, vol. XVI, p. 13. On pense notamment aux investissements réalisés dans l'automatisation du travail, soit le remplacement partiel des travailleurs par des machines pour la réalisation de certaines tâches.
- 52 *Ibid.*
- 53 HARDT L., BARRETT J., TAYLOR P. G., FOXON T. J., « Structural Change for a Post-Growth Economy: Investigating the Relationship between Embodied Energy Intensity and Labour Productivity », *Sustainability*, 2020, vol. XII, n°3, p. 962.
- 54 BECKER G., « A theory of the allocation of time », *Economic Journal*, 1965, vol. LXXV, pp. 493-517.
- 55 *Ibid.* ; JALAS M., « A time use perspective on the materials intensity of consumption », *Ecological Economics*, 2002, vol. XLI, pp. 109-123 ; JALAS M., « The everyday life context of increasing energy demands: Time use survey data in a decomposition analysis », *Journal of Industrial Ecology*, 2005, vol. IX, n°1-2, pp. 129-145 ; DEVETTER F., ROUSSEAU S., « Working hours and sustainable development », *Review of Social Economy*, 2011, vol. LXIX, n°3, pp. 333-355 ; FREMSTAD A., PAUL M., UNDERWOOD A., « Work hours and CO₂ emissions: evidence from U.S. », *Househ Rev Polit Econ*, 2019, vol. XXXI, pp. 42-59.
- 56 LEVY A., « Prometheus unwound: shorter hours for sustainable degrowth », in VICTOR P. A., DOLTER B. (sous la direction de), *Handbook on growth and Sustainability*, Cheltenham (RU) et Northampton (USA): Edward Elgar Publishing, 2017, p. 313.
- 57 SIMMS A., COOTE A., FRANKLIN J., *op. cit.*, p. 17.
- 58 KNIGHT K. W., ROSA E. A., SCHOR J. B., *op. cit.*, p. 694.
- 59 SIMMS A., COOTE A., FRANKLIN J., *op. cit.*, p. 4 ; CIEPLINSKI A., D'ALESSANDRO S., GUARNIERI P., « Environmental impacts of productivity-led working time reduction », *Ecological Economics*, 2021, vol. CLXXIX, pp. 1-10.
- 60 LINDSAY J., LANE R., HUMPHERY K., « Everyday life after downshifting: consumption, thrift, and inequality », *Geogr. Res.*, 2020, vol. LVIII, pp. 275-88 ; HANBURY H., BADER C., MOSER S., « Reducing working hours as a means to foster low(er)-carbon lifestyles? An exploratory study on Swiss employees », *Sustainability*, 2019, vol. XI, n°7, p. 2024.
- 61 C'est-à-dire, toutes choses étant égales par ailleurs.
- 62 JACKSON T., *Prosperity Without Growth: Economics for a Finite Planet*, Londres: Earthscan, 2009, p. 180.

- ⁶³ BECKER G., « A theory of the allocation of time », *Economic Journal*, 1965, vol. LXXV, pp. 493-517 ; JALAS M., « A time use perspective on the materials intensity of consumption », *Ecological Economics*, 2002, vol. XLI, pp. 109-123 ; JALAS M., « The everyday life context of increasing energy demands: Time use survey data in a decomposition analysis », *Journal of Industrial Ecology*, 2005, vol. IX, n°1-2, pp. 129-145 ; DEVETTER F., ROUSSEAU S., « Working hours and sustainable development », *Review of Social Economy*, 2011, vol. LXIX, n°3, pp. 333-355 ; FREMSTAD A., PAUL M., UNDERWOOD A., « Work hours and CO2 emissions: evidence from U.S. », *Househ Rev Polit Econ*, 2019, vol. XXXI, pp. 42-59.
- ⁶⁴ FREY P., « The Ecological Limits of Work », *Autonomy*, 2019, [en ligne :] <http://autonomy.work/wp-content/uploads/2019/05/The-Ecological-Limits-of-Work-final.pdf>, consulté le 20 mars 2023.
- ⁶⁵ VALENDUC G., VENDRAMIN P., *La redistribution collective du temps de travail. Qualité de vie, création d'emplois et réduction des inégalités*, Chaire Travail-Université (UCL-CIRTES), juillet 2017, p. 21-26.
- ⁶⁶ *Ibid.*, p. 21.
- ⁶⁷ DE SPIEGELAERE S., PIASNA A., *Le pourquoi et le comment de la réduction du temps de travail*, ETUI, 2020, p. 40.
- ⁶⁸ LEVY A., *op. cit.*, p. 309.
- ⁶⁹ ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL, « L'économie informelle emploie plus de 60 % de la population active dans le monde, selon l'OIT », *Actualités*, 30 avril 2018, [en ligne :] https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_627201/lang--fr/index.htm#:~:text=Economie%20informelle-,L'%C3%A9conomie%20informelle%20emploi%20plus%20de%2060%20pour%20cent%20de,et%20les%20pays%20en%20d%C3%A9veloppement, consulté le 29 mars 2023.
- ⁷⁰ NITSCHKE-WHITFIELD P., *op. cit.*
- ⁷¹ SIMMS A., COOTE A., FRANKLIN J., *op. cit.*, p. 16.
- ⁷² GEROLD S., *op. cit.*
- ⁷³ DRUCKMAN A., BUCK I., HAYWARD B., JACKSON T., « Time, Gender and Carbon: A Study of the Carbon Implications of British Adults' Use of Time », *Ecological Economics*, 2012, vol. LXXXIV, pp. 153-163.

Décroissance et droit à l'alimentation

L'équation (im)possible ?

Louise Vanhèse

Aborder conjointement la question de la décroissance et celle du droit à l'alimentation peut paraître absurde. Si la décroissance c'est produire moins¹, pourquoi l'envisager comme solution alors qu'en 2021, 10 % de la population mondiale, soit huit cent vingt-huit millions de personnes, souffraient de la faim dans le monde ?² Oserions-nous alors poser la question inverse : la croissance économique permet-elle d'assurer le droit à l'alimentation à toutes et tous dans le monde et, plus particulièrement, en Belgique ? Si l'on considère les chiffres de la faim et ceux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) selon lesquels, près d'un tiers de la nourriture produite serait gaspillée³, nous sommes plutôt sceptiques. Nous débuterons donc cette analyse par un état des lieux de la situation alimentaire belge : obésité, malnutrition et précarité alimentaire, dommages collatéraux de notre société capitaliste. Nous poursuivrons ensuite par un chapitre sur les liens entre croissance, décroissance et système alimentaire. Nous clôturerons par un zoom sur une piste de solution, la sécurité sociale de l'alimentation⁴, un concept qui commence à faire du bruit au sein du milieu associatif et militant et qui consiste à créer

une huitième branche à la sécurité sociale, l'alimentation, en vue de résoudre différents problèmes sociaux, économiques et environnementaux qui lui sont liés, principalement l'accessibilité à une alimentation de qualité pour toutes et tous, un droit encore loin d'être assuré dans notre pays.

Tour d'horizon de la situation alimentaire belge

Droit à l'alimentation et précarité alimentaire

En Belgique, nous pourrions penser que nous faisons partie des pays dans lesquels chacun mange à sa faim et au sein duquel le droit à l'alimentation ne constitue en aucun cas un problème. Après tout, nous sommes un pays dit « développé » avec un taux de croissance du PIB qui atteint 1,3 % en 2024.⁵ Le droit à l'alimentation étant reconnu comme un droit humain fondamental et universel par la Déclaration universelle des droits de l'humain et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels⁶, celui-ci devrait dans tous les cas être assuré, d'autant plus si la croissance économique est vraiment le remède miracle à tous nos problèmes comme les politiques ont souvent l'habitude

de nous le faire croire. Et pourtant, il suffit de se pencher sur quelques chiffres pour découvrir l'étendue des dégâts dans notre pays. Les dérives de notre société capitaliste causent aussi bien la faim que l'obésité.

La Belgique, tout comme une grande majorité des pays du monde, doit respecter le droit à l'alimentation. Cependant, celui-ci est, d'une part, souvent réduit au droit à être nourri, c'est-à-dire, être à l'abri de la faim, peu importe la qualité de la nourriture à disposition.⁷ D'autre part, les solutions envisagées par notre pays pour venir en aide à ceux qui ne parviennent pas à se nourrir devraient être des solutions provisoires et sont pourtant souvent aussi permanentes que dysfonctionnelles.⁸ La précarité alimentaire est donc bel et bien présente en Belgique, avec six cent mille personnes qui ont eu recours à l'aide alimentaire en 2021, chiffre sans doute bien en-deçà de la réalité car nombreuses sont les personnes qui n'ont pas recours à leurs droits.⁹ Cette aide alimentaire, certes nécessaire et largement fondée sur du travail bénévole, constitue malheureusement un débouché de choix pour l'industrie agroalimentaire¹⁰ qui peut dès lors arrêter de se questionner sur sa surproduction et le gaspillage qu'elle engendre. Les surplus

sont redistribués à l'aide alimentaire et les entreprises bénéficient alors d'une réduction d'impôts en récupérant la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).¹¹ Il s'agit d'un système vicieux qui permet aux entreprises privées – quelques multinationales qui dominent le marché – de toujours produire plus et de faire toujours plus de profit, en remplissant les estomacs vides mais sans pour autant permettre aux plus démunis de manger correctement. Il ne faut effectivement pas se voiler la face : malgré le travail formidable des nombreuses structures d'aide alimentaire, la nourriture qu'elles ont la possibilité de distribuer (souvent en insuffisance) n'est pas toujours de qualité, et ce d'un point de vue autant nutritionnel que gustatif, d'après des témoignages reçus lors d'ateliers réalisés en éducation permanente et lors de notre participation au projet européen Compétences émancipatrices pour une transition alimentaire (CETAL).¹² Un des principaux problèmes de notre système agroalimentaire réside en fait en la concentration du pouvoir. Nous pouvons citer les multinationales Cargill, le plus grand céréalier du monde¹³, Danone, Nestlé, Mondelez, etc. possédant de nombreuses marques. De plus, des sociétés telles que Cargill, Nestlé et Unilever « *participent activement à la négociation d'accords commerciaux internationaux, régionaux et bilatéraux qui déterminent la manière dont le*

commerce et les investissements alimentaires sont régis ». ¹⁴

Malbouffe et obésité, tous victimes

Un autre fléau, qualifié de pandémie par l'OMS, ravage la Belgique, comme bien d'autres pays du monde¹⁵ : l'obésité. Selon l'enquête de santé 2018, près de la moitié de la population adulte belge est en surpoids (49,3%) et 15,9% de la population est obèse. Et la malnutrition ne concerne pas que les plus pauvres d'entre nous car en 2018, seuls 12,7% des Belges âgés de plus de six ans consommaient effectivement leurs cinq portions de fruits et légumes par jour. Les maladies chroniques liées aux comportements alimentaires et à l'obésité coûteraient environ un milliard d'euros par an à l'INAMI et seraient les premières causes de décès dans notre pays.¹⁶ Au niveau mondial, l'obésité causerait chaque année onze millions de décès.¹⁷

Si pendant des années – jusqu'au début des années 1990 –, les personnes obèses étaient considérées comme les seules responsables de leur situation via notamment un manque de volonté¹⁸, nous savons à l'heure actuelle que le problème est bien plus complexe et que les causes de l'obésité sont multiples et souvent sociétales.¹⁹ Dans cet article, nous

aborderons uniquement le phénomène mondial qu'est la malbouffe. Les aliments ultra-transformés sont consommés pour de multiples raisons : facilité d'utilisation, faible coût par rapport à l'apport calorique, publicité²⁰, plaisir²¹, dépendance²², etc. Peu importe les raisons pour lesquelles nous consommons de la malbouffe, les conséquences sont identiques : problèmes de santé multiples dont l'obésité. Cette problématique est indissociable de la pauvreté grandissante de notre pays (plus de deux millions de Belges courraient un risque d'exclusion sociale ou de pauvreté en 2022).²³ Malheureusement, les produits ultra-transformés, comprenez des produits hors de la pyramide alimentaire, trop gras, trop sucrés, trop salés sont bien moins chers que leurs homologues peu ou pas transformés, de 0,55 euro par 100 kcal contre 1,3 euro par 100 kcal en 2020.²⁴ Quand les fins de mois sont rudes et que le moindre centime économisé est traqué, on ne peut culpabiliser le consommateur qui certes, mange mal, mais qui ne cherche qu'à remplir son estomac avec le budget dont il dispose. Bien sûr, ce n'est évidemment pas le cas de l'ensemble de la population belge : certains auraient la possibilité financière de mieux manger. Les causes de consommation de la malbouffe sont alors tout autres : manque de temps,

de compétences culinaires, d'en- vie ou simplement dépendance. Des études ont prouvé que la combinaison de graisses et de sucres associée à un fort poten- tiel calorique crée l'addiction. En d'autres termes la malbouffe appelle la malbouffe et cer- tains consommateurs ne savent tout simplement plus s'arrê- ter. Ce n'est donc plus de l'ordre du manque de volonté, mais de problèmes hormonaux et neuro- logiques. Ceux-ci, souvent consi- dérés comme la cause de l'obé- sité, sont aussi une conséquence de la consommation croissante de malbouffe qui détraque la sé- crétion de certaines hormones et l'activation de certains récep- teurs neuronaux.²⁵

« Mal manger, se rendre malade et consommer des médicaments, un bel exemple de croissance économique »²⁶

La consommation d'aliments ul- tra-transformés est un phéno- mène mondial causé par le dé- veloppement de l'industrie ali- mentaire qui a bien vite compris comment faire un maximum d'argent à partir des matières premières. Prenons un exemple simple : si cela rapporte plus d'argent de faire du fromage à partir de lait écrémé en y ajou- tant des agents de textures et des matières grasses d'origine opaque — avec l'objectif qu'il ressemble quand même à du

fromage — afin de pouvoir uti- liser la matière grasse présente naturellement dans le lait pour en faire un autre produit, pour- quoi l'industrie ferait-elle du fro- mage à partir de lait entier ? Le but de l'industrie alimentaire est bien de faire du profit et non de s'assurer de la santé mondiale. Le lien avec la croissance écono- mique est alors bien clair : les in- dustries s'enrichissent, elles ont même fait des bénéfices record en 2021 (Mondelez, Cargill, Unile- ver, Ferrero, Coca Cola, etc.)²⁷ et la collectivité ne bénéficie pas du tout des retombées de cette croissance économique, elle en subit plutôt les conséquences.

Quand la croissance économique s'invite à table : le système ali- mentaire déraile

« Un petit peu léger ce PIB, j'en prendrais bien une seconde as- siette ! »

Ci-dessus, nous nous sommes contentés de dresser un état des lieux de la situation alimentaire en Belgique. Nous allons main- tenant essayer de faire des liens entre cette situation et notre so- ciété dont le but ultime semble être la croissance économique. Nous reviendrons également un peu en amont de cette situation alimentaire en nous penchant sur le modèle agricole encouragé pour la croissance économique.

Notre système alimentaire est profondément lié aux dyna- miques sociales, économiques et techniques de notre société. Il est le résultat d'une combinai- son de différents modes de pro- duction, de transformation, de distribution et d'autre part de la demande.²⁸

L'agriculture comme nous la connaissons aujourd'hui dans les pays occidentaux est la conséquence de politiques agricoles productivistes. Tout d'abord, au lendemain de la Se- conde Guerre mondiale où il a été nécessaire de produire vite, beaucoup et à bas coût, l'Europe a mis en place la politique agri- cole commune (PAC) en 1962.²⁹ Bien que cette politique ait per- mis de moderniser l'agricultu- re, tout en nourrissant la popu- lation européenne, on assiste depuis des années à la défail- lance de ce système alimentaire agro-industriel vu comme seule perspective avec pour consé- quences : la contribution au changement climatique, la des- truction des écosystèmes, la condamnation des agriculteurs et le gaspillage alimentaire.³⁰ De plus, cette PAC s'intéresse peu à l'alimentation et « *reste une po- litique de soutien à une produc- tion agricole de masse dont l'un des buts est d'assurer la com- pétitivité des industries agroali- mentaires[...]* ». ³¹ Le modèle agri- cole productiviste comme nous

le connaissons aujourd'hui est également le résultat de ce que l'on appelle la révolution verte. Il s'agit d'une période de boom pour la production agricole grâce à la sélection de variétés à haut potentiel de rendement, le développement des produits phytosanitaires ainsi que l'utilisation massive d'engrais minéraux et la progression de l'irrigation.³²

Ce système est par contre tout sauf résilient car la révolution verte est basée sur deux principes : les énergies fossiles sont illimitées et peu chères³³ et le climat est stable. Nous savons à l'heure actuelle que ce n'est plus le cas et que ce système n'est donc pas viable à long terme.³⁴

Quand l'industrie se charge de transformer nos aliments

Le système agricole s'est donc intensifié pour faire face à une augmentation croissante de la population, mais cette évolution n'explique pas à elle seule les dérives actuelles du système agroalimentaire. Pour ce qui est de la piètre qualité de nos aliments, la révolution industrielle a été un moment charnière durant lequel différents procédés externes au domaine alimentaire ont été inventés et ont permis à l'industrie agroalimentaire d'opérer un développement exponentiel. En termes d'évolution, nous pouvons retenir l'appertisation, l'irradiation

des aliments, la lyophilisation, le micro-ondes,³⁵ autant d'avancées majeures, mais qui, plus tard, couplées à l'arrivée des additifs en tout genre, ont contribué à l'apparition des aliments ultra-transformés : une mine d'or pour l'industrie agroalimentaire et un désastre sanitaire pour les consommateurs. Retenons qu'un Belge moyen tire un tiers de son apport énergétique quotidien d'aliments ultra-transformés.³⁶

En parallèle à l'intensification de l'agriculture et des inventions techniques, c'est donc l'étape de la transformation alimentaire qui a également été révolutionnée. Grâce à de l'énergie fossile peu chère, à une automatisation des procédés de fabrication et à la recherche constante d'économie d'échelle, la production alimentaire s'est standardisée. À partir d'une diversité moindre de matières premières agricoles, sont fabriqués de plus en plus de produits différents et ce, grâce à l'utilisation de produits intermédiaires et au recours à de nouveaux procédés de fabrication. Les matières premières agricoles sont fractionnées en différents composés : protéines de lait, amidon, sucre, matière grasse, etc. À partir de ces composés, de nouveaux aliments sont recomposés.³⁷ On produit toujours plus, à partir de moins... En outre, le prix payé par le consommateur

pour ces produits ultra-transformés est certes moins cher à la kilocalorie que pour les aliments bruts³⁸, mais d'une part, ils sont nutritionnellement pauvres et d'autre part, le prix versé au producteur n'augmente pas. Les prix de ces produits sont en réalité totalement faussés car ils ne tiennent pas compte des externalités négatives de leur production et de leur consommation : les coûts de la sécurité sociale pour soigner les maladies chroniques liées à l'obésité, les coûts environnementaux du modèle agricole conventionnel, etc.³⁹ Parallèlement à ces prix bas, le consommateur final ne paye plus la qualité du produit, mais de plus en plus tout ce qui entoure celui-ci : packaging, marketing, conseils des marques, etc. Prenons l'exemple d'un produit de base, le café. Celui-ci était vendu en grains puis moulu puis lyophilisé avant d'être conditionné en dosette et en capsule.⁴⁰ C'est un bon exemple de produit qui finalement coûte bien plus cher au kilo, produit plus de déchets, mais qui a l'avantage d'être facile et rapide d'utilisation et puisque le temps, c'est de l'argent, l'industrie a tout intérêt à nous faire boire du café en capsule.

Décroissance et système alimentaire : un régime nécessaire ?

Aborder conjointement la question de la décroissance et du système alimentaire est tout sauf absurde car notre système alimentaire actuel est non soutenable. Il est aujourd'hui établi qu'une croissance infinie dans un monde fini est impossible⁴¹ et pourtant notre système alimentaire dominé par l'agro-industrie continue sur sa lancée : produire toujours plus, à bas coût, à grands renforts de pesticides et d'engrais en dépendant des énergies fossiles et de flux mondialisés. Ce modèle ayant atteint ses limites est pourtant toujours encouragé par la PAC et en contradiction avec les objectifs environnementaux du Green Deal européen.⁴² Mais alors que faire ? Quels liens pouvons-nous faire entre décroissance et amélioration de notre système alimentaire ? Nous proposons de réfléchir à cela avec comme fil rouge l'idée selon laquelle la décroissance c'est « *produire moins mais mieux* »⁴³, ce qui a tout son sens dans le domaine alimentaire. Plus précisément, nous aborderons cela en deux temps : la question de la justice sociale Nord-Sud et un changement de paradigme pour notre société, l'économie étant remise à sa place.

Premièrement, généraliser les régimes alimentaires des pays riches est impossible. Si nous prenons uniquement le cas de la viande, d'après une étude de l'Université de Bonn, les pays riches devraient réduire leur consommation de 75% pour que la terre puisse continuer à nourrir l'humanité.⁴⁴ Il est intéressant de noter que croissance du PIB par habitant et croissance de la consommation de viande par habitant sont corrélées.⁴⁵ Ce sont, sans grande surprise, les pays d'Europe occidentale et les États-Unis qui consomment le plus de viande par habitant.⁴⁶ Nous ne pouvons donc généraliser au reste du monde notre régime alimentaire car il faudrait plusieurs planètes pour combler cet appétit insatiable.⁴⁷ Pour plus de justice sociale Nord-Sud, bien d'autres changements sont à opérer dans notre système alimentaire car celui-ci est profondément inégal : au Nord l'obésité gagne du terrain du fait de la malbouffe et au Sud, certains pays connaissent la famine. Produire moins semble donc, de prime abord, inadéquat. Pourtant, produire moins, ce n'est pas nécessairement produire la faim⁴⁸, car ce qui crée en partie la faim dans les pays du Sud c'est l'arrivée sur les marchés internationaux des surplus agricoles des pays du Nord largement subventionnés, notamment via la PAC et faisant de la concurrence déloyale aux

productions paysannes locales. Une stratégie pour lutter contre la faim serait donc de soustraire les produits agricoles à la logique du marché et permettre ainsi le développement de l'agroécologie dans les pays du Sud.⁴⁹ Cette stratégie possède ses détracteurs qui l'accusent de produire moins, ce qui ne fait pas consensus⁵⁰, à l'inverse du système actuel qui, lui, produit trop. Le problème se trouve plutôt au niveau de la répartition et des inégalités plus que sur la quantité de production. Lorsqu'on aborde la question de la décroissance sous le prisme de la justice sociale Nord-Sud et du système alimentaire, nous ne pouvons nous empêcher d'aborder la question de la souveraineté alimentaire, mouvement porté majoritairement par les organisations paysannes des pays du Sud dont les luttes convergent avec celle de la décroissance. Nous pointerons par exemple, la critique des traités de commerce internationaux qui permettent aux multinationales (notamment de l'agroalimentaire) de toujours s'enrichir plus⁵¹ au détriment des deux extrémités de la chaîne alimentaire : les paysans et les mangeurs.

Deuxièmement, afin de changer le curseur vers un système alimentaire plus durable, il convient de changer le paradigme de notre société en

remettant l'économie à sa place, c'est-à-dire conditionnée à la satisfaction de nos besoins ; la croissance du PIB, des revenus ou des profits n'étant pas directement liée à nos besoins (et allant même souvent à leur encontre).⁵² Se nourrir et vivre en bonne santé, par contre, constituent des besoins essentiels desquels nous nous sommes éloignés en partie à cause de l'industrie, ses lobbys et de la publicité⁵³. Las de travailler, d'être rentables, nous en oublions l'essentiel.⁵⁴ De plus, lorsqu'au supermarché, le consommateur a l'impression de faire des choix, il ne se rend pas toujours compte que peu importe le produit choisi, l'argent ira dans la poche de mêmes actionnaires. Si nos régimes alimentaires doivent s'adapter : moins de viande, plus de légumineuses, plus de légumes, cela demandera un sérieux travail de sensibilisation⁵⁵, de prévention et d'adaptation. La réussite d'une transition des régimes alimentaires ne peut se faire brutalement et sans les mangeurs.⁵⁶

Et si l'alimentation faisait partie de la sécurité sociale : une piste de solution prometteuse

Nous avons fait le choix d'aborder une seule piste de solution, non pas parce qu'elle est la meilleure ou l'unique voie possible pour résoudre les problèmes de

notre système alimentaire, mais parce qu'elle a le mérite d'être novatrice et de proposer un système permettant à la fois d'améliorer la qualité de l'alimentation des mangeurs et la qualité de vie des producteurs.⁵⁷

La sécurité sociale de l'alimentation (SSA) part des constats que la malnutrition touche tout le monde, précaires et non-précaires et que l'accessibilité à une alimentation de qualité n'est pas assurée. S'ensuivent alors des problèmes de santé qui sont individuellement désolants, mais qui en plus, coûtent cher à la sécurité sociale. Vous l'aurez compris, mieux manger résoudrait de nombreux problèmes. De l'autre côté du curseur, se trouvent des producteurs qui peinent à subvenir à leurs besoins — notamment alimentaires — et un système alimentaire défaillant. La SSA est alors une piste de solution agissant à ces différents niveaux d'action.

L'idée générale serait de développer un huitième pilier à la sécurité sociale (constituée actuellement de sept piliers) afin que celle-ci prenne en charge en partie l'alimentation. La SSA, quant à elle, repose sur trois piliers : une cotisation proportionnelle aux revenus, une redistribution universelle et un conventionnement démocratique de produits alimentaires répondant à de

nombreux critères sociaux et environnementaux (déterminés selon un processus démocratique).

Le premier et le second pilier de la SSA peuvent être facilement résumés par la phrase « *de chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins* ». ⁵⁸ Chaque citoyen belge cotiserait en fonction de ses revenus, mais recevrait exactement le même montant ce qui permettrait aux plus pauvres d'entre nous de pouvoir, peu importe leur situation financière, avoir accès à une nourriture de qualité. Pour ce qui est du montant, les estimations tournent actuellement autour des cent cinquante euros par personne, peut-être moins pour les enfants, mais cela devrait avant tout être progressif afin de faire évoluer la production alimentaire petit à petit, l'offre alimentaire de qualité qui pourrait prétendre intégrer la SSA étant actuellement insuffisante pour couvrir un surplus de demande. Le montant se veut avant tout être un complément au budget des ménages.

Le troisième pilier, le conventionnement, quant à lui, permet d'assurer à la fois la qualité des produits qui peuvent être achetés avec cette allocation et une évolution de notre système alimentaire vers un système plus durable. C'est comparable aux médicaments remboursés par

la sécurité sociale et ceux qui ne le sont pas. Cependant, cela nécessite la création d'un organisme de conventionnement qui déciderait quel produit est conventionné et quel produit ne l'est pas. Un travail colossal sur le conventionnement démocratique est alors à prévoir.

Mais qui va payer l'addition ? Si l'on calque ce modèle sur la sécurité sociale de la santé, ce seront les citoyens, en cotisant un peu plus tous les mois. C'est d'ailleurs ce qui est envisagé pour le moment par le CréASSA – mais qui ne fait pas consensus –, une augmentation de 3% des impôts pour une allocation de cinquante euros par personne. Idéalement, afin de distribuer cent cinquante euros aux adultes et septante-cinq euros aux enfants, il faut trouver vingt milliards ce qui correspond à une augmentation d'impôts de 10%, ce qui est totalement infaisable et qui n'est même pas envisageable. D'autres pistes doivent bien entendu être investiguées : taxer les surprofits de l'agroalimentaire et de toutes les multinationales, taxer la fortune, etc. mais le projet a le mérite d'exister et de s'améliorer petit à petit. D'ailleurs certains partis politiques commencent à s'y intéresser, preuve que le droit à l'alimentation ne laisse pas tout le monde indifférent.

La SSA permet de socialiser le passage à une consommation alimentaire durable. D'ailleurs un organe scientifique, le Science Advice for Policy by European Academies (SAPEA) qui conseille la Commission européenne sur les questions liées à la santé et à la durabilité, en a conclu plus ou moins la même chose : « *la manière dont nous produisons, distribuons et consommons les aliments doit changer, et cela ne peut être laissé entièrement au consommateur* ». ⁵⁹ Ils proposent notamment de rendre la nourriture durable et saine plus accessible et de limiter la promotion de la nourriture qui ne l'est pas ⁶⁰, des mesures devant être prises par les États.

Conclusion

Aborder conjointement décroissance et droit à l'alimentation n'est finalement pas si absurde. L'ensemble des défaillances de notre système alimentaire actuel peut assez facilement être relié à cet impératif de croissance économique. On produit toujours plus, des produits de mauvaise qualité ne rémunérant pas correctement les producteurs et n'alimentant pas correctement les mangeurs. Le système alimentaire est malade. L'obésité et les maladies chroniques causées par la malbouffe s'étendent dangereusement et pourtant ces produits font toujours l'objet

de publicité à gogo. Il est facile de culpabiliser le consommateur qui fait des « mauvais choix » de consommation, mais plus difficile d'entendre que certains n'ont pas le choix. De nombreux Belges ont recours à l'aide alimentaire car le droit à l'alimentation est un droit bafoué en Belgique. N'oublions pas que ce droit ne consiste pas uniquement à combler les estomacs vides, mais également à fournir de la nourriture de qualité ! Une solution mérite alors toute notre attention : la sécurité sociale de l'alimentation. Une idée selon laquelle chaque citoyen belge recevrait un montant à dépenser pour de l'alimentation de qualité, durable notamment. Nous sommes conscients que cette solution a de nombreuses limites et ne verra pas le jour dès demain. Cependant, modifier le système alimentaire belge semble être une nécessité que ce soit pour l'environnement, pour les producteurs, pour les mangeurs. C'est une question de santé publique !

Notes

- ¹ Bien que ne possédant pas une unique définition, le concept de décroissance désigne une réduction de la production et donc de la consommation en vue de consommer moins d'énergie et de matière. Plus d'informations dans cette analyse : FRONTEDDU B., « Décroissance : de l'utopie aux possibles », Bruxelles : CPCP, analyse n°482, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/decroissance/>.
- ² FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO, 2022, *The State of Food Security and Nutrition in the World 2022. Repurposing food and agricultural policies to make healthy diets more affordable*, Rome, FAO, <https://doi.org/10.4060/cc0639en>, consulté le 11 août 2023.
- ³ Plus précisément : 14 % entre la récolte et la mise en vente au détail et 17 % répartis entre la vente au détail (2 %), la restauration (5 %) et les ménages (11 %) d'après une communication de l'ONU « Près d'un tiers de la nourriture produite est perdue : la FAO appelle à arrêter le gaspillage alimentaire », ONU, Développement durable, 14 octobre 2019, [en ligne :] <https://news.un.org/fr/story/2019/10/1053991>, consulté le 11 août 2023.
- ⁴ En Belgique, les réflexions sur la sécurité sociale de l'alimentation (SSA) ont débuté en 2021 et ont finalement pris la forme d'un collectif, le CréaSSA, Collectif de réflexion et d'action sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation fin 2022. Citoyenneté & Participation (CPCP ASBL) prend part aux réflexions depuis début de l'année 2022.
- ⁵ Selon les derniers chiffres de la Banque nationale de Belgique.
- ⁶ Le droit à l'alimentation consacré en 1948 dans la déclaration universelle des droits de l'homme puis en 1966 dans l'article 11 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) et ratifié par la quasi-totalité des pays du monde contraint ceux-ci à le respecter. Cependant, le droit à l'alimentation ne fait pas partie de la Constitution belge.
- ⁷ NEVEN J-F., « Etude juridique exploratoire de la faisabilité d'une sécurité sociale alimentaire en Belgique », *Centre de droit public et social de l'ULB*, décembre 2022.
- ⁸ La Concertation aide alimentaire de la fédération des services sociaux (FdSS) insiste sur le fait que l'aide alimentaire est une solution d'urgence et ne devrait en aucun cas être une solution permanente à la pauvreté en Belgique. Chaque citoyen belge devrait pouvoir avoir accès à une alimentation en quantité et en qualité suffisante sans avoir besoin d'avoir recours à l'aide alimentaire.
- ⁹ Pour mieux saisir l'ampleur du phénomène : « Lutter contre le non recours aux droits », [en ligne :] <https://www.mi-is.be/fr/themes/lutte-contre-la-pauvrete/lutter-contre-le-non-recours-aux-droits>, consulté 7 février 2024.
- ¹⁰ Les surplus de l'aide alimentaire sont une source d'approvisionnement parmi d'autres de l'aide alimentaire. Une grande part provient du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) qui a récemment fusionné avec le fonds social européen et d'autres programmes.
- ¹¹ « L'aide alimentaire : "Est-ce qu'on n'est pas là comme soupe pour éviter l'explosion sociale ?" », *RTBF*, 8 février 2022, [en ligne :] <https://www.rtf.be/article/l-aide-alimentaire-est-ce-quon-nest-pas-la-comme-soupe-pour-eviter-l-explosion-sociale-10930481>, consulté le 21 août 2023.
- ¹² CETAL est un projet pour lequel vous trouverez plus d'informations via ce lien : <http://www.cpcp.be/education-permanente/projet-europeen-cetal/?fbclid=IwAR1-TViWVGuoNogCHG37CYfOnp1yyaNrjKiwm97faxs5es4-29NDLd1xo>.
- ¹³ BAURAIND B. et PARMENTIER S., « Multinationales de l'agroalimentaire et marchés agricoles », *Groupe de recherche pour une stratégie économique alternative (Gresea)*, 8 juillet 2008, [en ligne :] <https://gresea.be/Multinationales-de-l-agroalimentaire-et-marches-agricoles>, consulté le 21 août 2023.
- ¹⁴ ANDERSON M., CLAPP J., GUTTAL S et al., « Qui fait pencher la balance ? », *International Panel of Experts on Sustainable Food Systems (IPES Food)*, avril 2023, [en ligne :] https://www.ipes-food.org/_img/upload/files/WhosTippingTheScales_FR.pdf, consulté le 21 août 2023.
- ¹⁵ Selon l'OMS, en 2016, 650 millions de personnes dans le monde sont obèses.
- ¹⁶ PEUCH J., « La malbouffe fait des victimes en Belgique surtout chez les plus pauvres », *Fian belgium, Beet the system*, 16 octobre 2020, [en ligne :] https://www.fian.be/IMG/pdf/fian_-_malbouffe_et_pauvrete_article_la_libre.pdf, consulté le 21 août 2022.
- ¹⁷ ASHKAN A., JOHN SUR P. et al., « Health effects of dietary risks in 195 countries, 1990-2017: a systematic analysis for the global Burden of Disease Study 2017 », *The Lancet*, 3 avril 2019, [en ligne :] [https://www.thelancet.com/article/S0140-6736\(19\)30041-8/fulltext](https://www.thelancet.com/article/S0140-6736(19)30041-8/fulltext), consulté le 21 août 2023.
- ¹⁸ KENNY P., « La malbouffe est-elle une drogue », *Hors-série Pour la science*, mai-juin 2021, n°11, pp. 42-48.
- ¹⁹ D'après l'OMS : <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/obesity-and-overweight> et pour plus d'informations : KAÏSS M., « La grossophobie, une discrimination peu (re)connue : Douze lettres au Scrabble ne suffisent pas à gagner la partie », Bruxelles : CPCP, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/grossophobie/>.
- ²⁰ Voir l'article de Roxane Lejeune dans ce numéro de *Tu-mult*, p. 23.
- ²¹ D'après une étude de Sciensano, « L'alimentation ultra-transformée meilleure marché que l'alimentation saine », 8 octobre 2020, [en ligne :] <https://www.sciensano.be/fr/coin-presse/l'alimentation-ultra-transformee-meilleure-marche-que-l'alimentation-saine>, consultée le 21 août 2023.
- ²² KENNY P., *op. cit.*, p. 46.
- ²³ Chiffres de Statbel.
- ²⁴ D'après une étude de Sciensano, *op. cit.*
- ²⁵ KENNY P., *op. cit.*, p. 47.
- ²⁶ Inspiré des propos de Vincent Liegey, ingénieur et chercheur pluridisciplinaire dans une interview pour le média Blast : <https://www.youtube.com/watch?v=AfLidihDrnwK>, consulté le 21 août 2023.
- ²⁷ PEUCH J., interviewé par *La Ligue* : HOLEMANS M-F., « L'alimentation est un droit universel, non une marchandise », 3 avril 2023, [en ligne :] <https://ligue-enseignement.be/education-enseignement/articles/dossier/l'alimentation-est-un-droit-universel-non-une-marchandise>, consulté le 21 août 2023.

- ²⁸ BRICAS N., CONARE D. et WASLER M., « Chapitre 5 : L'industrialisation de l'offre alimentaire », in BRICAS N., CONARE D. et WASLER M., (sous la direction de), *Une écologie de l'alimentation*, Versailles, Éditions Quae, p. 83.
- ²⁹ D'après le site pour une autre PAC disponible via ce lien : <https://pouruneautrepace.eu/comprendre-la-pac/>, consulté le 25 août 2023.
- ³⁰ SERVIGNE P., « Nourrir l'Europe en temps de crise : vers des systèmes alimentaires résilients », étude commandée par Yves Cochet, député français Les verts/ALE au parlement européen, 2013, [en ligne :] <https://institutmomentum.org/media/articles/2013-Servigne-LES-VERTS-Nourrir-leurope-en-temps-de-crise.pdf>, consulté le 25 août 2023.
- ³¹ FRONTEDDU B., « La filière laitière dans l'impasse productiviste : une perspective historique, Bruxelles: CPCP, Analyse n°448, 2022, [en ligne :] <http://www.cpcp.be/publications/filiere-laitiere>, consulté le 25 janvier 2024.
- ³² LALLEMAND F., « La révolution verte et la naissance du système alimentaire industrialisé, Greniers d'abondance, 21 février 2019, [en ligne :] <https://resiliencealimentaire.org/la-revolution-verte-et-la-naissance-du-systeme-alimentaire-industrialise/>, consulté le 25 août 2023.
- GADISSEUR J., *Les lents progrès de l'agriculture* (1976), in HASQUIN H., *La Wallonie, le pays et les Hommes : Histoire-économies-sociétés, tome 2, de 1830 à nos jours*, [en ligne :] https://connaitrelawallonie.wallonie.be/sites/wallonie/files/livres/fichiers/wph_histoire_tij_p117-138.pdf, consulté le 25 août 2023.
- ³³ Dix calories fossiles sont nécessaires pour produire une calorie alimentaire et cela va jusqu'à 36 pour les cultures hors-sol d'après PELLEFRIS A et PLIHON D., « Chapitre 1 : se nourrir » in BRUYERE M. (sous la direction de), *De quoi avons-nous vraiment besoin : une invitation à distinguer l'essentiel du superflu*, Paris, Les liens qui libèrent, p. 27.
- ³⁴ LALLEMAND F., *op. cit.*
- ³⁵ BRICAS N., CONARE D. et WASLER M., *op. cit.*, p. 84.
- ³⁶ D'après une étude de Sciensano, *op. cit.*
- ³⁷ BRICAS N., CONARE D. et WASLER M., *op. cit.*, p. 85.
- ³⁸ D'après une étude de Sciensano, *op. cit.*
- ³⁹ DE SCHUTTER O., « Se nourrir lorsque l'on est pauvre : low cost et politiques de courtes vue », *Fian belgium, Beet the system*, 16 octobre 2020, [en ligne :] https://www.fian.be/IMG/pdf/fian_-_malbouffe_et_pauvrete_article_la_libre.pdf, consulté le 25 août 2023.
- ⁴⁰ BRICAS N., CONARE D. et WASLER M., *op. cit.*, p. 86.
- ⁴¹ FRONTEDDU B., « Décroissance : de l'utopie aux possibles », *op. cit.*
- ⁴² TONERO C., « La PAC et le Green Deal européen sont-ils vraiment incompatibles ? », *RTBF*, 20 février 2020, [en ligne :] <https://www.rtbf.be/article/la-pac-et-le-green-deal-europeen-sont-ils-vraiment-compatibles-10437163>, consulté le 25 août 2023.
- ⁴³ FRONTEDDU B., *op. cit.*
- ⁴⁴ UNIVERSITY OF BONN, « Meat consumption must fall by at least 75 percent: However, in small quantities it can be quite sustainable », *ScienceDaily*, 25 April 2022, [en ligne :] <https://www.sciencedaily.com/releases/2022/04/220425135937.htm>, consulté le 25 août 2023.
- ⁴⁵ D'après des chiffres de la FAO, <https://www.fao.org/faostat/en/#data/FBS>, cités dans un article de *Courrier International*, « La richesse rend carnivore », 15 avril 2023, [en ligne :] <https://www.courrierinternational.com/grand-format/in-fographie-la-riche-ssse-rend-carnivore>, consulté le 25 août 2023.
- ⁴⁶ À quelques exceptions près, les Émirats arabes unis (48,2 kg), le Qatar (75,9 kg) et Hongkong (136,3 kg) qui est le pays où la consommation de viande par habitant est la plus élevée. Les Belges, quant à eux, consomment 61,8 kg de viande par personne (chiffres de 2020).
- ⁴⁷ BRICAS N. et MALEZIEUX E., « Chapitre 11 : Faut-il doubler la production alimentaire pour nourrir le monde ? », in BRICAS N., CONARE D. et WASLER M. (sous la direction de), *Une écologie de l'alimentation*, Versailles, Éditions Quae, p. 167.
- ⁴⁸ Expression utilisée dans : « Qui veille au grain ? Du consensus scientifique à l'action publique », *Greniers d'Abondance*, 2022, Gap, Éditions Yves Michel, 92p.
- ⁴⁹ Greniers d'abondance, *op. cit.*, p. 57.
- ⁵⁰ YANG S., « Can organic crops compete with industrial agriculture », *Berkeley News*, 9 décembre 2014, [en ligne :] <https://news.berkeley.edu/2014/12/09/organic-conventional-farming-yield-gap/>, consulté le 25 août 2023.
- ⁵¹ DARIER E., « Décroissance et souveraineté alimentaire. Convergence de valeurs, d'analyses et...de stratégies ? », *Polémios : Postcroissance, limites et écologie pour un monde ouvert et soutenable*, 26 juillet 2021, [en ligne :] <https://polemos-decroissance.org/darier-decroissance-et-souverainete-alimentaire/>, consulté le 25 août 2023.
- ⁵² PARRIQUE T., interviewé par Reporterre : KEMPF H., in « La décroissance est incompatible avec le capitalisme », 25 avril 2023, [en ligne :] <https://reporterre.net/Timothée-Parrique-La-decroissance-est-incompatible-avec-le-capitalisme>, consulté le 25 août 2023.
- ⁵³ CHAPELOT D., « Manger mieux, mode d'emploi », *Hors-série Pour la science*, mai-juin 2021, n°11, pp. 16-24.
- ⁵⁴ BRICAS N. et WASLER M., « Chapitre 6 : L'évolution des habitudes alimentaires », in BRICAS N., CONARE D. et WASLER M. (sous la direction de), *Une écologie de l'alimentation*, Versailles, Éditions Quae, p. 98.
- ⁵⁵ PELLEFRIS A et PLIHON D., *op. cit.*, p. 52.
- ⁵⁶ C'est ce qu'il s'est passé à Cuba lors de ce qu'ils appellent « el periodo especial » qui a suivi la chute du bloc soviétique et l'embargo étasunien qui ont conduit à l'isolement de l'île et à un sevrage rapide du pétrole et donc à une transition forcée de leur agriculture. Cependant, la production alimentaire a été contrainte de changer, mais malheureusement les habitudes alimentaires n'ont pas suivi et les cubains boudent toujours les fruits et légumes ce qui empêche de développer une agriculture diversifiée et résiliente, d'après SERVIGNE P. et ARAUD C., « La transition inachevée : Cuba et l'après-pétrole », *Barricade*, octobre 2012, [en ligne :] <https://www.barricade.be/publications/analyses-etudes/transition-inachevee-cuba-apres-petrole>, consulté le 25 août 2023.
- ⁵⁷ Notre explication étant succincte, nous vous proposons dès lors de consulter le site du CréaSSA, le collectif — dont nous faisons partie — réfléchissant à l'implémentation de ce système en Belgique.

⁵⁸ CréaSSA, « note de positionnement : pour une sécurité sociale de l'alimentation », *Fian Belgium*, mars 2023, [en ligne :] <https://www.fian.be/IMG/pdf/2305-fiches-ssa-4pages.pdf>, consulté le 25 août 2023.

⁵⁹ D'après un résumé de l'étude « Consumers shouldn't be the only ones responsible for the shift to sustainable food consumption », 28 juin 2023, disponible sur le site de Sciensano : <https://www.sciensano.be/en/press-corner/consumers-shouldnt-be-only-ones-responsible-shift-sustainable-food-consumption>, consulté le 30 août 2023.

⁶⁰ « Towards sustainable food consumption », *Science Advice for Policy by European Academies*, (SAPEA), 28 juin 2023, [en ligne :] <https://sapea.info/topic/food-consumption/>, consulté le 30 août 2023.



Écoféminisme

À l'avant-garde d'une réflexion sur la décroissance ?

Axelle Durant & Clara Van Der Steen

“ Dans cette perspective écoféministe, il ne s'agit pas d'inverser les rôles entre ceux d'en haut et celles d'en bas, entre hommes et femmes, entre Homme et animal, entre Blancs et Noirs, etc. Il s'agit de combattre la relation d'exploitation, de soumission et d'objectivation. Le but est de tisser des liens équitables de don contre don, d'échange réciproque et de soins mutuels. ”¹

Dans une société industrielle dont le modèle de production est basé sur une exploitation économique à la fois des matières premières et des individus, la pensée écoféministe a émergé face aux inégalités sociales et à la crise environnementale. Si elle se trouve en adéquation avec les mouvements écologiques, son action se situe également dans une mouvance anticapitaliste et féministe. Son point de départ est la notion de « nature »², qui lui permet de définir son sujet et ses enjeux. Le but de cet article est de revenir sur l'origine et les principes de ce courant de pensée ainsi que sur les critiques les plus pertinentes qui lui ont été adressées et qui ont permis au concept de se développer. Nous tenterons aussi d'analyser une des manières dont ce mouvement prend part aux enjeux sociaux et environnementaux de son temps, à savoir par la lutte antispéciste. Finalement, nous prendrons connaissance des revendications écoféministes et tenterons de réfléchir à l'articulation entre pensée écoféministe et décroissance autant d'un point de vue théorique que d'un point de vue pratique.

La réflexion écoféministe

Comme son nom le suggère, l'écoféminisme est un mouvement philosophique et politique qui combine les préoccupations écologiques et féministes. L'émergence de ce mouvement se situe dans les années 1970, avec la figure de Françoise d'Eaubonne, autrice du livre *Le féminisme ou la mort*, militante et théoricienne féministe française, inventrice du mot « écoféminisme ».³ Celui-ci admet l'imbrication des nombreux systèmes d'oppression qui se renforcent mutuellement : la domination patriarcale⁴, le spécisme⁵, l'antinaturalisme⁶... Le dénominateur commun de toutes les mouvances écoféministes est que la libération des femmes ne peut se faire pleinement sans la libération de la nature ; et la libération de la nature ne pourra se faire sans la libération des femmes...⁷ Les combats féministes et écologistes doivent donc être menés conjointement, sous la bannière de l'écoféminisme. À la même époque, apparaissent d'autres mouvements que l'on pourrait qualifier d'écoféministes comme

le Green Belt Movement au Kenya qui regroupe des femmes autour du replantage de millions d'arbres pour lutter contre l'érosion des sols et la déforestation, ou le mouvement Chipko en Inde, composé de femmes protégeant des arbres de leur corps en les encerclant afin d'empêcher des compagnies privées de les abattre. Ce mouvement non violent est porté par les écrits de Vandana Shiva, militante écoféministe indienne et lauréate du prix Nobel alternatif en 1993.⁸ Aux États-Unis, l'écoféminisme fait son apparition dans les années 1980 alors que le pays est touché par la pollution et l'accident nucléaire du *Three Miles Island* : les alertes et actions environnementales sont lancées par des femmes et font écho dans les autres mouvements militants de l'époque, qu'ils soient anti-nucléaire, anti-armement, anti-pesticides...

Une révolution féministe et écologique est donc nécessaire pour Françoise d'Eaubonne car c'est la domination des hommes sur les femmes et la nature qui entraîne la crise environnementale et les changements climatiques. Le capitalisme et ses logiques

d'exploitations agricoles et des ressources naturelles ne sont en vérité qu'un pan du patriarcat : c'est la double exploitation, celle des femmes et celle de la Terre. Pour lutter contre la destruction des milieux, l'épuisement et la destruction des ressources, l'écoféminisme milite pour arrêter les exploitations des écosystèmes interconnectées aux exploitations des femmes. En effet, dans la plupart des pays du monde, ce sont avant tout les femmes qui travaillent la terre et subissent les conséquences des changements climatiques, qu'elles soient économiques, alimentaires ou matérielles... Or, ce ne sont pas elles qui décident de l'organisation et de l'utilisation de ces terres mais bien les hommes et leurs valeurs androcentrées.⁹ Il est donc nécessaire, pour évoluer vers un modèle décroissant, d'atteindre l'égalité entre les genres afin de mieux penser la place de la femme dans notre société et l'importance de l'écologie pour notre futur commun.¹⁰ L'écoféminisme lutte contre les inégalités des revenus et des opportunités, la répartition inégale du travail et le manque de considération pour le travail des femmes (non rémunéré ou issu de l'économie informelle), tout en prenant en compte les enjeux écologiques, prônant une agriculture extensive, l'autogestion et une mutation du pouvoir central patriarcal.¹¹

Réflexions critiques de la pensée

Si le mouvement écoféministe a été revalorisé ces dernières années pour sa radicalité et ses positions environnementales et féministes, il a également fait l'objet de critiques en raison de ses principes essentialistes¹² et des décalages culturels qu'il suscite. Les principaux arguments ont été amenés à la fois par les féministes matérialistes ainsi que par des mouvements décoloniaux. Comme nous le verrons plus loin dans cet article, certaines de ces critiques ont pu être intégrées à la pensée et enrichir la recherche sur le sujet.

Un mouvement spirituel et essentialiste

Parmi les différentes formes d'écoféminisme, certaines ont été critiquées en raison de leur dimension spirituelle qui a pu, dans certains cas, en être un élément fondateur.¹³ En posant la nature comme objet de réflexion sociale et en proposant sa réappropriation par les femmes, cette pensée philosophique se situe en porte-à-faux avec les valeurs de courants féministes plus matérialistes.¹⁴ Les critiques qui lui ont été adressées se sont référées dans un premier temps à la théorie constructiviste¹⁵ proposée par Simone de Beauvoir ainsi qu'à la dualité opérée par celle-ci entre nature et société.¹⁶ Si d'un

point de vue idéologique, l'écoféminisme dit « spirituel » suggère qu'il existe chez les femmes une connexion presque innée à la terre, ce postulat va à l'encontre du concept de la construction sociale et des rôles associés aux individus en raison de leur genre. Les matérialistes reprochent à l'écoféminisme d'introduire des principes trop essentialisants ainsi que de perpétuer la croyance selon laquelle un lien spirituel relierait la nature aux femmes.¹⁷ Ce lien justifierait le fait que le travail reproductif – c'est-à-dire l'ensemble des tâches liées au *care* et à la préservation de la vie en générale – soit essentiellement entrepris par les femmes.¹⁸ Or, selon la tradition beauvoirienne, la nature, dans sa dimension biologique, est considérée comme un frein pour l'émancipation féminine et la révolution féministe doit passer par la libération, pour les femmes, de ces tâches dites reproductives.¹⁹ Par ailleurs, l'écoféminisme spirituel s'appuie sur des notions comme le « féminin sacré » ; une croyance selon laquelle les femmes détiendraient des capacités surnaturelles particulières dont elles devraient se réapproprier les pouvoirs. Cette idée participe aussi à la construction d'un imaginaire collectif qui renvoie à des comparaisons entre femme et mère-nourricière, femme et déesse-mère – pouvant ainsi réduire, à certains

égards, la femme à sa physiologie et à sa fonction de mère.²⁰ Par ailleurs, certaines écoféministes (comme Mary Mellor²¹ ou la philosophe Karen Warren²²) ont ouvertement critiqué les formes de sexisme qui peuvent se dégager d'une vision trop ésotérique de la notion de « féminité ».²³

Les féministes matérialistes sont également revenues sur la notion de culture telle que définie par la théorie écoféministe. L'écoféminisme dit « culturel » insiste sur l'importance d'une nouvelle idéologie féminine hégémonique dont la lutte se concentrerait avant tout sur l'éducation et sur la destruction d'une hégémonie patriarcale.²⁴ Cette idée suggère que la domination masculine agit uniquement sur le plan idéologique et non plus matériel. Or la variable matérielle est indispensable et ne peut être évincée d'une réflexion écoféministe ou féministe de manière générale. De fait, si le projet d'un féminisme proche de la nature aspire à un renoncement matériel, il induit possiblement un renforcement de la division sexuelle du travail.²⁵ Certaines féministes y voient une nouvelle possibilité de la part du patriarcat de maintenir les femmes au sein du foyer, de les restreindre aux tâches reproductrices et domestiques, et ainsi de reproduire des schémas patriarcaux.

Notons que l'évolution de la condition féminine occidentale de ces deux derniers siècles résulte aussi des progrès technologiques matériel et médical qui ont entre autres permis d'améliorer les infrastructures domestiques ainsi que la santé des individus. Ces avancées techniques et sociales ont entraîné une réduction du temps consacré au travail domestique – celui-ci étant désormais facilité par les machines – ou à la reproduction de manière générale. Le temps désormais disponible pour les femmes a rapidement été réinvesti selon une logique d'exploitation propre à l'esprit capitaliste industriel et post-industriel en les intégrant sur le marché du travail.²⁶ Les conséquences de cette (r)évolution matérielle sont multiples, à la fois sociales et économiques (la double journée de travail des femmes par exemple), parfois libératrices (les avantages de l'utilisation des électroménagers) ou contraignantes (le renforcement de la division sexuelle du travail). Elles sont surtout la démonstration d'une évolution des rapports de force que le système patriarcal, capitaliste et colonial perpétue jusqu'à nos jours.

Toujours en raison d'une approche écoféministe parfois trop essentialiste, le concept même de genre a été plusieurs fois remis en question par certains

mouvements se revendiquant écoféministes.²⁷ Le problème de cette remise en question entraîne non seulement le fait de nier les réels impacts matériels du genre et des rôles qui y sont associés mais évacue également de la réflexion féministe toute la question de la transidentité. Les positions transphobes de ces collectifs ont été dénoncées par leurs paires, notamment par les féministes queer ; ces mêmes collectifs ont été considérés comme antiféministes et ont été désignés sous l'appellation TERFS (Trans-exclusionary radical feminist ou Féministe radicale excluant les personnes trans, en français).²⁸ Les personnes transgenres n'ont pas été les seules à faire l'objet de discrimination de la part de certains groupes écoféministes ; travailleurs et travailleuses du sexe (prostitution et pornographie) et féministes pro-sexe (anti-abolitionniste) ont également été l'objet de critiques virulentes.²⁹ Partant du postulat que le travail du sexe ne peut être envisagé que comme une exploitation patriarcale, certains mouvements écoféministes revendiquent l'abolition pure et simple de la prostitution et de la pornographie, tout en refusant de prendre en considération l'étendue des vécus et des récits de ces travailleuses.³⁰

Critiques décoloniales

Bien que l'écoféminisme ait été théorisé dans un contexte occidental, il connaît depuis lors de nombreuses adeptes à une échelle internationale, implantées dans les continents africain, asiatique, océanien et américain avec des figures de proue comme l'Indienne Vandana Shiva ou encore la Brésilienne Ivone Gebara.³¹ Comme l'explique la philosophe écoféministe et antispéciste Myriam Bahaffou, la pensée écoféministe est née en grande partie grâce aux rassemblements de femmes dans les pays du Sud, luttant contre des projets coloniaux de type extractivistes, et pas seulement à partir de théories occidentales. Les ambitions et les enjeux de ces féministes sont différents des écoféministes européennes. Elles adoptent un point de vue engagé avec une attention particulière sur la domination Nord-Sud et sur le vécu des femmes de régions non industrialisées, en contact avec la nature.³² Les enjeux écoféministes extra-occidentaux lient de manière plus systématique la lutte contre le patriarcat avec celle contre le capitalisme et la colonisation – ces trois systèmes s'imbriquant dans les oppressions subies. Si les continents africain, sud-américain et asiatique ont souvent été mentionnés pour indiquer des manques ou des retards en termes de

conscience écologique, la réalité demeure bien différente. Les notions d'écologie, de décroissance et de féminisme sont des constructions conceptuelles qui ont pu être longuement théorisées par le monde occidental là où ces idées étaient déjà valorisées (voire appliquées) dans d'autres régions du monde par les populations colonisées. Par exemple, en Amérique latine, les principales luttes féministes sont intrinsèquement liées à la question du territoire, de l'environnement et des populations indigènes qui y vivent, comme le combat mené par Watatakalu Yawalapiti³³, cheffe du mouvement des femmes autochtones du territoire Xingu au Brésil. La question de l'écologie est devenue un réel cheval de bataille étant donné que les principales victimes de la destruction de la terre, de la mauvaise alimentation et de la crise climatique demeurent des femmes en situation de précarité et issues de communautés indigènes.³⁴ Ces problématiques revendiquées aujourd'hui comme essentielles et innovantes sont pourtant depuis longtemps au cœur de réflexions extra-occidentales.³⁵

Les sphères écoféministes blanches sont également critiquées en raison de leur participation (qu'elle soit active ou plutôt passive) à un système impérialiste occidental

et d'exploitation coloniale. Ces mouvements féministes occidentaux « écoresponsables » n'hésitent pas à remettre aussi en question certaines traditions culinaires, vestimentaires ou religieuses non occidentales en les accusant d'être antiécologiques.³⁶ Ces mêmes sphères revendiquent une sorte de pureté presque morale et intellectuelle, selon les valeurs auxquelles elles adhèrent (écologie, véganisme, antispécisme, etc.) et en insistant sur des éléments de l'ordre du détail ou se limitant à des pratiques individuelles.³⁷ Le danger éventuel pour ces groupes qui se revendiquent écoféministes est de perdre de vue les réels enjeux derrière ces idéologies, tout en rendant invisibles les conséquences des mécaniques coloniales. De plus, de nombreuses habitudes en vigueur et normalisées dans les pays du Sud sont considérées comme écoresponsables (la seconde main, la récup', la permaculture, etc.) alors que récupérées par les mouvements occidentaux, ces mêmes activités sont érigées en modèles exemplaires et rendues consensuelles, là où les populations colonisées les ont toujours pratiquées.³⁸

Par ailleurs, de nombreux éléments propres à notre consommation personnelle sont issus de la production internationale et du travail exercé par les

populations du tiers-monde. Que ce soit en termes d'alimentation, de produit textile ou technologique, cette marchandise repose grandement sur le travail des femmes racisées. Or, beaucoup de ces productions matérielles ont aussi participé à la facilitation de l'émancipation féminine en Occident ; par exemple, le développement de la pilule contraceptive (produite majoritairement en-dehors de l'Europe) a permis aux femmes de contrôler leur reproduction.³⁹ Dès lors, le rapport de force se recrée ; la libération de certaines femmes privilégiées se fait au détriment de l'exploitation des autres (les femmes du Nord sur les femmes du Sud, les femmes blanches occidentales sur les femmes travailleuses immigrées, etc.). Dès lors, cette problématique nécessite d'être intégrée à la réflexion écoféministe dans une perspective de solidarité féministe internationale.

Écoféminisme et antis-pécisme : un lien cohérent

Les écoféministes prônent un rapprochement, une reconnexion, une reconsidération à soi-même, à la nature et aux animaux. Le lien entre la défense des droits des femmes et des droits des animaux est important car se heurtant à un même déni d'individualité.⁴⁰

Les luttes animalistes et anti-patriarcales sont liées face aux mêmes modèles de domination que sont le spécisme et le sexisme : placer l'homme au-dessus de tous, dans une posture de dominant, jouissant d'une meilleure considération morale que d'autres, hiérarchisant donc les individus entre eux. En effet, le spécisme est une hiérarchisation des espèces animales entre elles, qui se base sur des considérations humaines et leurs besoins.⁴¹ Il est admis que les porcs, les vaches, les poulets et les moutons soient envoyés à l'abattoir pour être mangés par la suite mais il est inconcevable d'infliger ce même traitement à un chien ou un chat... Le raisonnement spéciste justifie donc les différences de traitements entre les espèces animales et par extension leur sort : exploitation agro-alimentaire, abattoir, mutilations, cobaye d'expériences scientifiques ou vie domestique auprès des maîtres humains. Ces distinctions entre espèces animales sont basées sur des considérations culturelles et changeantes en fonction des pays et des époques : on ne traitera pas un chat ou un chien de la même manière partout, comme on ne consomme pas certaines viandes dans certains pays⁴², ce qui démontre la subjectivité totale de cette hiérarchisation des espèces animales.

« Le patriarcat est l'ennemi principal des femmes et non des animaux, mais le patriarcat est aussi spéciste car il est viriliste, violent, encourage à la consommation de viande, à la violence envers les animaux. »⁴³

Carol Adams, écrivaine féministe et militante des droits des animaux, défend, dans son livre *The Sexual Politics of Meat*, que la domination des hommes se fait autant sur la consommation de viande, que sur le corps des femmes.⁴⁴ Les animaux et les femmes sont chosifiés, appropriés pour les besoins des hommes et partagent une position commune : celle des dominés par un système patriarcal et capitaliste.

Pour mieux comprendre ce système de domination, le philosophe Jacques Derrida propose le concept de *carnaphallogocentrisme*. Par ce concept, il identifie trois piliers majeurs en Occident : le sacrifice animal (carnivorisme), la supériorité masculine (phallogocentrisme) et la supériorité du logos (logocentrisme). Le système met donc l'homme sur un piédestal et normalise sa domination sur les femmes et les animaux.⁴⁵ Une déconstruction de cette norme carnaphallogocentriste est nécessaire pour s'éloigner du rôle sacrificiel des animaux et des

femmes et pour obtenir leur libération du système capitaliste et patriarcal.⁴⁶

Ne faudrait-il cesser de considérer les femmes et les animaux comme des êtres inférieurs au service des dominants ? Mettre fin à l'exploitation animale car les animaux ne sont pas de simples ressources naturelles ? Mettre fin à la mauvaise considération de la condition féminine dans notre société ? Abolir l'exploitation des animaux constitue un enjeu majeur pour l'environnement, la préservation des biotopes naturels et des espèces. En effet, l'industrialisation de l'élevage d'animaux destinés à être abattus pour ensuite être consommés est responsable de la déforestation, de l'appauvrissement des sols, de la pollution, de la surconsommation d'eau, de GES et du développement de maladies et de résistances aux antibiotiques... Une justice alimentaire est à incorporer dans les préoccupations pour notre futur : si la viande est destinée aux plus aisés, l'élevage accapare 75 % des terres agricoles et ne fournit que 18 % des protéines au niveau mondial. De plus, la viande menace directement les ressources alimentaires humaines : 95 % du soja produit dans le monde est destiné aux animaux.⁴⁷

Tout comme les animaux, les femmes aussi subissent la domination des hommes. L'antispécisme et le féminisme ne doivent pas être considérés comme des mouvements de lutte entièrement séparés mais comme une convergence au carrefour des dominations. Les deux mouvements sont liés : les premières suffragettes militaient pour leurs droits mais aussi pour ceux des animaux, en se positionnant contre les expériences scientifiques sur les animaux et la vivisection.⁴⁸ N'oublions pas que l'opposant est commun : le patriarcat dictant la place des animaux et des femmes dans la société.⁴⁹

Objectivation sexuelle déshumanisante⁵⁰, exploitation par le travail souvent non reconnu, premières victimes des changements climatiques car plus vulnérables économiquement⁵¹, politiquement et socialement⁵² : voilà une partie des constats de notre société et système de consommation.

Écoféminisme et décroissance : des revendications communes

La pensée écoféministe s'intègre pleinement dans une logique de décroissance en raison de ses enjeux environnementaux mais aussi par les stratégies et les modèles alternatifs de société qu'elle propose. Comme

mentionné plus haut, féminisme et écologie se rejoignent dans leur volonté de déconstruire le système économique de production marchande ; par conséquent, patriarcat et capitalisme sont devenus des notions clés de la théorie écoféministe. Cette partie revient plus spécifiquement sur la manière dont un féminisme plus matérialiste a permis d'enrichir le débat pour amener à un mouvement écoféministe plus social ; en y intégrant les questions de travail et de matérialité, celles-ci se retrouvent désormais au cœur de la pensée.⁵³ Dans ce cadre, ces réflexions nous ont permis de relever les revendications écoféministes autant d'un point de vue idéologique que matériel, et d'autre part leur ancrage dans une logique de décroissance.

Matérialisme et écoféminisme

La notion de « travail reproductif » est devenue le point de convergence entre écoféminisme et matérialisme, considéré comme indispensable au maintien de nos systèmes de production actuels. Cette thèse est soutenue par la militante féministe Silvia Federici, qui présente l'ensemble des tâches reproductives à la fois comme un travail en soi et comme la base-même de la pratique révolutionnaire⁵⁴, étant donné que ces tâches s'inscrivent « dans une

économie de production matérielle de biens de première nécessité ». ⁵⁵ Si le système patriarcal s'est maintenu par la participation active des femmes à la gestion du foyer (et donc de la vie), celles-ci ont acquis une certaine capacité d'adaptation à leur environnement et ont développé des connaissances propres à celui-ci. Ces savoirs et savoir-faire transmis de génération en génération ont été considérés au fil du temps comme des qualités presque inhérentes à la condition féminine. Ces activités restent principalement tournées vers le *care*, le soin aux autres et la préservation de la nature. Dès lors, la tentative écoféministe de renouer le contact avec la terre et de revenir à ces anciennes pratiques entre en adéquation avec l'idée d'une société en décroissance et en recherche d'une volonté d'autonomie de production. ⁵⁶ Par ailleurs, ces enjeux se développent au-delà du simple fait de se reconnecter à la nature par simple idéologie ; il s'agit d'un réel travail de transmission des savoirs qui doivent être réadaptés selon le contexte dans lequel nous évoluons.

Revendications idéologiques et matérielles

Les revendications écoféministes se situent dans une critique d'un système à la fois patriarcal, capitaliste et impérialiste colonial. Étant donné que

les femmes sont considérées comme faisant partie de la nature, elles restent sous la domination masculine et doivent être maîtrisées. ⁵⁷ Privées d'autonomie productive et reproductive, elles se retrouvent sous le joug d'une hégémonie culturelle et économique masculine, coincées dans une relation exploitante vis-à-vis des hommes. Dès lors, le mouvement écoféministe tente de participer à l'amélioration des conditions féminines en alliant lutte contre la domination de la nature et contre la domination patriarcale autant sur un plan idéologique que sur un plan structurel de la manière suivante : ⁵⁸

D'un point de vue idéologique et culturel, l'écoféminisme revendique la déstructuration des visions du monde dualistes et hiérarchisées qui sont la résultante d'une domination d'un sujet sur un autre (homme sur femme, humain sur nature, Nord sur Sud, etc.). ⁵⁹ La création d'une culture écoféministe passe par la revalorisation du *care* et des pratiques reproductives, tout en s'assurant d'éviter l'émergence de nouveaux rapports de pouvoir (de genre, Nord-Sud, etc.) dans le cadre de cette revalorisation. D'autre part, la valorisation du *care* passe par la transmission d'un savoir dit « féminin » et peut à certains égards se distancer de ce qui est proposé

par les disciplines scientifiques traditionnelles. ⁶⁰ Par ailleurs, les femmes doivent reprendre possession de leur corps pour ne plus subir le contrôle d'un tiers (qu'il s'agisse de l'État, d'une population, d'un individu, etc.). De cette manière, elles retrouvent leur autonomie et le contrôle sur leur reproduction, exploitée pendant des siècles par les hommes et/ou par l'Occident. ⁶¹

D'un point de vue structurel et dans une société en décroissance, moins dépendante des infrastructures matérielles, le danger réside dans la restructuration des rapports de force, qui exploiteraient à nouveau ou possiblement sous d'autres formes les femmes, en les réassignant uniquement à des tâches reproductives. C'est pourquoi les écoféministes suggèrent de revoir la notion de travail pour permettre une meilleure division sexuelle du travail. Les tâches domestiques devraient être réorganisées et ce, afin de les répartir en fonction de la charge de travail et des individus. ⁶² Par ailleurs, la pensée écoféministe insiste sur la préservation de la vie comme objectif principal du travail ; il est nécessaire de ne pas produire plus que ce qui est nécessaire pour garantir le bien-être de tous. Finalement, assurer une autosuffisance alimentaire en se basant sur une économie relocalisée et autonome pourrait

transformer la division internationale du travail.

Ces perspectives ont pour but d'abolir toutes relations exploitantes et non réciproques, y compris les relations Nord-Sud. Toutes ces stratégies passent par la création d'un nouveau modèle économique de subsistance. Si les écoféministes prônent une réorganisation totale de la société et sa restructuration pour contrer un système économique exploitant, patriarcal et impérialiste, c'est bien parce que les changements ne peuvent plus se faire de manière isolée. Il existe des sociétés alternatives en autarcie et en autosubsistance, inspirées de systèmes matriarcaux et centrées sur le *care*.⁶³ Cependant, ces lieux alternatifs isolés, bien que fonctionnels de manière locale, n'empêchent pas le système global d'exploitation de perdurer.⁶⁴ L'écoféminisme mérite de se constituer en mouvement international, même si l'importance d'œuvrer à un niveau local en est également une condition indispensable. La lutte féministe qu'elle soit écologique, antispéciste, matérialiste, décoloniale ou queer ne peut négliger aucune minorité quelle qu'elle soit ; elle se veut intersectionnelle.

Il est nécessaire dans le cas de nos sociétés menacées par les crises climatiques et sociales de

prendre à bras le corps les enjeux environnementaux contemporains et de les relier aux réalités sociales. Dès lors, écoféminisme et décroissance se rejoignent dans leur opposition à la marchandisation généralisée (donc au capitalisme) et dans la valorisation de la reproduction sociale (et non de la production économique). Là demeurent les réels enjeux de notre époque.

Notes

- ¹ HILDEBRANDT S., « L'écoféminisme comme voie d'émancipation », *Cahiers du Portique*, n°20, 2022, p. 9.
- ² Le concept de nature a été défini de différentes manières selon les courants écoféministes. Dans le cadre de cet article, nous l'envisageons comme l'incarnation de l'environnement physique végétal et animal, ainsi qu'à travers une relation dualiste « nature/culture », dans le sens où elle demeure considérée comme un lieu d'exploitation humaine et comme une ressource inépuisable de matières premières.
- ³ GOLDBLUM C., « Françoise d'Eaubonne, à l'origine de la pensée écoféministe », *L'Homme & la Société*, Vol. CCIII-CCIV, n° 1-2, 2017, pp. 189-202.
- ⁴ La domination patriarcale renvoie au système de domination sociale basée sur l'autorité et le pouvoir des hommes, au détriment des femmes.
- ⁵ Concept proposant une hiérarchie entre les espèces, postulant la supériorité de l'être humain sur les animaux.
- ⁶ Le naturalisme conçoit que tout peut être expliqué par des causes et principes naturels.
- ⁷ BURGART GOUTAL J., *Être écoféministe – Théories et pratiques*, L'échappée, Paris, 2020, 319p.
- ⁸ « Ecologie et féminisme : même combat ? », *Silence*, n°439, 2015, pp. 5-25.
- ⁹ BUCKINGHAM-HATFIELDS S., « Gender and Environment », *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*, 2001, pp. 5907-5910.
- ¹⁰ *Ibid.*
- ¹¹ DERZELLE I., « L'écoféminisme de Françoise d'Eaubonne – Une pensée de gauche escamotée ? », *La Vie des Idées – Collège de France*, 15 décembre 2020, [en ligne :] <https://laviedesidees.fr/L-ecofeminisme-de-Francoise-d-Eaubonne>, consulté le 31 juillet 2023.
- ¹² Pour rappel, l'essentialisme est un courant de pensée qui suppose que les essences précèdent aux êtres ; par conséquent, les rôles des individus dans la société sont définis d'après leur origine biologique plutôt que sociale et culturelle.
- ¹³ L'écoféminisme spirituel est un courant dans le mouvement écoféministe qui valorise un nouvel ensemble de croyances, débarrassées des rapports de force que ce soit entre homme et femme ou entre humain et nature. Qu'il soit issu d'un courant religieux existant ou non, monothéiste ou pas, ce nouveau Sacré tente de proposer une alternative à notre vision du monde, qui soit non-hiérarchisée et au-delà des rapports de domination.
- ¹⁴ Le féminisme matérialiste, né lors de la deuxième vague féministe, se caractérise par l'utilisation d'outils conceptuels issus du marxisme. Selon celui-ci, l'oppression des femmes provient de l'organisation sociale de la société et des conditions matérielles intrinsèques à celle-ci. Voir : DELPHY C., « Pour un féminisme matérialiste », *L'Arc*, n°61, 1975, pp. 61-67.
- ¹⁵ Le constructivisme en sociologie soutient l'idée selon laquelle la réalité et les phénomènes sociaux sont construits socialement, et sont institutionnalisés avant de se transformer en traditions. Voir BERGER P. et LUCKMANN T., *La Construction sociale de la réalité*, Paris: Armand Colin, 2012, 342p.
- ¹⁶ RODGERS C., *Le deuxième sexe de Simone de Beauvoir. Un héritage admiré et contesté*, Paris: L'Harmattan, coll. « Bibliothèque du féminisme », 1998, 320p.
- ¹⁷ GANDON A.-L., « L'écoféminisme : une pensée féministe de la nature et de la société », *Recherches féministes*, n°22, 2009, p. 9.
- ¹⁸ BIDE-MORDREL A., GALERAND E. et KERGOAT D., « Analyse critique et féminismes matérialistes. Travail, sexualité(s), culture », *Cahiers du Genre*, n°4, 2016, pp. 5-27.
- ¹⁹ GOTHLIN E., *Sexe et existence. La philosophie de Simone de Beauvoir*, Paris: Michalon, 2001, 347p.
- ²⁰ La notion de féminin sacré peut s'avérer bien plus complexe dans sa mise en pratique. Voir : RIMLINGER C., « Féminin sacré et sensibilité écoféministe. Pourquoi certaines femmes ont toujours besoin de la Déesse », *Sociologie*, vol. 12, 2021, p. 77-91.
- ²¹ MELLOR M., *Feminism and Ecology*, New York: New York University Press, 1997, 221p.
- ²² WARREN K. J., « A Feminist Philosophical Perspective on Ecofeminist Spiritualities ». In ADAMS C. J. (dir.), *Ecofeminism and the Sacred*, New York: The Continuum Publishing Company, 1993, pp. 199-132.
- ²³ L'écrivaine politique Janet Biehl émet quelques réserves sur l'écoféminisme. D'après Biehl, patriarcat et écoféminisme véhiculent la même idée selon laquelle les femmes sont plus proches de la nature ; ce qui légitimerait leur implication dans la défense de la biosphère tout en permettant aux hommes le loisir de ne pas s'en préoccuper. COSSART P. et RICORDEAU G., « Municipalisme et féminisme. Entretien avec Janet Biehl », *Mouvements*, n°101, 2020, p. 176.
- ²⁴ MARIN M.-J., « La pensée écoféministe : le féminisme devant le défi global de l'ère techno-scientifique », *Philosophiques*, n°2, vol. 21, 1994, p. 374.
- ²⁵ L'importance de la dimension matérielle dans l'émancipation féminine est mise en évidence par la docteure en sciences politiques Vera Nikolski dans son ouvrage *Féminicène*. Elle souligne la difficulté pour les femmes de se libérer dans une société en décroissance où les infrastructures matérielles pourraient être remises en question et viendraient à manquer. Voir NIKOLSKI V., *Féminicène*, Paris: Fayard, 2023, 380p.
- ²⁶ NIKOLSKI V., *op. cit.*
- ²⁷ Parmi ceux-ci, le mouvement Deep Green Resistance a soutenu des discours qui identifiaient les personnes transgenres comme des individus malades et inaptes à la société. Voir : « Deep Green Resistance, des réactionnaires à l'assaut de l'écologisme français », *Revolutionary Democracy*, 24 janvier 2019, [en ligne :] <https://revolutionarydemocracy.wordpress.com/2019/01/24/deep-green-resistance-des-reactionnaires-sinfiltrant-dans-le-mouvement-ecologiste-francais/>, consulté le 4 septembre 2023.
- ²⁸ *Ibid.*
- ²⁹ Deep Green Resistance s'est également positionné sur le travail du sexe à travers des propos putophobes en affirmant que l'ensemble des travailleurs du sexe seraient victimes de la traite humaine. Il a également accusé les organisations et syndicats défendant les droits des travailleurs, comme le Strass (syndicat du travail sexuel), de proxénétisme. Voir : « Floraisons et DGR ne viendront pas

à la maison de l'écologie », *Le club Mediapart*, 16 novembre 2022, [en ligne :] <https://blogs.mediapart.fr/nosvoixtrans/blog/161122/floraisons-et-dgr-ne-viendront-pas-la-maison-de-lecologie>, consulté le 4 septembre 2023.

³⁰ Selon cette logique, le travail du sexe n'est envisagé qu'à travers une relation de dominant à dominé, sa dimension politique est totalement négligée et la capacité d'action des travailleurs du sexe est sous-estimée.

³¹ Ivone Gebara est une théologienne brésilienne et catholique. Militante féministe, elle a notamment eu des positions critiques envers l'Église catholique. Ses prises de position en faveur du droit à l'avortement lui auront valu une condamnation de deux ans à ne plus prendre la parole dans l'espace public.

³² Ce genre de constat a notamment été souligné par des autrices comme Fatima Ouassak (*Pour une écologie pirate : et nous serons libre*, Paris : La Découverte, 2023, 198p.), Myriam Bahaffou (*Des paillettes sur le compost. Écoféminismes au quotidien*, Lorient : Le passager clandestin, 2022, 208p.) ou encore Vandana Shiva (*Globalization's New Wars: Seed, Water and Life Forms Women Unlimited*, New Delhi : Kali/Women Unlimited, 2005, 129p.).

³³ Militante à la fois écologiste et féministe, Watatakalu Yawalapiti est la cheffe des Yawalapiti, communauté située au sud de l'Amazonie. Elle lutte principalement pour la préservation des communautés indigènes d'Amazonie et pour la protection de son village contre les exploitations minières et forestières. Voir : PEREIRA J., « Movimento de mulheres do Xingu (MMX) », *Margens*, vol. XV, n°24, 2021, pp. 123-135.

³⁴ Il s'agit d'une problématique désormais traitée sur le plan international. Voir : « Les femmes sont les premières victimes de la crise climatique, selon la COP26 », *Nation-Unies*, 9 janvier 2021, [en ligne :] <https://news.un.org/fr/story/2021/11/1108212>, consulté le 11 septembre 2023.

³⁵ Depuis la colonisation et avec l'accroissement de procédés extractivistes occidentaux, de nombreux mouvements locaux et/ou indigènes ont lutté contre la destruction de la nature, contre la déforestation et l'accaparement des terres. Ces populations n'ont pas attendu l'entraide internationale pour développer des stratégies de résistance et pour se battre contre un système impérialiste occidental de production exploitant à la fois la nature et les individus.

³⁶ Par exemple, l'alimentation carnée dans certaines cultures non-occidentales est souvent décriée par des sphères antispécistes blanches, alors que la surconsommation de viande demeure dans de nombreux cas une importation coloniale. Sur le sujet, nous recommandons l'intervention de la philosophe écoféministe Myriam Bahaffou dans : DIALLO R. et LY G., « Véganisme, écoféminisme... des trucs de Blancs ? », *Kiffe ta race*, [en ligne :] <https://www.binge.audio/podcast/kiffetarace/veganisme-ecofeminisme-des-trucs-de-blanc%2c2%b7hes>, consulté le 11 septembre 2023.

³⁷ Par exemple consommer des produits issus du commerce équitable, éviter le plastique, etc.

³⁸ DIALLO R. et LY G., *op. cit.*

³⁹ Cet exemple est développé par l'autrice Vera Nikolski dans son ouvrage : NIKOLSKI V., *op. cit.*,

⁴⁰ THOMAS M., « Féminisme et antispécisme : au carrefour des dominations », *Libération*, 11 novembre 2021, [en ligne :] https://www.liberation.fr/societe/droits-des-femmes/feminisme-et-antispecisme-au-carrefour-des-dominations-20211111_BZ3LY7VO2BA3DPWRF6QJDZUK4/, consulté le 7 août 2023.

⁴¹ « Qu'est-ce que le spécisme ? », *PeTA*, [en ligne :] <https://www.petafrance.com/nos-campagnes/quest-ce-que-le-specisme/>, consulté le 8 août 2023.

⁴² MILBERT I., « L'impact des changements culturels et économiques sur les comportements alimentaires : le cas de l'Inde », *Economies rurales*, vol. CXC, 1989, pp. 46-49.

⁴³ THOMAS M., *op. cit.*

⁴⁴ TISSOT S., « Carol Adams : La politique sexuelle de la viande. Une théorie critique féministe végétarienne », *Nouvelles Questions Féministes*, 2017, Vol. XXXVI, n° 1, pp. 148-151.

⁴⁵ « La liaison entre le féminisme et l'antispécisme : le carnaphallogocentrisme », *Absinium*, 5 janvier 2018, [en ligne :] <https://absinium.wordpress.com/2018/01/05/la-liaison-entre-le-feminisme-et-lantispecisme-le-carnophallogocentrisme/>, consulté le 16 août 2023.

⁴⁶ LLORED P., « Comment ne pas manger l'autre », *Rue Descartes*, 2014, Vol. LXXXII, n°3, pp. 82-85.

⁴⁷ BAILEY C. et PLAYOUST A., « Féminisme et cause animale », *Ballast*, 2016, Vol. V, n°2, pp. 80-93.

⁴⁸ « Féminisme et cause animale », *Ballast*, 18 janvier 2019, [en ligne :] <https://www.revue-ballast.fr/feminisme-et-cause-animale/>, consulté le 31 janvier 2024.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ « L'objectivation sexuelle des femmes : un puissant outil du patriarcat », *Sexisme et Sciences humaines*, 13 août 2013, [en ligne :] <https://antisexisme.net/2013/08/13/objectivation-1-2/>, consulté le 28 septembre 2023.

⁵¹ Si les femmes engendrent entre 50 et 80 % de la production alimentaire mondiale, elles ne sont néanmoins que moins de 10 % à être propriétaire des terres sur lesquelles elles travaillent.

⁵² BALGIS O. E., « Les femmes... Dans le contexte des changements climatiques », *Nations-Unies*, [en ligne :] <https://www.un.org/fr/chronicle/article/le-femmes-dans-le-contexte-des-changements-climatiques>, consulté le 29 septembre 2023.

⁵³ PRUVOST G., « Penser l'écoféminisme. Féminisme de la subsistance et écoféminisme vernaculaire », *Travail, genre et sociétés*, 2019, n°42, p. 30.

⁵⁴ FEDERICI S., *Point zéro : propagation de la révolution*, Donemarie-Dontilly : Editions IX^e, 2016, p. 10.

⁵⁵ PRUVOST G., *op. cit.*, p. 35.

⁵⁶ Notons que cette tentative a de surcroît de réelles implications et conséquences matérielles ; notamment la possibilité de devoir diminuer (voire abandonner) l'utilisation de machines domestiques énergivores (de type électroménager, etc.) qui ont créé de nouveaux besoins chez les femmes et les ont éloignées de leurs anciennes pratiques. C'est aussi à cette contradiction que l'écoféminisme doit répondre ; il prône l'émancipation des femmes d'un côté tout en réévaluant la nécessité des infrastructures matérielles et essentielles pour les femmes de l'autre.

- ⁵⁷ FEDERICI S., *Caliban et la sorcière : Femmes, corps et accumulation primitive*, Marseille/Genève-Paris: Éditions Senonevero/Éditions Entremonde, 2014, 459p.
- ⁵⁸ Rappelons que nous n'avons pas la prétention de résumer l'ensemble des revendications écoféministes étant donné la diversité des orientations de cette philosophie. Nous cherchons avant tout à faire ressortir les éléments essentiels des revendications politiques qui semblent intrinsèques à la pensée.
- ⁵⁹ Cette proposition a notamment été inspirée par l'autrice Maria Mies dans son ouvrage : MIES M., *Patriarchy and Accumulation on a world scale: women in the International Division of Labour*, Londres: Zed Books, 1999, 280p.
- ⁶⁰ MIES M. et SHIVA V., *Ecoféminisme*, Paris: L'Harmattan, 1999, 368p. ; MELLOR M., *Breaking the Boundaries: Towards a Feminist Green Socialism*, Londres: Virago Press, 1992, 256p.
- ⁶¹ Maria Mies et Vandana Shiva dénoncent les violences subies sur le corps des femmes et en particulier des femmes racisées (stérilisation forcée, les essais contraceptifs, etc.). Voir MIES M. et SHIVA V., *op. cit.*
- ⁶² LAUGIER S., FALQUET J. et MOLINIER P., « Genre et inégalités environnementales : nouvelles menaces, nouvelles analyses, nouveaux féminismes », *Cahiers du Genre*, 2015, n°59, p. 9.
- ⁶³ En effet, les systèmes matriarcaux donnent lieu généralement à des sociétés où les inégalités de genre ainsi que les violences à l'égard des femmes sont réduites par rapport aux sociétés traditionnelles patriarcales. Voir GOETTNER-ABENDROTH H., *Les sociétés matriarcales : Recherches sur les cultures autochtones à travers le monde*, Paris: Des Femmes, 2019, 574p.
- ⁶⁴ La création de ces espaces ne prend pas toujours en compte la réalité des individus et leur situation socio-économique ; les populations précarisées généralement sont concentrées dans les milieux urbains tandis que les classes sociales plus aisées ont plus de facilité à s'exiler à la campagne. Or ces lieux alternatifs nécessitent généralement un exode urbain.

La décroissance a-t-elle essaimé en Belgique ?

Retour sur vingt années d'activisme

Edgar Gillet

Merci à Bernard Legros et Francis Leboutte du mpOC, ainsi que Pauline Dutron et le groupe de bénévoles décroissance des Amis de la Terre à Namur pour leurs témoignages.

Néologisme forgé pour la traduction d'un essai, le terme « décroissance » désigne à la fois un concept, ainsi que le mouvement intellectuel et militant afférent. Prônant une réorientation fondamentale de nos sociétés, les deux remettent en question le modèle économique actuel, dont le fonctionnement induit de consommer davantage de ressources que ce que la planète a à offrir. Les partisans de la décroissance, les « objecteurs de croissance », rejettent la poursuite d'indicateurs économiques abstraits comme le produit intérieur brut. Ils y opposent des modèles de sociétés plus soutenables, où la prospérité ne serait plus mesurée à l'aune des biens matériels produits et consommés, mais plutôt par la qualité de vie et la préservation de l'environnement.

Cantonnée à sa naissance, à la fin des années 1970, à un petit groupe de chercheurs et de philosophes, elle connaît au début des années 2000, un renouveau intellectuel et militant. La fondation en France d'un mouvement, d'un magazine et de plusieurs revues consacrées (le mensuel *Décroissance* ou la revue *Entropia*) sous l'influence, entre autres,

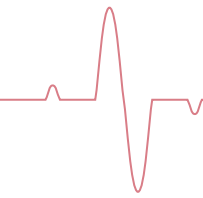
de l'auteur Serge Latouche, donne lieu et participe à un rayonnement qui essaime bientôt au-delà des frontières françaises. En Belgique, ce succès se traduit par la fondation d'abord d'une association, puis du mouvement politique d'objecteurs de croissance, le mpOC, en 2009. Le mouvement contribuera au débat autour de la décroissance ainsi qu'à la diffusion de ses principes et idéaux au cours des années 2010, jusqu'à sa dissolution en novembre 2022.

Près de vingt ans plus tard, que reste-il de cet engagement ? La réception des thèses décroissantes aujourd'hui contraste en effet avec celle qui lui était réservée au début du siècle. Car si l'économie de marché n'a pas, depuis, foncièrement ralenti, les conséquences du dépassement des limites planétaires, semblent, elles, de plus en plus évidentes. À une époque où les conséquences du réchauffement climatique sont plus brûlantes que jamais, la nécessité de ralentir les activités humaines et les récits ou scénarios autour de ce débrayage, n'ont de fait jamais été aussi audibles. Ainsi, perçus au début des années 2000 comme minoritaires, sinon

utopistes, le vocable de décroissance, les idées dans son sillon et leurs partisans ont depuis gagné en visibilité, au point de faire l'objet par exemple, en mai 2023, d'une rencontre entre élus et membres de la société civile au Parlement européen à Bruxelles, la conférence *Beyond Growth*, un événement difficile à concevoir dix ans plus tôt.

Les principes de la décroissance semblent ainsi s'être installés dans le débat public. Dès lors, quelles ont été les modalités en Belgique de cette « mise sur agenda »¹ ? Comment les différents acteurs se réclamant de la décroissance y ont-ils contribué ? Et surtout, dans quelle mesure les thèses décroissantes ont-elles pénétré la société belge aujourd'hui ?

Pour tenter d'y répondre, nous retracerons l'histoire du militantisme décroissant dans la Belgique francophone, en commençant par son porte-étendard, le mouvement politique d'objecteurs de croissance. À travers les récits de ses membres fondateurs et compagnons de route, nous verrons comment le projet des objecteurs de croissance aura structuré un groupe



de sympathisants en mouvement d'éducation permanente quinze années durant. On se penchera ensuite sur les échos actuels de cet engagement, à travers notamment le groupe de bénévoles des Amis de la Terre. Enfin, nous évoquerons le cas d'un événement récent dont le traitement médiatique dénote de la sensibilité de l'opinion aux thèses décroissantes : la démission de Laurent Lievens de la Louvain School of Management.

Le mouvement d'objecteurs de croissance (mpOC)

Le projet du mpOC naît sous l'impulsion du Groupe de réflexion et d'action pour une politique écologique (GRAPPE). Proche du parti écolo à sa fondation en 2003, le GRAPPE, fondé et animé notamment par Paul Lannoye, ancien eurodéputé, rassemble à l'époque des militants écologistes et associatifs pour débattre de l'écologie politique et de ses modalités d'actions. C'est dans ce cadre qu'une poignée de militants se saisit de la thématique de la décroissance et se constitue en association de fait, l'Association d'objecteurs de croissance (l'AdOC), à Namur en 2008.

À l'époque, l'association se réunit mensuellement pour débattre des modalités de lancement

d'un mouvement pour la décroissance. Elle organise surtout un événement fondateur du mouvement : la journée de réflexion sur l'objection de croissance, à l'Université libre de Bruxelles, en février 2009.² L'événement voit, d'après l'association, près de huit cents personnes assister à plusieurs conférences d'auteurs importants, comme Serge Latouche (les militants parlent « du pape de la décroissance »), mais aussi des chercheurs belges comme l'anthropologue Michaël Singleton, le professeur d'économie Christian Arnsperger ou encore la politologue Marie-Dominique Perrot. Le programme de la journée mêle des témoignages de militants engagés sur le terrain aux interventions des chercheurs et chercheuses. La journée sert également d'appel à une constituante pour un mouvement décroissant. Cette constituante, un groupe d'objecteurs de croissance et de sympathisants s'attellera, huit mois durant, à la rédaction de statuts pour le mouvement, un travail démocratique d'écriture collective voulu par ses membres. À l'automne 2009, l'AdOC présentera ces nouveaux statuts et le manifeste du mouvement politique d'objecteurs de croissance au cours de la journée « Faut y aller »³, consacrant le lancement du mouvement autour d'une pièce de théâtre et de nouvelles conférences à l'ULB. Le mpOC comptera trois cents

membres cotisants à ses débuts et jusqu'à trois antennes locales à Ottignies-Louvain-la-Neuve, Liège et Namur.

La plupart des objecteurs et objectrices de croissance du mpOC évoluent déjà à l'origine dans la sphère écologiste. Deux d'entre eux font remonter leur engagement au Sommet de Rio en 1992 et à la parution du premier rapport du Groupe international d'experts pour le climat (GIEC) en 1990. Certains sont des militants antinucléaires, d'autres sont des militants antipub. Tous sont membres d'initiatives locales, citoyennes et écologistes, comme les systèmes d'échanges libres (SEL) ou les groupes d'achats en commun (GAC). Peu d'entre eux sont donc des primo-militants, au sens où ils sont déjà familiers de la grammaire militante et intellectuelle écologiste.

Car, comme l'explique un militant, « la décroissance se vit autant qu'elle s'explique ».⁴ La plupart d'entre eux rapprochent en effet leur engagement décroissant du mouvement de la « simplicité volontaire » ; les statuts du mpOC empruntent d'ailleurs à ceux du Réseau québécois de la simplicité volontaire.⁵ Les objecteurs présentent la simplicité, comme le pendant individuel à la décroissance, soit un choix de vie basé sur la réduction volontaire de la consommation ;

ses adeptes « vivent avec moins, mais mieux ». Le mpOC offre dès lors une plateforme aux objecteurs où partager et promouvoir leurs initiatives individuelles, en même temps que les concepts théoriques qui les inspirent. Le mpOC belge se rapproche en cela d'un mouvement d'éducation permanente, au sens où il fédère des actions des militants et militantes sur le terrain pour la sensibilisation d'un plus large public. Il articule aussi son action militante autour du débat d'idées, à travers des rencontres, colloques ou conférences. Il peut pour cela compter aussi sur les publications de ses membres ainsi que sur son journal trimestriel, *L'escargot déchaîné*.

Plusieurs événements et directions prises par le mpOC marquent sa spécificité vis-à-vis d'autres branches de la décroissance, en France ou à l'international. La première est une scission connue par le mouvement, au début des années 2010, alors qu'une part des objecteurs souhaitent constituer une liste électorale comme en France où le Parti pour la décroissance (PPLD) présente plusieurs listes. Les anciens du mouvement évoquent cette rupture comme un choc, alors que l'initiative, en conflit avec les statuts, essuie un refus et provoque le départ de plusieurs membres du mouvement :

« Nous voulions remettre la politique et le goût de la politique entre les mains des citoyens, sans passer par l'électorisme. »⁶, explique Bernard Legros, un ancien du mouvement.

En même temps, des partis politiques se sont, à l'échelle locale, réclamés de la décroissance. Et, même si le mpOC s'inscrit bien dans le mouvement décroissant francophone et participe à des rencontres, le mouvement garde jusqu'à la fin une vision radicale de la décroissance, et dénonce la transformation de ses revendications en éléments de langage, alors que des acteurs plus institutionnels se saisissent des termes de « décroissance » ou « transition ». Les militants du mpOC parlent alors d'une « OPA [offre publique d'achat — ndr] inamicale sur la décroissance » et se démarquent vivement, par exemple, de la conférence Beyond Growth organisée au Parlement européen.

Devant un vieillissement des objecteurs et sans renouvellement des bénévoles, le mpOC acte sa dissolution en novembre 2022 alors que l'association ne compte plus qu'une cinquantaine de membres cotisants. Lui survivent son émanation « Liège-Décroissance » et son journal, *L'Escargot Déchaîné*.

« On s'imaginait au départ que cette idée était tellement révolutionnaire, tellement audacieuse et tellement enthousiasmante, qu'elle emporterait tout avec elle. Finalement, notre mouvement ne s'est jamais massifié. Mais l'avantage du mpOC, c'est qu'il a gardé sa ligne, dans son petit coin. », conclut Bernard.

Les Amis de la Terre

Avant le mpOC, une autre association contribuait déjà à diffuser les principes de la décroissance en Belgique francophone. Fondée elle aussi par Paul Lannoye, l'association Les Amis de la Terre Belgique (ADT) regroupait à ses débuts des militants écologistes et antinucléaires et mettait le credo de la décroissance à l'honneur dès 1976 :

« Il faut donner un contenu à la croissance : parler de la croissance de la satisfaction des besoins réels, de croissance de la responsabilité collective, de croissance de la maturité des producteurs, plutôt que de croissance du produit national brut (PNB, masse des biens et services quels qu'ils soient). Il faut intégrer le bien-être dans le calcul économique. »⁷, extrait du manifeste, 1977.

Reconnue pour son engagement dans le paysage militant depuis plusieurs années, l'association bénéficie également du réseau

européen et international de Friends of the Earth⁸. Elle peut aussi compter sur une équipe de permanents depuis les années 1990. Surtout, organisée à ses départs autour de luttes locales, l'association articule elle aussi, progressivement, ses combats à un mouvement d'éducation permanente. Mais à l'opposé de la spécialisation du mpOC, les Amis de la Terre traitent de thématiques généralistes. Ainsi, quelques années avant le mpOC, un groupe de bénévoles de l'association traitait déjà de la décroissance. Dès 2004, le groupe Sobriété soutenable (SOS) faisait la synthèse entre les concepts de « *décroissance soutenable* », « *simplicité volontaire* » et les « *initiatives de transition* »⁹. En s'intéressant aux trois mouvements d'idées, le groupe SOS nourrit la thématique « vivre autrement ensemble », un axiome de l'association au début des années 2010. Les ADT suscitent et fédèrent aussi des initiatives, comme le groupe de simplicité volontaire de la région de Huy, né en 2013. Formé d'une dizaine de militants, le groupe entendait offrir « *un espace où retrouver et reconstruire du sens écologique* » et « *adopter et renforcer des comportements cohérents avec ses valeurs* ». Il organise à l'époque par exemple, une exposition d'art, faites de photographies d'objets achetés impulsivement.¹⁰

Les ADT organisent également des conférences et rencontres. Dès 2005, avec le cycle de conférences « En finir avec le mythe de la croissance » ; en 2007, une conférence de Serge Latouche, « Travail et Décroissance » à la Maison de l'Écologie de Namur ; et en 2014, à Liège, une nouvelle conférence de Serge Latouche, en partenariat avec le mpOC cette fois-ci.

Aujourd'hui, l'association emploie six permanentes et s'est dotée d'une feuille de route 2021-2025 qui recentre son travail sur les thématiques de la simplicité volontaire et la décroissance. Pauline Dutron, la permanente en charge de la thématique décroissance, présente son travail ainsi :

« *Notre métier, animatrice en éducation permanente, n'est pas d'être des expertes sur les sujets, mais de faire en sorte que le public se questionne au travers d'activités organisées par les membres de nos groupes de citoyens et citoyennes.* »

Elle développe pour ce faire des supports pédagogiques, comme un jeu de cartes décroissant mis au point avec des étudiants de l'ULB en 2022.¹¹ Les ADT développent aussi des outils afin de soutenir leurs groupes de bénévoles dans leur travail de sensibilisation du grand public. L'association a participé à ce titre à

la production et la réalisation de deux court-métrages documentaires du réalisateur Rino Noviello. Le premier, *Présent Simple*, sorti en 2014, se concentre sur la simplicité volontaire, et suit deux anciens permanents des Amis de la Terre dans leur vie quotidienne en Tchéquie. Le second, *Moins & Mieux*, est un florilège de témoignages, de personnes ou d'associations décroissantes en Belgique francophone aujourd'hui. Le film alterne ainsi une dizaine de points de vue de la part d'associations, d'entrepreneurs ou de chercheurs, sur la manière dont ils mettent en œuvre leur refus de l'accumulation au profit d'une sobriété plus heureuse. Pensés et conçus comme des supports d'animation, les films et projections sont l'occasion de retrouver des groupes locaux autour de débats citoyens, alors que les ADT présentent les films dans différents cinémas et espaces culturels wallons.

Enfin, à côté des avant-premières, Pauline anime un groupe de bénévoles décroissants. Parmi eux, beaucoup d'anciens du mpOC. L'animatrice présente le groupe ainsi :

« *Le but de ce groupe est de se nourrir les uns et les autres avec les connaissances de chacun et chacune, et l'intervention de personnes externes.* »

Les bénévoles y rencontrent des auteurs ou chercheurs ; les ADT se sont fixé en effet pour objectif dans leur feuille de route 2021-2025 de « *devenir un centre de référence et de documentation des savoirs et savoir-faire de la simplicité volontaire* ».¹² Les membres du groupe de bénévoles décroissants des ADT viennent avec le souhait de ne pas se cantonner à un entre soi où « *les convaincus parlent aux convaincus* » ; ils expriment à la place un désir de se former, pour « *savoir quoi répondre, mieux argumenter et répondre face aux objections* ». Et cherchent davantage à diffuser les préceptes décroissants qu'à « *rajouter à la somme des publications* ».

La démission de la Louvain School of Management de Laurent Lievens

En 2022, un événement en rapport avec la décroissance rencontre un écho certain dans les médias et le débat public : la démission de Laurent Lievens de la Louvain School of Management (LSM). Chargé de cours en éthique de la communication, compétences relationnelles et compétences managériales à la LSM depuis 2015, Laurent Lievens démissionne de ses fonctions à la rentrée 2022. Il publie au même moment dans la presse, une lettre

ouverte à la communauté universitaire « *Face à l'Écocide planétaire, mettre fin au business as usual : appel à la métamorphose urgente des sciences de gestion* »¹³. La tribune s'inscrit dans le contexte particulier de la LSM, alors qu'une réforme des programmes, interne à l'école, supprime du cursus les cours de philosophie, de sociologie, de psychologie et d'histoire. Dans sa tribune, Lievens exprime sa conviction que « *le maintien du paradigme dominant en sciences de gestion équivaut à une forme criminelle de dogmatisme et d'obscurantisme et passe radicalement à côté de l'urgence d'un changement de paradigme* » et conclut en reprenant un slogan de l'écologie politique : « *il n'y a pas de diplôme sur une planète morte* ». Alors qu'il est lui-même chercheur, la démission de Laurent Lievens rappelle l'action du mouvement Scientifiques en rébellion.¹⁴ En France, en février 2020, un appel signé par mille scientifiques dans le journal *Le Monde*¹⁵ (lui-même inspiré d'une tribune dans *The Guardian*¹⁶) affirme ainsi que « *face à la crise écologique, la rébellion est nécessaire* ». La démission de Laurent Lievens fait également écho aux discours des étudiants « *bifurqueurs* » de l'école AgroParisTech en mai 2022, dénonçant l'inertie du système des grandes écoles françaises, accusées de précipiter la catastrophe écologique.

Comme pour la tribune de Scientist Rebellion ou le discours des étudiants de AgroParisTech, la démission de Laurent Lievens connaît un certain écho médiatique. Publiée sur le site internet de *La Libre*, la tribune est saluée par plusieurs chercheurs en même temps qu'elle inspire étudiants et entrepreneurs.¹⁷ Or, en rejetant le concept de « *développement durable* », qu'il assimile à un « *illimitisme* », Laurent Lievens inscrit son geste dans un engagement décroissant. Il est en effet l'auteur d'une thèse à l'UCL intitulée *Décroissance et néo décroissance. L'engagement militant pour sortir de l'économisme écocidaire*¹⁸, éditée aux presses universitaires de Louvain. Son livre-thèse se penche ainsi sur les origines philosophiques du concept et évoque la néo-décroissance, sa traduction dans les faits, qu'il décrit comme « *une matrice de projets de société* ». C'est à ce titre qu'il intervient d'ailleurs dans le film des Amis de la Terre, *Moins & Mieux* de Rino Noviello. Devenu charpentier pour l'entreprise de construction de yourtes BeYurt depuis sa démission, Laurent Lievens contribue également aux rencontres avec des auteurs du groupe de bénévoles de l'association. Il apparaît de la même manière dans la série *Des arbres qui marchent*, une mini-série documentaire en huit épisodes centrée sur l'écologie intégrale et spirituelle,

produite en Belgique par le Mouvement pour un monde meilleur¹⁹ et menée à bien par le réalisateur Pierre-Paul Renders. En interpellant une institution, la Louvain School of Management, et par l'attention médiatique que ce geste aura suscité, le parcours de Laurent Lievens incarne un engagement décroissant politique ; ses revendications sont reconnues, sinon pour leur effet normatif, du moins pour leur caractère légitime. Surtout, il offre ainsi un exemple d'engagement individuel particulièrement visible en Wallonie aujourd'hui.

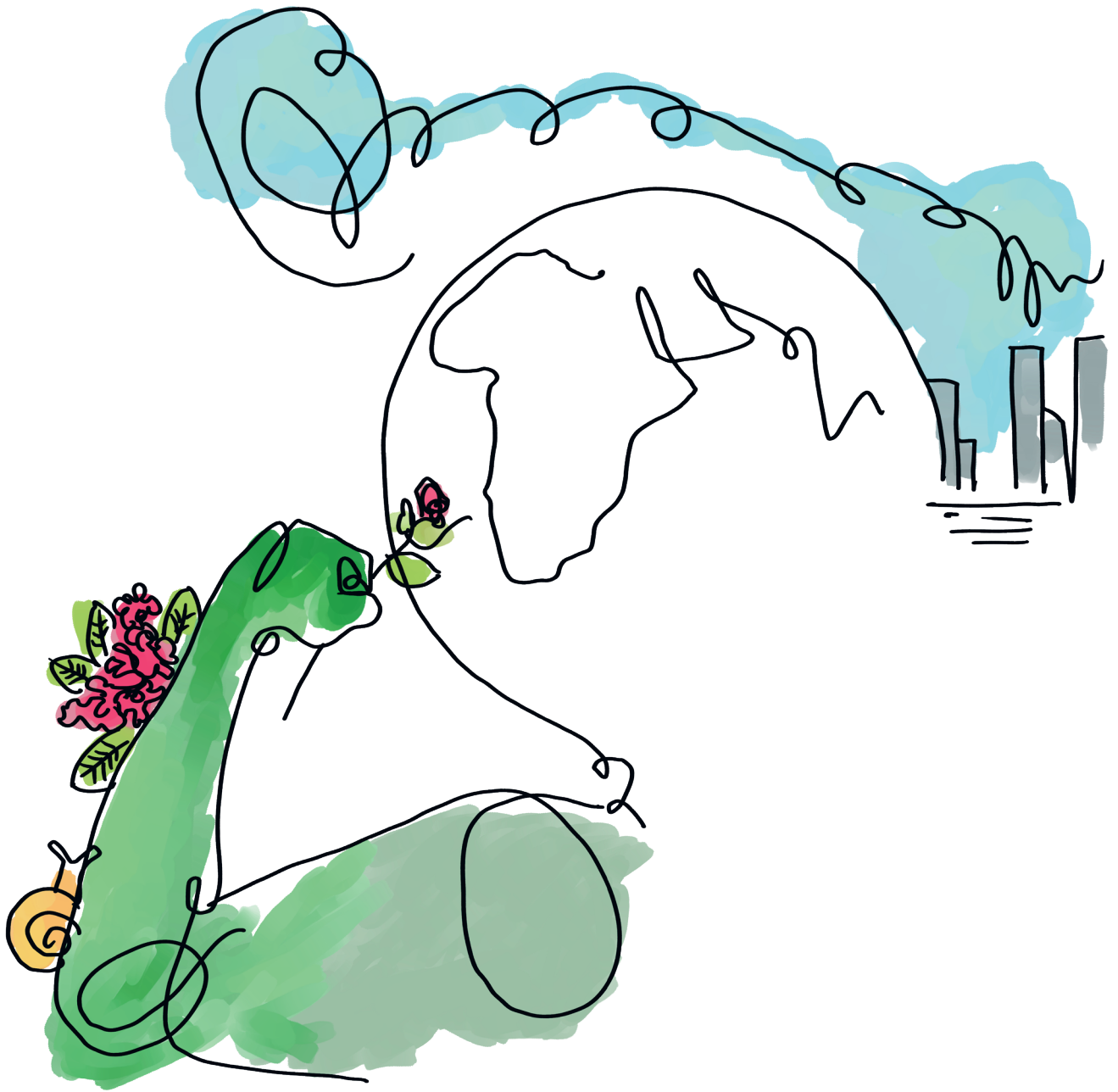
Conclusion

Au moment d'évoquer la dissolution du mpOC, les anciens du mouvement sont unanimes : la fin du mouvement est intervenue alors que son objectif initial était atteint. Le mot « décroissance » n'est en effet plus inconnu aujourd'hui du grand public, et semble même relativement ancré dans le débat d'idées belge. Sa visibilité à la fois médiatique et politique tenait, et tient toujours, à l'action de groupes militants modestes, qui ont bénéficié d'un dynamisme certain au début des décennies 2000 et 2010. Leurs histoires et actions les rapprochent de l'éducation permanente ; ses animateurs amènent en effet leurs publics, à travers diverses médiations (ateliers, débats, rencontres), à mieux

« se représenter un scénario de sobriété heureuse, à l'échelle de leur territoire quotidien »²⁰. C'est, après tout le credo à la fois du mpOC et des Amis de la Terre, qui suivent « une stratégie de masse critique, pour changer la société sans prendre le pouvoir ni le donner »²¹. Cette mobilisation de récits positifs constitue également, une stratégie militante : les objecteurs et objectrices de croissance cultivent ainsi des résonances narratives à travers des exemples proches et accessibles. Cette résonance ne s'est pas pour autant massifiée : la sobriété heureuse, la relocalisation de l'économie et le partage total des ressources ne sont toujours pas en vue, ni en Belgique, ni ailleurs. Minoritaires au départ, les objecteurs et objectrices de croissance nous tendent aujourd'hui un miroir cruel, celui d'une décennie d'inaction face à la réalité climatique. Serge Latouche fait lui-même le bilan de vingt ans de décroissance en ces termes : « Si le bilan n'est pas dés-honorant, la décroissance reste toujours un défi en même temps qu'un pari. »²² Reste à voir si ce mouvement pourrait se traduire en véritable programme politique capable de rassembler les différentes mouvances qui composent l'engagement pour une société non productiviste.

Notes

- ¹ La mise sur agenda, également connue sous les termes anglais « agenda setting », est un concept de sociologie politique désignant le travail de fond de la part d'acteurs politiques (institutionnels ou informels) qui transforme un sujet lié à un cercle restreint ou à la sphère privée en problème public, débattu dans l'opinion.
- ² « Actes de la journée de réflexion sur l'objection de croissance », *Association d'Objecteurs de Croissance*, [en ligne :] <https://ad-oc.be/doc/journee21fev09/actes.htm>, consulté le 24 juillet 2023.
- ³ « Journée du 18 octobre 2009 de fondation du mouvement politique des objecteurs de croissance », *Association d'Objecteurs de Croissance*, [en ligne :] <https://ad-oc.be/doc/journee18oct09/fondation-mouvement-politique-objecteurs-croissance.htm>, consulté le 24 juillet 2023.
- ⁴ Groupe de bénévoles décroissants des Amis de la Terre Namur, entretien avec l'auteur, 29 juin 2023.
- ⁵ Pour aller plus loin, voir Réseau québécois de la simplicité volontaire, [en ligne :] <http://www.simplicitevolontaire.org/>, consulté le 31 octobre 2023.
- ⁶ LEGROS B., ancien du mpOC et chercheur indépendant, entretien avec l'auteur, 15 juin 2023.
- ⁷ « SaluTerre 117 - "40 ans ! à l'avant-garde, hier & aujourd'hui" », *Les Amis de la Terre*, [en ligne :] https://www.amisdelaterre.be/wp-content/uploads/2016/04/st117_def.pdf, consulté le 24 juillet 2023.
- ⁸ Friends of Earth, Les Amis de la Terre en français est une ONG qui travaille sur les questions environnementales et climatiques.
- ⁹ Fondé en 2005 par Rob Hopkins au Royaume-Uni, « Transition Towns » (les « initiatives de transition ») est un mouvement communautaire qui vise à favoriser la résilience et la durabilité locale à l'échelle des villes. Les Amis de la Terre ont contribué au premier projet en Belgique à Ottignies-Louvain-la-Neuve.
- ¹⁰ « SaluTerre 117 - "40 ans ! à l'avant-garde, hier & aujourd'hui" », *op. cit.*
- ¹¹ « Jeu pédagogique Décroi-sens », *Les Amis de la Terre*, [en ligne :] <https://www.amisdelaterre.be/animations/jeu-pedagogique-decroi-sens/>, consulté le 24 juillet 2023.
- ¹² « Feuille de route 2021-2025 », *Les Amis de la Terre*, [en ligne :] https://www.amisdelaterre.be/wp-content/uploads/2022/10/2020-12-12_Feuille-de-route-validee_2021-2025.pdf, consulté le 24 juillet 2023.
- ¹³ LIEVENS L., « Voici pourquoi je démissionne de la Louvain School of Management », *LaLibre.be*, 9 septembre 2022, [en ligne :] <https://www.lalibre.be/debats/opinions/2022/09/09/voici-pourquoi-je-demissionne-de-la-louvain-school-of-management-U3BUH-S5UIRGFXNY7Y6DNA4XU54/>, consulté le 24 juillet 2023.
- ¹⁴ « Notre mouvement », *Scientifiques en rébellion*, [en ligne :] <https://scientifiquesenrebellion.fr/>, consulté le 24 juillet 2023.
- ¹⁵ COLLECTIF, « Face à la crise écologique, la rébellion est nécessaire », *LeMonde.fr*, 20 février 2020, [en ligne :] https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/02/20/l-appel-de-1-000-scientifiques-face-a-la-crise-ecologique-la-rebellion-est-necessaire_6030145_3232.html, consulté le 24 juillet 2023.
- ¹⁶ COLLECTIVE, « Act now to prevent an environmental catastrophe », *theGuardian.com*, 9 décembre 2018 [en ligne :] <https://www.theguardian.com/environment/2018/dec/09/act-now-to-prevent-an-environmental-catastrophe>, consulté le 24 juillet 2023.
- ¹⁷ DELCORPS V., « Grand entretien avec Laurent Lievens : "Si j'étais purement rationnel, je n'aurais pas démissionné" », *Cathobel.be*, 20 octobre 2022, [en ligne :] <https://www.cathobel.be/2022/10/grand-entretien-laurent-lievens/>, consulté le 24 juillet 2023.
- ¹⁸ LIEVENS L., *La décroissance comme mouvement social ? Discussion théorique, perspective critique et analyse sociologique de l'action militante*, PhD thesis at Institute of Analysis of Change in Contemporary and Historical Societies/Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, Université Catholique de Louvain, 2015, 295p.
- ¹⁹ « Qui sommes-nous ? », *Des arbres qui marchent*, [en ligne :] <https://desarbresquimarchent.com/index.php/nous-sommes>, consulté le 24 juillet 2023.
- ²⁰ SEMAL L., « Chapitre 6. Politiques locales de décroissance », in SINAI A. (sous la direction de), *Penser la décroissance. Politiques de l'Anthropocène I*, Paris, Presses de Sciences Po, « Nouveaux Débats », 2013, pp. 139-158. DOI : 10.3917/scpo.sina.2013.01.0139. URL : <https://www.cairn.info/penser-la-decroissance--9782724613001-page-139.htm>.
- ²¹ LIEGEY V., « La Décroissance, quelles stratégies, propositions et limites ? », *Les Amis de la Terre*, 31 mai 2017, [en ligne :] <https://www.amisdelaterre.be/la-decroissance-queelles-strategies-propositions-et-limites/>, consulté le 24 juillet 2023.
- ²² LATOUCHE S., « Vingt ans de décroissance : Quel bilan ? », *Mondes en décroissance*, 20 avril 2023, [en ligne :] <http://revues-msh.uca.fr/revue-opcd/index.php?id=184>, consulté le 24 juillet 2023.



Low-tech

En chemin vers la robustesse

Anna Constantinidis

“ J'appelle ‘société conviviale’ une société où l'outil moderne est au service de la personne intégrée à la collectivité, et non au service d'un corps de spécialistes. Conviviale est la société où l'homme contrôle l'outil. ”

Ivan Illich, *La convivialité*, 1973 ¹

Selon le biologiste Olivier Hamant ², il est urgent que l'humain abandonne le mode de fonctionnement lié à la performance qui est aujourd'hui à la base des sociétés industrialisées, pour basculer vers celui de la robustesse. Pour lui, il s'agit, avec la coopération et la circularité, d'un des trois principes fondamentaux à l'œuvre dans le Vivant, dont l'humain devrait s'inspirer et qui peut s'expliquer comme suit : « Au cours de l'évolution ont été sélectionnées des stratégies qui permettent aux systèmes vivants d'acquiescer une certaine stabilité malgré les fluctuations environnementales » ³, stratégies qui se construisent justement à l'opposé de la performance : elles émergent de « la variabilité, de l'hétérogénéité, de la lenteur, des délais, des erreurs, de l'aléatoire, des redondances, des incohérences » ⁴. Face aux crises qui se multiplient, le biologiste appelle non pas à une transition ou à une bifurcation, mais bien à une inversion : « Là-dessus, je suis assez radical. [...] Et je prends souvent l'exemple du temps et de la matière : jusqu'à présent, on utilisait de la matière pour gagner du temps (on brûlait du pétrole pour prendre l'avion, des métaux pour

télécharger des films via la 5G, etc.). À l'avenir, il faudra utiliser le temps pour préserver la matière. On peut faire pousser des plantes et, avec le carbone qu'elles auront fixé, fabriquer des matériaux recyclables. Quant aux ingénieurs du futur, ils devront faire l'inverse de ce qu'on fait aujourd'hui : des objets simples, réparables localement, qui favorisent l'autonomie technique des citoyens » ⁵. Dans ce sens, certains citoyens sont déjà devenus les ingénieurs du futur qu'évoque le chercheur : ce sont les porteurs de ce qu'on appelle la démarche low-tech. Celle-ci, comme on le verra, est en parfaite adéquation avec le concept de décroissance. C'est pourquoi nous avons décidé de nous y intéresser de plus près dans le cadre de cette revue, en interrogeant Kim Maréchal, co-fondateur et membre de l'AS-BL Low-Tech Liège, la seule communauté active à ce jour en Belgique francophone. Mais avant de laisser place à l'interview, quelques prémisses sur ce que cache l'anglicisme low-tech.

La « low-tech », qu'est-ce que c'est ?

Le terme est susceptible d'en effrayer ou d'en rebuter certains, car l'anglicisme peut déranger ou sembler opaque ⁶. Mais au fond, il recouvre une réalité très simple : « l'idée d'une technologie durable, en adéquation avec les limites planétaires » ⁷. La démarche, ou le mouvement low-tech, part d'une prise de conscience : le fait que la société dans laquelle nous vivons est de plus en plus dépendante de technologies de pointe, les high-tech, sur lesquelles l'être humain a de moins en moins de prise (qui, à part quelques spécialistes, sait réparer un téléphone portable ? une machine à laver ? une montre connectée ?) et qui, si nous poursuivons sur notre lancée, nous mène vers l'abîme en termes d'épuisement des ressources et de gouffre énergétique, sans parler de fracture sociale, numérique, etc. Comme l'explique l'ingénieur et essayiste Philippe Bihouix, auteur d'un ouvrage de référence sur le sujet, *L'Âge des low-tech*, « sous prétexte de rechercher une toujours plus grande efficacité ou efficience technique, on développe des technologies

plus compliquées, souvent avides en ressources plus rares et non renouvelables, métalliques en particulier. Or, ces systèmes hautement performants correspondent généralement à une tolérance industrielle moindre [...], à une fragilité et des risques de pannes accrus, à des besoins de maintenance régulière et plus spécialisée. La recherche de performance à tout prix ne fonde pas un système industriel très résilient, résistant aux perturbations, qui ne manqueront sûrement pas d'arriver ». ⁸ La prise de conscience et la remise en question de ce modèle délétère a mené à créer le terme « low-tech », qui désigne, à l'opposé des high-tech (même si l'opposition doit être nuancée, voir *infra*), des « technologies sobres, agiles, durables, résilientes ». ⁹ Et pourquoi pas « robustes », justement ?

Pour qu'une technologie soit low-tech, elle doit répondre à plusieurs conditions ¹⁰ :

1. être appropriable par tout un chacun ;
2. être durable, donc également facilement réparable ;
3. être résiliente, donc résistante aux chocs et ne reposant pas sur la surexploitation de ressources ;
4. et enfin et surtout, être utile, donc répondant à de réels besoins.

Ce dernier point est en réalité le premier : celui sur lequel repose

toute la démarche, à savoir la remise en question du modèle de production et de consommation de masse dans lequel nous évoluons ¹¹. Et c'est un principe, comme le souligne Philippe Bihouix, qui « n'a rien de technologique » : « Toute activité humaine [...] a un impact environnemental : il n'y a pas de voiture "propre", d'énergie renouvelable (totalement) "verte", de produit "sans carbone" ou de transport "zéro émission". Recycler est très important, mais ne suffit pas et ne peut pas nous dédouaner de notre "consommation matérielle" [...] Corollaire simple : il n'y a pas de produit ou de service plus écologique, économe en ressources, recyclable, que celui qu'on n'utilise pas. La première question ne doit pas être "Comment remplir tel ou tel besoin de manière plus écologique", mais "pourrait-on vivre aussi bien, sous certaines conditions, sans ce besoin ?" ». ¹² Comme le dit aussi Kim Maréchal de l'association Low-Tech Liège (voir l'interview ci-dessous), la démarche low-tech ne se résume pas au fait de construire ou d'expérimenter des technologies conviviales ¹³ ; c'est aussi, tout simplement, s'interroger sur ses besoins et ses actes de consommation. À chaque fois que j'achète un objet, je peux me poser les questions qui sous-tendent la démarche : est-ce utile ? en ai-je vraiment besoin ? Là, un important tri peut déjà s'opérer... Ensuite, est-ce durable et résilient ?

Si l'objet vient à casser, pourrai-je le réparer ? Se poser ces questions, c'est déjà insuffler de la démarche low-tech dans sa vie.

Enfin, pour ceux qui seraient effrayés par ce qu'ils verraient comme un retour « à l'âge de pierre » ¹⁴, il faut se rendre compte que les partisans des low-tech, comme l'ASBL liégeoise que nous avons interviewée, sont bien au fait que les basses technologies ne pourront jamais répondre à tout (voir l'interview ci-dessous). D'ailleurs, il est souvent difficile de définir ce qui est low-tech, ou en tout cas, d'opposer clairement low et high-tech. Philippe Bihouix l'explique clairement à partir de l'exemple du vélo dans l'émission *Déclic - Le tournant*, diffusée sur La Première le 26 avril 2023 : « Si on prend un vélo, c'est très low-tech, ça consomme peu de ressources, c'est durable, réparable ; quand c'est en panne, on sait d'où elle vient ; par contre, quand vous voulez vulcaniser le caoutchouc de votre chambre à air, fabriquer les câbles de freins, une chaîne, un dérailleur, graisser la chaîne, vous êtes complètement accroché à toute l'industrie classique (cette logique de chimie, métallurgie de pointe etc.). Donc, finalement, l'idée pour moi ce n'est pas de dire "il y a des choses high-tech et des choses qui ne le sont pas", mais plutôt "il y a des choses qui sont plus high-tech ou plus low-tech que d'autres, et comment

peut-on avoir une démarche pour désenrichir¹⁵ un certain nombre d'objets et consommer moins de ressources, ou orienter l'innovation vers l'économie de ressources et la durabilité ? ». ¹⁶ L'idée est donc de trouver un équilibre, de faire preuve de techno-discernement : « Si l'on veut effectivement économiser nos ressources et rendre le système plus stable face aux incertitudes de l'avenir, il sera nécessaire d'arbitrer, d'une manière ou d'une autre, entre performance et 'convivialité' ». Et de rappeler : « l'idéal restant de réduire le nombre de voitures et de kilomètres parcourus ». ¹⁷ Enfin, comme Olivier Hamant, il insiste sur un point : « La perfection est parfois belle, dans les arts, la musique, la danse ! Mais si l'on excepte ces instants de magie pure [...], la vie est majoritairement faite d'imperfections. Nous devrions nous en inspirer pour notre système industriel et nos exigences au quotidien ». ¹⁸

Et si cela commençait par une marmite ?

Nous avons énuméré plus haut les quatre principes des low-tech ou basses technologies (utilité, accessibilité, durabilité et résilience), mais un exemple vaut souvent mieux qu'un long discours. Et l'exemple le plus connu et le plus cité d'objet typiquement low-tech est indéniablement celui de la marmite

norvégienne. Mais qu'est-ce donc ? Il s'agit tout simplement d'une caisse, que chacun peut construire facilement avec des objets de récupération, qui vise à prolonger la durée de la cuisson d'aliments de manière entièrement passive, sans apport d'énergie (par exemple pour les plats mijotés) : on commence sa cuisson au gaz ou à l'électricité, on porte à ébullition, puis on place la casserole dans la marmite norvégienne et le tour est joué : pendant ce temps, on peut vaquer à ses occupations, en attendant la fin de cuisson. ¹⁹ Et si je souhaite construire une marmite norvégienne chez moi, comment m'approprier cette technologie ? C'est là qu'entre en jeu le site de l'association française Low-tech Lab, où des centaines d'expérimentations sont partagées en open source. ²⁰ Celles-ci peuvent ensuite être nourries d'autres expérimentations en fonction des territoires, pour devenir une mine d'or d'expériences, reproductibles à souhait. Une conception à l'opposé des brevetages et autres monopoles du monde de la high-tech. Ici, c'est le collectif et la mise en commun qui priment.

De l'exploration à l'expérimentation : le Low-tech Lab

Au départ du Low-tech Lab, il y a Corentin de Chatelperron, ingénieur et navigateur français, aujourd'hui président de l'association. En 2010, il part naviguer en solitaire sur un navire en fibre naturelle (construit de ses mains) et découvre de par le monde d'innombrables systèmes à « basse technologie » qui permettent de répondre aux besoins de base de tout un chacun (se chauffer, conserver la nourriture, se déplacer, etc.). Quatre ans plus tard naît le Low-Tech Lab, une association qui « observe et recense les initiatives low-tech » dans le but de diffuser l'esprit low-tech au « plus grand nombre, afin de permettre à chacun de répondre à ses besoins de base de manière autonome et durable ». ²¹ Pour pouvoir informer sur l'esprit et la technologie low-tech, il faut la documenter. Pour ce faire, le Low-tech Lab lance une expédition en 2016 – *Nomades des mers* – qui pendant plusieurs années (jusqu'en 2022), documente des techniques low-tech aux quatre coins du monde, à la manière de ce qu'avait fait Corentin de Chatelperron en solitaire quelques années plus tôt. Les participants à cette expédition, les *low tech explorers*, rassemblent ces expériences et les partagent sur

le Wiki du Low-tech Lab²². On y trouve des tutoriels portant sur une quantité impressionnante de savoir-faire en matière de basses technologies : cela va du chauffe-eau solaire aux toilettes sèches familiales, en passant par la marmite norvégienne, les éoliennes low-tech ou encore, simplement, la préparation d'un dentifrice maison. L'expérimentation low-tech étant fortement liée aux territoires, comme nous l'explique plus loin Kim Maréchal certaines technologies sont applicables partout, là où d'autres ne le sont que sur un territoire donné, en fonction des ressources disponibles. D'où l'intérêt des communautés locales²³

qui expérimentent des technologies utilisées par d'autres, vérifient leur applicabilité — ou non — sur leur propre territoire, pour ensuite proposer des aménagements, et ainsi de suite. Pour ceux et celles que cela inspire, le Wiki comprend même une page et un tutoriel sur comment créer une communauté locale, car c'est via ces communautés que les savoirs, savoir-faire et la démarche peuvent percoler au mieux dans la société. Mais justement, c'est quoi, une communauté low-tech ? Comme il est impossible de dénombrer toutes les initiatives et leurs objectifs ici, nous avons décidé de nous intéresser à la seule communauté

low-tech existant à ce jour en Belgique francophone : l'ASBL Low-Tech Liège²⁴.

À la découverte d'une communauté low-tech

**Interview de Kim Maréchal,
co-fondateur et membre de l'ASBL Low-Tech Liège**

L'ASBL Low-Tech Liège a été créée suite à un appel de Caroline Pultz, ancienne architecte d'intérieur liégeoise, qui a participé à l'expédition de Corentin de Chatelperron autour du monde. Suite à son appel pour la région de Liège, elle crée avec Kim Maréchal, au départ artiste plasticien, le low-tech lab de Liège, devenu aujourd'hui l'ASBL Low-Tech Liège. Après un premier lancement en 2019, malheureusement ralenti par la pandémie, l'initiative devient association en 2023. L'ASBL est composée de six membres venant d'horizons très différents, autour desquels gravitent une quarantaine

de personnes-ressources. Afin de donner l'idée la plus claire possible à nos lecteurs et lectrices de ce qu'est ce laboratoire de technologies robustes, nous avons sollicité un entretien avec un des membres de l'association. Kim Maréchal a répondu positivement à notre demande. Qu'il en soit ici vivement remercié.

Entretien

Qu'est-ce qu'une communauté low-tech, et quels sont les liens entre le Low-tech Lab global et l'association Low-Tech Liège ?

Le mouvement low-tech s'articule autour d'une charte promouvant ce qu'on appelle les low-tech ou basses technologies. Il existe dix-huit communautés en France, et d'autres ont émergé ailleurs : au Luxembourg, en Suisse, en Autriche, et en Belgique. Ces communautés ne sont pas dépendantes d'une entité qui fédère ; ce sont vraiment des initiatives citoyennes indépendantes, mais qui réfléchissent et agissent autour d'une charte commune.

Pouvez-vous nous en dire plus sur cette charte ?

La charte se trouve sur la plateforme du Low-tech Lab France²⁵ et rassemble **trois principes majeurs : l'utilité, l'accessibilité et la durabilité. On peut approfondir ces trois concepts : ce qui est utile, c'est ce qui répond à des besoins de base (alimentation, logement, énergie) ; l'accessible, cela signifie accessible financièrement et accessible en termes de savoir et de savoir-faire ; enfin, le durable est une technologie appropriable pour la construction et la réparation, avec des matériaux biosourcés²⁶ et à longue durée de vie. Ces trois principes sous-tendent une réflexion, une démarche, voire une philosophie d'action.** La charte est commune à toutes les communautés, mais chacune a son indépendance de gestion, sa manière d'aborder la question des basses technologies : certaines l'abordent plus sous un angle pédagogique ; d'autres sont spécialisées dans certains domaines comme la méthanisation, la rénovation, etc. Au Low-Tech Liège, on s'autogère par des processus d'intelligence collective : on crée les projets en fonction d'une réflexion commune.

Quels projets menez-vous actuellement ?

Un de nos projets principaux est l'habitat 100% low-tech : c'est une petite maison impactée par les inondations à Liège que nous rénovons entièrement en basses technologies et en intelligence collective. Tout est low-tech dans ce projet : le processus de rénovation, la récolte de données qui va avec, ainsi que le résultat final, puisque la maison sera équipée de manière low-tech. Lorsque nous avons lancé l'ASBL, nous avons réuni une quarantaine de personnes-ressources qui gravitent autour de notre équipe de six personnes. Celles-ci entrent en jeu lors de certaines phases de la rénovation, en fonction de leurs compétences. Que ce soit lors de la déconstruction — car l'idée est que rien ne sorte du site — où on fait intervenir des personnes qui ont déjà réfléchi à des pistes de réemploi des matériaux, ou lors de chaque point de blocage. L'idée globale qui sous-tend le projet est de documenter un maximum tout ce qu'on expérimente : la documentation du processus doit être la plus complète possible. Et comme il s'agit d'expérimentations, quand le modèle-pilote de rénovation qui verra le jour sera proposé pour d'autres modèles d'habitat, il y aura aussi des changements. L'objectif est, à terme, de constituer une banque de données suffisamment complète pour servir sur un territoire donné. C'est ça, la motivation de cet habitat : qu'on puisse agir sur des zones de territoire pour récolter un maximum de données. **Plus on a de données, plus ce sera pertinent et donc reproductible ailleurs, et inspirant.** Cette maison, fournie par un propriétaire sensibilisé à ces questions, est notre atelier d'expérimentation : on expérimente par exemple une série de tutoriels qui se trouvent sur le site du Low-tech Lab France, et on les adapte au besoin, en les redistribuant ensuite en open source.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples concrets d'équipements low-tech d'une part, et nous en dire plus sur le volet « récolte de données », qui semble primordial dans votre démarche ?

Vu que dans un habitat low-tech, chaque élément peut participer à la réduction d'énergie, que ce soit en eau, en électricité ou en chauffage, les installations seront très diversifiées : chauffage solaire, poelito ²⁷, frigo du désert ²⁸, marmite norvégienne, chauffe-eau solaire, système de récupération d'eau de pluie et de filtration d'eau, toiture végétalisée, techniques d'enduisage appropriées aux dérèglements climatiques, etc. En somme, un peu de tout, car plus il y a de basses technologies dans un habitat, plus on réduit la charge énergétique dépensée. En travaillant sur tout cela, l'objectif, comme je le disais tout à l'heure, est de tout documenter, afin de pouvoir, d'une part, redistribuer les résultats de nos expérimentations en open source, et d'autre part, établir un cahier des charges qui deviendra un modèle-pilote proposé à différentes communes ou personnes intéressées par des rénovations low-tech. Pour cette récolte, il faut un pôle documentation : pour l'instant, nous sommes installés au B3, le centre de ressources et de créativité de la Province de Liège qui rassemble la Bibliothèque provinciale, le Fab Lab ²⁹, une pépinière d'entreprise, un Espace Digital ³⁰. On est en lien avec ces différentes entités sur place, ce qui est intéressant aussi, pour la bibliothèque surtout mais aussi pour des entités comme l'Espace Digital. Malgré ce qu'on peut croire, les personnes impliquées dans les high-tech sont aussi soucieuses des questions liées au dérèglement climatique, et on observe des changements de mentalité et des changements dans les pratiques. L'interaction est très importante parce qu'on peut induire de la low-tech dans les pratiques de tous, puisqu'il s'agit d'une démarche, pas d'un savoir technophobe. Critique, oui, mais pas nécessairement technophobe.

Les trois principes de la charte – utilité, accessibilité, durabilité – nous amènent clairement à interroger nos besoins. On en voit l'absolue nécessité, mais ça peut en effrayer certains. Que répondez-vous aux gens qui prétendent que les basses technologies sont un retour à la préhistoire ?

On ne pourra jamais répondre à tout par la basse technologie ! Personne ne pourra réemployer toutes les technologies low-tech qui existent, tout simplement car il y a tellement de choses existantes que c'est impossible, et que tout dépend du territoire et du type d'habitation. Quand on habite dans un immeuble à appartements de vingt étages, on ne sait pas mettre de la low-tech partout, mais par contre, on peut mettre la démarche low-tech un peu partout. Adopter cette démarche, c'est déjà faire un premier pas dans la conscience écologique en suivant les trois principes précités. On n'est pas obligé de construire un four solaire, mais on peut déjà se poser la question à chaque acte de consommation par exemple... L'interrogation sur les besoins dans la démarche low-tech est surtout axée sur les questions d'énergie et de ressources : moins on dépense d'énergie pour l'alimentation, pour se chauffer, pour éclairer, etc., mieux c'est ; pour l'aspect ressources, plus vous achetez, plus vous extrayez de ressources de la terre, plus ça pollue, plus ça crée de déchets. Ces déchets-là ne sont pas revalorisables ; la réutilisation des déchets, le réemploi, c'est le dernier recours en fait... Et le recyclage encore plus : là, c'est la fin du processus.

Que dire de la réparabilité ?

Le côté réparable est essentiel. Il y a tellement de produits sur le marché que ne serait-ce que réparer l'outil et augmenter sa longévité est déjà un grand geste ; mais le côté « prévention » est important aussi.

À ma connaissance, vous êtes actuellement la seule communauté low-tech en Belgique. Quels sont les freins qui empêchent leur création en plus grand nombre ? Est-ce l'aspect technique qui peut faire peur ?

La communauté se rassemble autour d'une volonté d'agir. Ça crée une dynamique, et malgré le fait qu'on ne sache pas bricoler par exemple, on peut avoir un apport. La communauté ne se constitue pas que de bricoleurs ou d'ingénieurs. Les compétences de chacun sont importantes pour porter une communauté. Faire des poelitos, des chauffages solaires, c'est une porte d'entrée, mais ce n'est pas la seule. Il y a plein de portes d'entrée pour créer une communauté. On commence tous par une porte, puis on développe sa communauté au gré des réflexions et de l'intelligence collective. C'est une démarche très satisfaisante.

Comme nous nous approchons peu à peu des élections, auriez-vous un souhait à exprimer aux décideurs politiques ?

Le seul souhait, dont j'ai déjà parlé à différents décideurs communaux ainsi qu'à un ministre wallon, est d'expérimenter un maximum les low-tech sur des zones de ville. Cela peut être de la rénovation, des toilettes sèches, ou d'autres expérimentations... Car plus on aura d'expérimentations et de récolte de données sur des zones spécifiques, plus il sera intéressant et pertinent d'approfondir ce sujet-là.

Propos recueillis le 11 décembre 2023.

Conclusion

Les low-tech peuvent participer aux (nombreuses) réponses attendues pour faire face aux défis majeurs – oserait-on ajouter, existentiels – que nous devons relever pour limiter les conséquences dramatiques – vitales – du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité. D'abord, les basses technologies peuvent contribuer à diminuer l'utilisation de ressources et d'énergie que l'humain surexploite. Elles sont une application concrète, une opérationnalisation, du concept de décroissance, puisqu'elles signifient trouver des solutions durables et autant que possible

accessibles pour le plus grand nombre (tant au niveau des savoir-faire qu'au niveau financier), afin de répondre à un certain nombre de nos besoins. Par ailleurs, elles poussent à se réapproprier des savoir-faire que les générations précédentes maîtrisaient bien mieux que nous. Avec la différence que désormais, internet existe et peut contribuer, via le partage en *open source*, à diffuser ces savoirs et savoir-faire, souvent encore bien présents dans les pays du Sud³¹. En outre, ces technologies sont aussi synonymes de convivialité, puisqu'une des recettes des low-tech est la création de communautés où l'on partage et où l'on expérimente

ensemble. Dans une société où l'individualisation est de plus en plus présente, l'existence de telles communautés donne espoir en l'avenir. Enfin, au-delà des objets et des technologies, la démarche, voire la philosophie low-tech, peut devenir une boussole au quotidien, rien que par les questions qu'elle nous amène à nous poser : cet objet est-il nécessaire ? Répond-il à un réel besoin ? Quelle énergie et quelles matières ont été utilisées pour le fabriquer ? N'existe-t-il pas une alternative ? Dit comme ça, cela peut sembler simpliste et surtout évident, et pourtant, c'est loin de l'être. Nos sociétés occidentales ont été biberonnées à la croissance économique. L'être

humain est pourtant un merveilleux inventeur d'histoires, au potentiel créatif illimité : il est plus que temps de croire en lui, de croire en nous, pour commencer à inventer un nouveau récit. Un récit, dont le monde politique doit s'emparer, qui fait reculer la peur et donne envie d'avancer³². Un chapitre de ce nouveau livre est celui des low-tech. À vous et à nous de l'écrire, avec tous les autres, pour réinventer notre manière d'habiter le monde.

Notes

- ¹ ILLICH I., *La convivialité. Préface inédite d'Hervé Kempf*, Paris: Seuil, 2021, p. 13.
- ² Directeur de recherche à l'INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement) au sein de l'École normale supérieure de Lyon.
- ³ HAMANT O., *La troisième voie du Vivant*, Paris: Odile Jacob, 2022, p. 9.
- ⁴ *Ibid.*
- ⁵ HAMANT O., « Il faut embrasser la lenteur, les incohérences et l'hétérogénéité », propos recueillis par MORMONT M. dans *AlterEcho*, 15 mars 2023, [en ligne :] <https://www.alterechos.be/olivier-hamant-il-faut-embrasser-la-lenteur-les-incoherences-lheterogeneite/>, consulté le 28 novembre 2023.
- ⁶ « Peut-être aurait-il mieux fallu », selon l'ingénieur et essayiste Philippe Bihouix, « remettre au goût du jour les outils conviviaux d'Ivan Illich, les technologies 'appropriées' de l'économiste Ernst Friedrich Schumacher, les techniques autonomes d'André Gorz, ou du moins éviter l'anglicisme et parler de technologies sobres, agiles, durables, résilientes » (BIHOUIX, P., « Start-up nation ? Non, low-tech nation ! », *Socialter hors-série* n°6, mai-juin 2019, *L'avenir sera low-tech*, p. 6).
- ⁷ RUYSEN A., « L'heure des low-tech », épisode podcast de *Déclic - Le tournant*, *La Première*, 26 avril 2023, rediffusion du 2 janvier 2023, [en ligne :] <https://audio.rtf.be/media/declic-le-tournant-declic-le-tournant-3028827>, consulté le 19 janvier 2024.
- ⁸ BIHOUIX P. *L'âge des Low-tech. Vers une civilisation techniquement soutenable*, Paris: Seuil, 2014, p. 117.
- ⁹ BIHOUIX P., « Start-up nation ? Non, low-tech nation ! », *op. cit.*, p. 6.
- ¹⁰ « C'est quoi une low-tech? », *Low-tech Lab*, [en ligne :] <https://lowtechlab.org/fr/la-low-tech>, consulté le 28 novembre 2023.
- ¹¹ « L'heure des low-tech ? », *Déclic - Le Tournant*, *op. cit.*
- ¹² Bihouix P. *L'âge des Low-tech*, *op. cit.*, pp. 95-96.
- ¹³ Concept développé par Ivan Illich, *op. cit.*
- ¹⁴ Voir l'article de Karin Dubois dans ce numéro de *Tumult*, p. 84.
- ¹⁵ À savoir rendre ces objets moins gourmands en métaux, en énergie, etc.
- ¹⁶ BIHOUIX, P., dans *Déclic - Le Tournant*, *op. cit.*
- ¹⁷ BIHOUIX, *L'âge des low-tech*, *op. cit.*, p. 119. Par exemple, « la voiture la plus green devrait s'inspirer sans conteste du vieux modèle 2CV : faible vitesse maximale, faible poids, fabrication en acier basique, accessoires inexistantes, consommation faible », mais bien sûr amélioré notamment pour correspondre aux normes anti-pollution ou encore pour donner un bon rendement au moteur : « revenir aux Visiteurs mais avec le dentiste », écrit-il avec l'humour qui caractérise son écriture.
- ¹⁸ *Ibid.*, p. 118.
- ¹⁹ Voir « Marmite norvégienne », *Wiki.lowtechlab.org*, [en ligne :] http://wiki.lowtechlab.org/wiki/Marmite_norv%C3%A9gienne, consulté le 18 janvier 2024.
- ²⁰ Le matériel libre ou *open source*, à la manière des logiciels

libres ou *open source*, est du matériel mis à disposition gratuitement sur internet pour que chacun puisse le modifier et le faire évoluer comme iel le souhaite. L'exemple le plus connu est Wikipédia. On verra dans l'interview ci-dessous comment cela se fait concrètement.

- ²¹ « La Charte du Low-tech Lab », [en ligne :] https://drive.google.com/file/d/1d0wSvvBwP8Y_1NKba-vIvCbHteSKVxWxD/view, consultée le 30 novembre 2023.
- ²² Voir « Accueil », *Lowtechlab.org*, [en ligne :] <https://wiki.lowtechlab.org/wiki/Accueil>, consulté le 25 janvier 2024.
- ²³ Voir « Présentation », *Lowtechlab.org*, [en ligne :] <https://lowtechlab.org/fr/le-low-tech-lab/presentation>, consulté le 25 janvier 2024.
- ²⁴ Même si ce n'est pas une communauté low-tech à proprement parler, il est important de citer également le travail de l'entreprise à vocation coopérative Hellow, à Overijse, qui développe des habitats low-tech ou des solutions low-tech pour habitats existants, ainsi que des formations aux basses technologies. Hellow se présente comme un « accélérateur de sobriété ». Sur ce sujet, nous renvoyons à l'épisode précité de Déclic, dont la première partie est consacrée à la présentation de cette entreprise.
- ²⁵ La charte est consultable sur le site, « Présentation », *Lowtechlab.org*, [en ligne :] <https://lowtechlab.org/fr/le-low-tech-lab/presentation>, avec un lien d'accès direct : https://drive.google.com/file/d/1d0wSvvBwP8Y_1NKba-vIvCbHteSKVxWxD/view, consulté le 11 décembre 2023.
- ²⁶ C'est-à-dire fabriqués à partir de matières d'origine biologique.
- ²⁷ « Il s'agit d'un petit poêle qui grâce à sa masse, possède une inertie permettant de stocker l'énergie thermique produite par la flambée pour la restituer lentement », voir <https://lowtechlab.org/fr/les-outils/agenda/evenement-recln-riaHgeeeQUB8>, consulté le 24 janvier 2024.
- ²⁸ Il s'agit d'un « dispositif de réfrigération qui maintient les aliments au frais, sans électricité, grâce au principe de refroidissement par évaporation », voir « Stage de fabrications poelitos », *Lowtechlab.org*, [en ligne :] https://wiki.lowtechlab.org/wiki/Frigo_du_d%C3%A9sert, consulté le 24 janvier 2024.
- ²⁹ Littéralement un « laboratoire de fabrication » lié au numérique. On y trouve par exemple des imprimantes 3D, une découpeuse laser, une brodeuse numérique...), voir <https://b3.provincedeliege.be/exploratoiredespossibles>, consulté le 22 janvier 2024.
- ³⁰ Espace dédié aux cultures numériques, « Exploratoire des possibles », *Provincedeliege.be*, [en ligne :] : <https://b3.provincedeliege.be/exploratoiredespossibles/espace-digital>, consulté le 24 janvier 2024.
- ³¹ D'où les missions exploratoires du Low-tech Lab.
- ³² Voir la conclusion de l'article de Karin Dubois dans ce numéro de *Tumult*, p. 89.

La décroissance

C'est « une belle connerie » !

Karin Dubois

Sérieusement ? Vous comptez vraiment écrire toute une revue sur la décroissance ? Ah oui ? Si je ne l'ai pas clairement dit de cette manière je l'ai pensé tellement fort que ça a dû se voir. Parce que s'il y a bien une chose que l'on entend majoritairement au détour d'une interview politique, c'est que la décroissance, ce n'est pas un projet de société sérieux, c'est même plutôt « une belle connerie »¹ ! En plus, mis à part ces fanatiques écologistes, personne n'en veut !

Parler de la décroissance, c'est donc s'exposer à la critique.

Et critiquer les décroissants, c'est devenu un sport national. Mais pas un sport du genre tennis dans lequel tu te fais mal et tu sues des gouttes. Non plutôt un sport du genre fléchettes. Un truc pépère sans trop se fouler. Et ça parle de grotte et de bougies. Qui peut croire ça déjà ? Bon d'accord, la décroissance, c'est un concept un peu flou pour les gens (ça n'est pas comme si les médias *mainstream* en parlaient régulièrement non plus) mais nous faire croire qu'on va tous aller vivre dans des cabanons en bois, c'est quand même un peu poussé.

Alors je me suis mise à chercher du côté des détracteurs de cette décroissance pour voir s'il n'y avait pas un peu plus de

niveau. Et je suis vite tombée sur Luc Ferry et toute une série d'articles sur le site Contrepoints qui se présente comme le journal libéral de référence en France. J'avoue que je n'ai pas été déçue de la petite excursion.

La décroissance c'est l'âge de pierre !

Bon alors, d'entrée de jeu, Luc, Eddie, Yves, Germain et les autres là, faut arrêter de donner dans la caricature et l'insulte à l'intelligence parce que c'est vexant à la fin ! D'ailleurs, on va un peu s'appesantir sur vos arguments et vos stratégies de dénigrement des décroissants.

Ainsi, vous essayez de faire croire aux gens que « les tenants de la décroissance sont adeptes de l'écologie punitive (et qu'ils) veulent revenir à un monde avant la croissance et le monde capitaliste, avant la science moderne ». ² Mieux, Luc tu parles carrément d'un « retour à l'âge de pierre, (...) d'un mode de vie qui nous imposerait une limite de vie à 40 ou 45 ans »³. Mais d'où vient cette idée Luc ? Détends-toi un peu ! Non, l'idée c'est de vivre mieux avec moins. C'est, pour reprendre les propos de Serge Latouche⁴, « entamer un sevrage à notre toxicodépendance à la consommation »⁵ et envisager un changement de civilisation, un modèle alternatif qui nous

permettrait d'entamer (il est plus que temps !) un virage pour nous empêcher de nous fracasser contre le mur dont on se rapproche inexorablement avec ton modèle qui consiste à accumuler pour accumuler quitte à détruire le vivant et à creuser les inégalités.

Le modèle libéral n'a plus rien de sexy depuis longtemps. Entre bulles financières et destruction majeure de toutes les ressources y compris humaines (terme horrible réduisant l'homme à un produit au service de l'économie et à l'aliénation), tu comprendras que notre jeunesse a d'autres ambitions, même si reconsidérer la société est une tâche ardue car il faut tout repenser : « l'appareil de production, la protection sociale, la solidarité entre les générations, l'emploi. La décroissance vise le travailler moins pour travailler mieux, avec, pour commencer, la réduction des heures de travail ». ⁶ Ça laissera aux gens du temps pour penser, du temps pour vivre et se préoccuper du bien commun. Et ça, ça me parle.

Les décroissants sont des escrocs !

Une de vos stratégies c'est de dénigrer les adeptes de la décroissance. Vous tentez de les ridiculiser, vous les insultez même d'« escrolos »⁷, de « marchands



de peur »⁸, « d'enfants gâtés occidentaux qui font partie des plus riches (...), mais ne se rendent pas compte que la décroissance signifie une diminution de leur confort de vie alors qu'ils nous vendent en même temps un "pays baigné de fruits et d'eau fraîche" ». ⁹ Bref, des naïfs, des inconscients, des arnaqueurs, des gens qui sont tout sauf raisonnables.

Vous faites croire à qui veut bien vous lire ou vous entendre que la décroissance, c'est la récession et que nous serons condamnés à vivre comme en Grèce, au Venezuela ou en Inde. Soyez honnêtes intellectuellement et reconnaissez que décroissance et récession n'ont rien à voir. Je peux comprendre que l'on se trompe car le terme « décroissance » prête à confusion. Il faudrait lui trouver un autre nom, mais pour l'instant c'est celui-là qu'on utilise dans le but de provoquer un débat sur notre modèle de production qui est gravement en dissonance avec les ressources limitées de la Terre. En réalité, la décroissance n'est pas le contraire de la croissance qui s'accroche au sacro-saint PIB. C'est la récession qui est le contraire de la croissance, avec un PIB qui rapetisse malgré nous, entraînant — on le sait — une augmentation du chômage et de la pauvreté. La décroissance, elle, vise un rétrécissement du PIB mais de manière

réfléchie et contrôlée. Le but est de produire en tenant compte des limites de la Terre, de mieux définir et répartir le travail et de mieux encaisser les diverses crises économiques. Personne n'a dit que c'était simple mais ça vaut la peine d'essayer. Quand bien même, pour le peu que nous nous préoccupions des générations futures, avons-nous le choix ?

Malthus, Meadows, Ehrlich, des références qui ne tiennent pas la route !

Selon vous, les décroissants se trompent depuis le début. Ils n'ont pas les bonnes références. Vous critiquez alors Malthus, Meadows et aussi un certain Paul R. Ehrlich à juste titre d'ailleurs. Mais tu sais, Luc, on peut avoir conscience de la nécessité de ralentir sans avoir lu ces références. Ce qui guide les décroissants, c'est le bon sens, et non un dogme quelconque. Je ne pourrais pas en dire autant des adeptes du libéralisme économique.

Pour Germain Belzile¹⁰ et ses collègues, Thomas Malthus, un démographe anglais du XVIII^e siècle, s'est complètement planté : « Dans la logique malthusienne, pour quadrupler la production, il aurait fallu quadrupler la superficie des terres cultivées,

ce qui aurait accru la déforestation. Au contraire, l'innovation a permis de la réduire alors même que le niveau de développement économique augmente. C'est d'ailleurs principalement dans les pays moins développés que l'on observe une diminution du couvert forestier. »¹¹

Bon alors, Germain, comment te dire ? Non la déforestation n'a pas diminué. Elle a sans doute décéléré un moment mais les affaires ont repris de plus belle. Sur le site du journal *Le Monde*, tu peux lire que : « En seulement dix mois, l'année 2022 est déjà la pire de cette série statistique pour la déforestation en Amazonie, avec 9494 kilomètres carrés de végétation rayés de la carte, battant le record de 9178 kilomètres carrés pour l'ensemble de 2021. »¹² Et oui, en effet, c'est dans les pays du Sud que la déforestation est la plus intense mais au profit de qui ? L'exploitation minière ainsi que les cultures et l'élevage d'exportation en sont les principaux responsables ; les adeptes de la croissance n'ont fait qu'« externaliser » les soucis d'approvisionnement du Nord vers le Sud. Pas assez de fourrage pour les bœufs élevés en Europe ? Pas grave, on l'importe ! Ne faisons pas comme si la consommation du nord de la planète n'avait aucun impact sur la déforestation.

Et donc ce que vous reprochez à Malthus, c'est de ne pas avoir tenu compte des progrès de la technologie dans ses prévisions. Toi Germain, tu maintiens que c'est la croissance qui permet de nourrir plus de gens : « la production mondiale de céréales a presque quadruplé en 50 ans alors que la superficie des terres cultivées est demeurée relativement stable. Pourquoi ? La recherche du profit a incité les agriculteurs à augmenter leur productivité, les fournisseurs de machinerie et de semences à offrir des produits améliorant l'efficacité du travail et le rendement des céréales. »¹³ Dit comme ça, la croissance, c'est assez tentant et il est vrai que cette agriculture intensive a permis d'éviter de grandes famines dans le Nord de la planète au sortir de la seconde guerre mondiale. Il fallait surtout éviter d'éventuelles émeutes de la faim. Et ça a marché. Mais tu vois, depuis on a fait de très nombreuses études sur l'agriculture intensive et sur l'agroécologie et il se trouve que la première option n'est pas la plus performante¹⁴, mais tu t'entêtes. Pourquoi ? Parce que c'est plus rentable pour les actionnaires. Cela crée moins de richesses au sein de la population, il y a de moins en moins de travailleurs dans les fermes, les petits agriculteurs — au Nord comme au Sud de la planète — disparaissent et vont

jusqu'à se pendre tellement ton système de croissance est efficace. Ces petits agriculteurs, ils y ont cru à ton histoire de croissance et de profit. On leur a vendu du rêve. Mais comment tu expliques qu'en Belgique (pour ne citer que ce pays qui me concerne), 75% des petites exploitations ont disparu en 50 ans ? Ils n'étaient pas doués avec les chiffres ? Ils n'étaient pas abonnés à Trends Tendances ? Ils n'avaient pas l'esprit suffisamment libéral ? On en parle aussi des multinationales de semences qui s'accaparent le vivant avec des brevets immondes, et abîment la terre qui se meurt sous l'effet des engrais et pesticides chimiques ? De l'accaparement des terres ?

Germain, la croissance ne permet pas à plus de monde de manger à sa faim. On ne peut pourtant pas dire qu'on n'a pas laissé suffisamment de temps au libéralisme économique pour faire ses preuves.

Selon un rapport de l'ONU :

- « Jusqu'à 828 millions de personnes souffraient de la faim en 2021 — soit 46 millions de plus qu'un an auparavant et 150 millions de plus qu'en 2019 (...).
- En 2021, quelque 2,3 milliards de personnes (29,3 pour cent de la population mondiale)

étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave. »¹⁵

Une personne sur trois. C'est beaucoup, non ? Oserais-je citer Jean Ziegler¹⁶ pour qui « le dumping agricole de l'Union européenne, l'accaparement des terres par les grandes puissances, le développement des agrocarburants, les politiques imposées par le FMI ou la spéculation expliquent (...) que toutes les cinq secondes, un enfant en dessous de 10 ans meurt de faim. Or, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'agriculture mondiale, dans le développement actuel de ses forces de production, pourrait nourrir normalement 12 milliards d'êtres humains, presque le double de l'humanité. Il n'y a plus aucune fatalité : un enfant qui meurt de faim est un enfant assassiné. »¹⁷

Alors après Malthus, passons à Meadows que Gérard-Michel Thermeau — docteur en histoire — dépeint presque comme étant un gourou du xx^e siècle ; « Dennis Meadows ne cesse de se déplacer d'un bout à l'autre de la planète en avion pour prêcher son évangile. N'attendons pas des marchands de peur une trop grande cohérence entre leurs discours et leurs actes. (...) Dennis Meadows ne veut d'ailleurs pas

la "décroissance" (mot trop horrible), il souhaite le "bonheur humain". Cela vous inquiète ? Vous avez bien raison »¹⁸.

Dennis Meadows serait un marchand de peur. Or, « La peur est mauvaise conseillère et fait le lit des dictatures. »¹⁹ Et toute cette peur n'a pas lieu d'être puisqu'au fond, nous n'avons pas de soucis, hein Gérard ? Grâce à toi je comprends que : « les ressources n'existent pas en tant que telles. Il y a 500 ans, le charbon qu'on grattait essentiellement à la surface du sol était une ressource, très limitée d'ailleurs, le pétrole n'était pas une ressource, l'uranium pas davantage. Ici comme ailleurs, c'est l'utilité qui fait la valeur d'une ressource. C'est l'éternel problème des projections : les personnes comme Meadows projettent le présent dans le futur. Mais le futur n'aura rien à voir avec le présent. Nous n'avons aucune idée des techniques et des modes de fonctionnement de nos sociétés dans 50 ans. La seule chose que les planifications éclairées réussissent toujours ce sont les désastres collectifs. L'actuelle "sobriété énergétique", produit de l'impéritie et de l'imbécillité dogmatique des dirigeants européens depuis trente ans, en est l'inquiétante illustration. (...) Donc l'épuisement des ressources n'a pas à nous inquiéter : nous aurons disparu avant d'avoir épuisé les fameuses ressources. »²⁰

Mais quelle bouffée d'optimisme Gérard ! Je sens enfin mes muscles qui se détendent. C'est vrai, pourquoi s'inquiéter ? Continuons à exploiter des ressources sans nous soucier des conséquences sociales et environnementales puisque nous aurons disparu avant elles ! Je vais garder tes certitudes dans un coin de ma tête pour les ressortir chaque fois que j'aurais un coup de déprime. En fait j'admire cette foi en l'avenir, dans les technologies et aux ressources que l'on ne connaît pas encore. C'est comme croire en une divinité ; c'est là quelque part, tu ne sais pas à quoi ça ressemble mais il faut juste nous convaincre que cela va nous sauver à temps. Faut juste avoir confiance ! Mais ce n'est pas évident. Je crains être une mécréante de la croissance contrairement à Luc qui prétend que « nous avons tous les moyens intellectuels et techniques de résoudre les problèmes. »²¹ Mais qu'est-ce qu'on attend alors ?

Enfin, pour finir ce chapitre sur le dénigrement de ce que vous considérez comme étant des références ultimes de la décroissance, parlons un peu de ce Paul R. Ehrlich que je découvre en écoutant une interview de Luc Ferry qui prétend que les écologistes seraient littéralement fascinés par ce professeur de sciences biologiques de Stanford

qui a évoqué diverses solutions pour réduire la population dans le monde, la plus scabreuse étant d'« incorporer des stérilisants provisoires dans l'alimentation en eau ou dans le bifteck quotidien. Un dosage précis de l'antidote permettra au gouvernement d'obtenir le nombre souhaité d'êtres humains. »²²

Un drôle de bonhomme en effet mais rassure-toi Luc, aucun écolo, aucun décroissant autour de moi ne m'en a parlé ou ne m'a suggéré de m'intéresser à ses écrits. Non cet Ehrlich n'est pas une référence pour nous. Sois apaisé.

Mais, honnêtement, entre nous, même si Malthus et Meadows ont commis d'infimes erreurs (et encore ! Selon mon collègue Boris²³, les projections de Meadows continuent de se vérifier des décennies plus tard), ça craint moins que de baser tout un système économique sur des théories aussi loufoques que celles de la main invisible d'Adam Smith ou du ruissellement, non ? Pour info, ceux qui sont tout en bas attendent encore que ça leur dégoulène dessus.

La décroissance, c'est mauvais pour l'environnement !

Ces écolos, ils se trompent tellement. Car en réalité ce qui va sauver l'environnement, c'est la croissance et non la décroissance. Eddie Willers — analyste dans un fonds d'investissement — explique que si on n'amène pas de croissance, en Inde par exemple, on « manque de ressources financières pour traiter ses déchets, on les brûle au bord de la route pour s'en débarrasser, on roule avec des véhicules d'un autre temps qui polluent trois fois plus qu'une nouvelle voiture, on fait tourner des centrales au charbon au lieu d'investir dans des centrales nucléaires... on détruit l'environnement. »²⁴ Les adeptes de la décroissance ne seraient donc pas si écolos que ça !

Germain ajoute que la clé pour protéger l'environnement, c'est la croissance : « La croissance économique nous permet de consacrer davantage de ressources à la recherche afin d'innover, et cette innovation nous permet d'en faire plus avec moins. Dans une société plus riche, où les besoins de base sont couverts, l'environnement devient une plus grande source de préoccupation, favorisant ainsi le développement d'un cadre réglementaire minimal qui protège à la fois la propriété privée et nos écosystèmes. Ainsi, une entreprise qui

pollue doit rendre des comptes, ce qui contribue à la protection de nos cours d'eau et de nos forêts. Ce cadre réglementaire est souvent absent dans les pays moins développés. Dans cette perspective, on est moins surpris d'apprendre que plus de la moitié des déchets polluant nos océans proviennent de cinq pays où la propriété privée et le niveau de développement économique sont relativement faibles (Chine, Indonésie, Philippines, Vietnam et Sri Lanka). »²⁵

On parle bien de la Chine qui est devenue la deuxième économie du monde ? De l'Indonésie que l'on qualifie de géant économique ? Parce que du coup, ton raisonnement ne tient pas la route. Si développement économique et protection de l'environnement étaient si positivement couplés, la résolution du problème des déchets dans les océans devrait déjà être sur les rails. Et que dire des déchets nucléaires alors ? Où sont les solutions des pays économiquement forts ?

Et puis, ce qui m'interpelle, Germain, dans ce genre d'affirmations, c'est cette propension à nier que la détérioration de l'environnement au Sud n'est pas une question d'absence de croissance mais bien de croissance effrénée du nord. Et que dire des conteneurs remplis de

déchets plastiques envoyés par l'Europe vers l'Asie qui n'en peut plus de nos déchets ?

Il y a un point sur lequel on est d'accord : ça manque de cadre réglementaire dans le Sud, c'est bien la faille dans laquelle s'engouffrent les multinationales européennes et américaines pour développer leurs activités sans craintes de poursuites juridiques. Nous sommes les premiers à le regretter.

Et le renouvelable, ça pollue !

Non seulement les adeptes du « tout va bien, ne changeons rien » sont dans le déni en ce qui concerne la pollution du Sud engendrée par les entreprises du Nord mais en plus on accuse les décroissants de polluer davantage. Leurs arguments ? L'intermittence des énergies renouvelables qui nécessite « une énorme masse de batteries pour stocker l'énergie pour faire face aux périodes improductives. Or on ne sait pas aujourd'hui produire ces batteries à des coûts raisonnables et elles requièrent elles-mêmes des matériaux rares et de l'énergie pour être fabriquées... C'est aussi le cas pour les panneaux solaires et les éoliennes »²⁶.

Yves Montenay²⁷ pense que le problème de l'environnement est mal posé : « ce n'est pas

la croissance qu'il faut accuser mais ce qui pose réellement problème, comme par exemple la consommation de charbon ». En fait, Yves, les deux nous posent un souci. Et n'essaye pas d'embrouiller les esprits ; être décroissant ne signifie pas que l'on milite pour les mines de charbon, ni pour les voitures électriques d'ailleurs, soyons clairs. Les décroissants n'apprécient pas les politiques écologiques qui vont dans ce sens. Ce qu'il faut c'est augmenter la part d'énergie renouvelable et en même temps diminuer la consommation d'énergie globale.

Dans un article, tu nous exposes que « *La croissance, c'est en gros l'augmentation du niveau de vie. Ce n'est pas forcément lié à une augmentation de la consommation d'énergie. Et ça l'est d'autant moins que le pays est développé.* » L'idée que tu défends est que croissance rime avec moins d'énergie. Tout d'abord parce que le niveau technologique nous permettrait d'être plus productif, de faire autant avec moins d'énergie. Ensuite, selon toi, parce que les besoins par personne en objets physiques plafonnent les uns après les autres. « *Nous n'avons pas deux estomacs, nous n'allons pas nous chauffer à 30°, les fichiers numériques remplacent le papier dont la production commence par la destruction des forêts et est particulièrement polluante et*

énergivore (...) Ensuite nous utilisons de plus en plus de biens immatériels (...) Au nord, la consommation de biens physiques a probablement atteint son maximum et l'augmentation de la productivité fait décroître la consommation d'énergie et de matériaux... sauf celle exigée par les écologistes notamment pour les batteries. (...) Ce n'est pas la croissance qui attaque la planète : croître avec le nucléaire est préférable à décroître avec le gaz et le charbon. Or c'est ce qui arrive en Europe suite aux pressions politiques des partis écologistes. (...) Cet appel à la décroissance se révèle donc d'abord comme une ignorance des évolutions fondamentales. Il ne faut pas se tromper de combat : la décroissance n'est pas un but en soi, l'objectif c'est le climat et l'environnement. » ²⁸

J'entends ce que tu dis Yves. Et si j'étais du genre à ne pas me poser trop de questions, je trouverais ta démonstration assez séduisante ; mais je ne peux pas te laisser dire de telles choses. Car contrairement à ce que tu affirmes, croissance rime bien avec augmentation d'énergie. ²⁹

Ensuite l'immatérialité des services, le numérique dont tu parles et que les croissants présentent comme des innovations respectueuses de la planète ne le sont en rien. ³⁰

Quant à la consommation de biens qui serait bientôt arrivée à saturation, je n'y crois pas une seule seconde car rien n'est fait dans ce sens (et ne ferait pas les affaires des croissants). Tant qu'on parlera de PIB, de marketing, d'obsolescence programmée et de crédit à la consommation, il y aura production de biens. On pourrait aussi parler de l'industrie du luxe qui ne cesse de bien se porter. Étrangement je ne perçois pas cet effet de saturation chez ceux qui ont accès à ce marché juteux.

Sur les batteries, indéniablement il faut faire avancer la recherche pour éviter la surexploitation des terres rares. Si tu étais correct tu aurais évoqué tous ces biens dont on peut se passer et dont la production pèse sur l'exploitation des ressources naturelles et la consommation énergétique : des voitures sans conducteur, des frigos, des fours, des armoires, des miroirs, des montres, des boîtes aux lettres, des serrures et j'en passe ! le tout étant connecté, smart, intelligent. Là on a un vrai souci Yves.

La décroissance met la démocratie en péril !

Enfin, comme vous adorez faire flipper, votre argument choc est que la décroissance met en péril la démocratie. Rien que ça ! Selon vous, comme la décroissance, c'est la misère, le chômage de

masse et l'enfermement³¹, personne ne voudra raisonnablement voter pour un tel projet de société. Et ce n'est donc que par la force qu'il faudra l'imposer, par une suspension des institutions démocratiques. D'ailleurs la révolte des gilets jaunes contre une mesure écologique qu'est l'augmentation de l'essence est bien la preuve que personne n'en veut ! Il va donc falloir passer par ce que Luc appelle une tyrannie bienveillante.

La démocratie, je suis ravie que cela vous préoccupe. J'aurais souhaité cependant vous entendre à ce sujet au moment où les traités de libre-échange entre l'UE et les USA ou le Canada (respectivement TTIP et le CETA) ont été négociés. Ces traités de libre-échange mis en place pour stimuler la croissance. Ta démocratie, elle a déjà pris un sacré coup dans l'aile quand les tenants du libéralisme ont mis en place le règlement des différends entre investisseurs et États, un mécanisme d'arbitrage privé qui autorise les multinationales à poursuivre des gouvernements qui opteraient pour des politiques progressistes en faveur de l'environnement ou des droits des travailleurs (alors que l'inverse n'est pas vrai) et à leur demander des sommes d'argent astronomiques au nom de bénéfices perdus.³² Depuis tu vois, nos institutions démocratiques ont

perdu leur pouvoir. Elles ont été réduites au silence au nom des intérêts privés.

Je ne sais pas par quel système politique il faudra passer pour enfin faire face aux multiples enjeux énergétiques, environnementaux et de justice sociale. Peut-être que cela passera par un système démocratique plus direct quand les politiques d'aujourd'hui admettront enfin que leur marge de manœuvre est de plus en plus restreinte.

Tout ce que je sais, c'est que la croissance de quelques-uns se fait au détriment de tant d'autres que l'on mérite d'imaginer un autre modèle de société dans lequel nous aurons appris à modérer notre consommation. Mais cette nouveauté fait peur. C'est sans doute une question de *storytelling*. Pourtant, imaginer un scénario dans lequel les citoyens décideraient collectivement des biens à produire et d'éliminer progressivement ceux dont on peut très bien se passer, c'est plutôt intéressant et enthousiasmant comme exercice démocratique.

Bon, je récapitule pour que ce soit bien clair : la décroissance ...

- ce n'est pas militer pour les mines de charbon, ni pour les voitures électriques ;
- c'est augmenter la part d'énergie renouvelable et

en même temps diminuer la consommation d'énergie globale ;

- ce n'est pas le contraire de la croissance ;
- c'est produire en respectant les limites de la Terre, en ayant de l'estime pour le vivant ;
- c'est consommer peu et utile. C'est vivre mieux avec moins et donc arrêter de produire ce qui est superflu
- c'est repenser tous les aspects de notre société, comme la place que nous accordons au travail et au collectif ;
- c'est sortir d'un modèle qui appauvrit et pollue le Sud de la planète au profit du Nord, des actionnaires en particulier ;
- c'est lutter contre les inégalités ;
- c'est rebooster la démocratie en permettant aux citoyens de faire ensemble des choix concernant la production de biens et de services ;
- c'est ambitieux, c'est courageux et c'est enthousiasmant !

Pour terminer cet article, je dois bien admettre, chers Luc, Eddie, Yves, Germain et les autres, que j'ai passé un moment intéressant à vous lire, à vous entendre. Mais là, vous m'avez juste donné envie de m'intéresser davantage

à la décroissance et de participer à un nouveau récit collectif. Alors je vous quitte ici pour aller lire les articles de mes collègues. Et je vous suggère d'en faire autant. Sans rancune !

Notes

- ¹ « La décroissance est vraiment une connerie, Les 7 écologies », entrevue avec Luc Ferry, *Emission Bien entendu*, Radio Canada, 25 mai 2021, [en ligne :] <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/bien-entendu/segments/entrevue/356672/sept-ecologies-ecologimo-demisme-luc-ferry>, consulté le 2 avril 2023.
- ² *Ibid.*
- ³ *Ibid.*
- ⁴ Économiste de formation et théoricien de la décroissance.
- ⁵ CAZENAVE S. et CHARREL M., « La décroissance vise le travail moins pour travailler mieux », entretien avec Serge Latouche, *Lemonde.fr*, 13 décembre 2018, [en ligne :] https://www.lemonde.fr/climat/article/2018/12/13/serge-latouche-la-decroissance-vise-le-travailler-moins-pour-travailler-mieux_5397115_1652612.html, consulté le 25 avril 2023.
- ⁶ *Ibid.*
- ⁷ WILLERS E., « La décroissance est un caprice d'enfant gâté occidental », *Contrepoints.org*, 17 juillet 2020, [en ligne :] <https://www.contrepoints.org/2020/07/17/334641-la-decroissance-est-un-caprice-denfant-gate-occidental>, consulté le 2 avril 2023.
- ⁸ THERMEAU G-M., « Les 50 ans du rapport Meadows ou le règne des marchands de peur », *Contrepoints.org*, 1^{er} janvier 2022, [en ligne :] <https://www.contrepoints.org/2022/10/01/439818-les-50-ans-du-rapport-meadows-ou-le-regne-des-marchands-de-peur>, consulté le 2 avril 2023.
- ⁹ WILLERS E., *op. cit.*
- ¹⁰ Germain Belzile a été directeur de recherches à l'IEDM - un think tank canadien dont la vision est « le respect des droits de propriété et l'entrepreneuriat favorisant la mobilité sociale et la prospérité pour tous », *Iedm.org*, [en ligne :] <https://www.iedm.org/>, consulté le 25 avril 2023.
- ¹¹ BELZILE G. et MOREAU A., « La fausse bonne idée de la décroissance », Un article de l'Institut économique de Montréal, *Contrepoints.org*, 12 novembre 2022, [en ligne :] <https://www.contrepoints.org/2022/11/12/323768-la-fausse-bonne-idee-de-la-decroissance>, consulté le 2 avril 2023.
- ¹² AFP, « Brésil : la déforestation en Amazonie a atteint des niveaux inégalés en octobre », *Lemonde.fr*, 11 novembre 2022, [en ligne :] https://www.lemonde.fr/international/article/2022/11/11/bresil-la-deforestation-en-amazonie-a-atteint-des-niveaux-inegales-en-octobre_6149524_3210.html#:~:text=En%20seulement%20dix%20mois%2C%20pour%20l'ensemble%20de%202021, consulté le 11 avril 2023.
- ¹³ BELZILE G. et MOREAU A., *op. cit.*
- ¹⁴ Selon Olivier de Schutter, rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation de 2008 à 2014, « les preuves scientifiques actuelles démontrent que les méthodes agroécologiques sont plus efficaces que le recours aux engrais chimiques pour stimuler la production alimentaire dans les régions difficiles où se concentre la faim », Rapport du 20 décembre 2010 devant l'assemblée générale des nations-Unies, [en ligne :] http://www.srfood.org/images/stories/pdf/officialreports/20110308_a-hrc-16-49_agroecology_en.pdf, consulté le 12 juin 2023.

- ¹⁵ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, « D'après un rapport de l'ONU, la faim dans le monde progresse et pourrait avoir touché jusqu'à 828 millions de personnes en 2021 », *fao.org*, 6 juillet 2022, [en ligne :] <https://www.who.int/fr/news/item/06-07-2022-un-report--global-hunger-numbers-rose-to-as-many-as-828-million-in-2021>, consulté le 11 avril 2023.
- ¹⁶ Rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation du Conseil des droits de l'homme des Nations unies de 2000 à 2008
- ¹⁷ ZIEGLER J., « Un enfant qui meurt de faim est un enfant assassiné », *levif.be*, 10 février 2012, [en ligne :] <https://www.levif.be/belgique/jean-ziegler-un-enfant-qui-meurt-de-faim-est-un-enfant-assassine/>, consulté le 27 avril 2023.
- ¹⁸ THERMEAU G.-M., *op. cit.*
- ¹⁹ *Ibid.*
- ²⁰ *Ibid.*
- ²¹ FERRY L., *op. cit.*
- ²² « Ecologie politique : Stéphane Foucart et le malthusianisme », *agriculture-environnement.fr*, 14 mars 2023, [en ligne :] <https://www.agriculture-environnement.fr/2013/03/14/ecologie-politique-stephane-foucart-et-le-malthusianisme>, consulté le 02/04/2023.
- ²³ Boris Fronteddu est chargé de recherches chez Citoyenneté & Participation (CPCP ASBL) et co-auteur de plusieurs ouvrages dont le dernier en date : « Transition-proofing welfare states – How should the EU go about it? » pour l'Observatoire social européen.
- ²⁴ WILLERS E., *op. cit.*
- ²⁵ BELZILE G. et MOREAU A., *op. cit.*
- ²⁶ MONTENAY Y., « La décroissance une fausse solution pour sauver la planète », *Contrepoint.org*, 26 décembre 2022, [en ligne :] <https://www.contrepoints.org/2022/12/26/446660-la-decroissance-une-fausse-solution-pour-sauver-la-planete>, consulté le 2 avril 2023.
- ²⁷ Qui se définit lui-même comme « Débatteur, pamphlétaire, vulgarisateur engagé en économie, (...) Dirigeant d'entreprise sur tous les continents, directeur d'une grande école de management », [en ligne :] <https://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=auteurs&obj=artiste&no=12963>, consulté le 26 avril 2023.
- ²⁸ MONTENAY Y., « La décroissance une fausse solution pour sauver la planète », *op. cit.*
- ²⁹ TREINER J. et PERCEBOIS J., « À l'échelle mondiale, aucun découplage à attendre entre PIB et consommation d'énergie », *Université de Montpellier*, 20 avril 2021, [en ligne :] <https://www.umontpellier.fr/articles/a-lechelle-mondiale-aucun-decouplage-a-attendre-entre-pib-et-consommation-denergie>, consulté le 26 avril 2023.
- ³⁰ FRONTEDDU B., « La matérialité de la double transition, Jusqu'où vont-ils descendre ? », *Citoyenneté & Participation (CPCP)*, Analyse n°474, juillet 2023, [en ligne :] <https://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2023/07/materiale-double-transition.pdf>, consulté le 3 juillet 2023.
- ³¹ FERRY L., *op. cit.*
- ³² Qu'est-ce que le mécanisme de règlement des différends investisseurs – États ?, *Institut Veblen*, janvier 2019, [en ligne :] https://www.veblen-institute.org/IMG/pdf/qu'est-ce-que-le-mecanisme-institut-veblen-janv_2019.pdf, consulté le 12 juin 2023.

Coordination Boris Fronteddu
Emma Raucent
Catherine van Zeeland

Rédaction Anna Constantinidis
Karin Dubois
Axelle Durant
Boris Fronteddu
Edgar Gillet
Roxane Lejeune
Emma Raucent
Clara Van Der Steen
Louise Vanhèse

Contribution
externe Romain Gelin

Conception graphique David Clitus

Éditeur
responsable John Lewis

Crédits photographiques et illustrations
Citoyenneté & Participation - Maïa Kaïss

Citoyenneté & Participation (CPCP ASBL)

Association sans but lucratif reconnue depuis 2010 par la Fédération Wallonie-Bruxelles
en tant qu'institution d'éducation permanente.

Avenue des Arts, 50/6 – 1000 Bruxelles • 02 318 44 33 | info@cpcp.be | www.cpcp.be

www.facebook.com/CPCPasbl | www.linkedin.com/company/cpcp

RPM Bruxelles | BCE : 0409.117.690 | IBAN : BE67 31016586 0487

